

### Coup d'envoi des travaux

Le président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, a donné, dimanche à Nouakchott, le coup d'envoi des travaux du nouvel aéroport international de Nouakchott, situé au PK 25 sur la route Nouakchott - Nouadhibou, et ce, dans le cadre des festivités commémoratives du 51<sup>ème</sup> anniversaire de l'Indépendance nationale. Lire P. 4

Le président de la République à la Nation :

## «L'Etat n'hésitera pas à améliorer les conditions de vie de notre peuple»

Dans un discours à la Nation à l'occasion du 51<sup>ème</sup> anniversaire de l'indépendance nationale, le président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, a dressé le bilan de l'action engagée, ces dernières années, en faveur du développement en Mauritanie. Il a, tour à tour, parlé des réalisations dans le domaine de la santé, des routes, de l'urbanisme, des services d'eau et d'électricité ainsi que des acquis considérables dans les domaines de la défense nationale et de la lutte contre le terrorisme.

Le président Mohamed Ould Abdel Aziz a également évoqué les points de passage institués pour sécuriser le territoire et de l'opération d'enrôlement enclenchée en toute équité et transparence pour doter les Mauritaniens de titres d'état civil sécurisés.

Dans le cadre des acquis enregistrés en faveur des citoyens, le président de la République a cité les efforts fournis en faveur de l'appui à la formation technique et professionnelle, les actions mises en œuvre pour promouvoir l'agriculture ainsi que la stratégie élaborée pour accroître les recettes provenant du prodigieux secteur minier. Il a aussi parlé de la révision des pensions de retraite, conduite pour plus d'équité envers la femme mauritanienne et de la généralisation de certaines indemnités, disant que l'Etat s'efforcera, chaque fois que c'est possible, d'améliorer les conditions de vie des citoyens.

Après avoir rappelé qu'il avait invité plusieurs fois au dialogue entre partenaires politiques, il s'est dit heureux des résultats du Dialogue national qui vient de se dérouler entre partis de la majorité et de l'opposition. Dans ce cadre, il a convié les Mauritaniens à unifier leurs rangs et à conjuguer tous leurs efforts en vue de surmonter les tares héritées du passé et de gagner le pari du développement.



FETE DES FORCES ARMEES

## Défilé militaire et décoration d'officiers et de gradés

Les forces armées et de sécurité nationales ont célébré vendredi le 51<sup>ème</sup> anniversaire de la création de l'armée mauritanienne.

A cette occasion, le président de la République, M. Mohamed Ould Abdel Aziz, accompagné du Chef de l'Etat major national, le général de brigade Mohamed Ould Cheikh Mohamed Ahmed, a passé en revue les différentes unités prenant part à au défilé militaire, organisé à cet effet, à partir de la place publique située entre l'hôpital Sabah et le siège du ministère du Pétrole.



### DANS CETTE ÉDITION SPÉCIALE

Dialogue national  
**Apaisement politique  
et perspectives démocratiques**

Lire P. 7-10

Poésie de la Résistance :  
**Ces plumes qui accompagnaient  
les fusils ...**

Lire P. 13-15

Reportage :  
**Pauvreté et espoir**

Lire P. 21-23

Le Président du Sénat à Horizons :  
**La législature actuelle est une  
rupture avec le passé**

Lire P. 25

Le Président de l'Assemblée :  
**Cette législative a été riche en  
travail parlementaire**

Lire P. 26

Le ministre de l'Intérieur à Horizons :  
**Avancée significative en matière  
de décentralisation dans un  
proche avenir**

Lire P.5

FETE DES FORCES ARMEES

# Défilé militaire et décoration d'officiers et de gradés



Les forces armées et de sécurité nationales ont célébré vendredi le 51ème anniversaire de la création de l'armée mauritanienne.

A cette occasion, le président de la République, M. Mohamed Ould Abdel Aziz, accompagné du Chef d'Etat major national, le général de brigade, Mohamed Ould Cheikh

Mohamed Ahmed, a passé en revue les différentes unités prenant part à au défilé militaire, organisé à cet effet, à partir de la place publique située entre l'hôpital Sabah et le siège du ministère du Pétrole.

ment la musique militaire et des détachements relevant des différentes écoles militaires, de la marine, de la gendarmerie, de la garde, de la police nationales, en plus d'unités du groupement général de la sécurité rou-

tion militaire pour la première fois en Mauritanie, a constitué l'un des moments forts des festivités marquant cette journée.

Huit avions ont participé à ce ballet en traînant des panaches de fumée colorés aux couleurs du drapeau national.

Cette démonstration a suscité l'intérêt des officiels sur la tribune et du public.

A l'intérieur du pays, des unités militaires ont commémoré vendredi l'anniversaire de la création des forces armées mauritaniennes à travers des défilés, en présence des autorités administratives dans les chefs lieux des régions.

Les forces armées nationales avaient été créées le 25 novembre 1960, trois jours avant la proclamation de l'indépendance.

Le décret 179/60 portant création de l'armée lui attribue certaines missions dont la préservation de l'unité du pays, sa défense, le maintien de l'ordre et l'application des lois.

## Décoration d'officiers, sous officiers et soldats

Vendredi après-midi à Nouakchott, le président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, a décoré les officiers, sous-officiers, soldats et éléments des forces de sécurité suivants:

### Grade d'officier de l'Ordre du mérite national:

- Colonel Mohamed Vall Ould Taghyoullah

### Chevalier de l'Ordre du mérite national:

- Lt colonel Ahmedou Ould Yacoub
- Lt colonel Dieguy Bathily,
- Capitaine Ahmed Taleb Ould Aheimed
- Capitaine Mohamed Ahmed Ould Sid'Ahmed
- Commissaire principal Sidi Ould Sidi Mohamed
- Commissaire de police Mohamed Aly Ould Mohamed Melanine

### Médaille de la Reconnaissance nationale:

- Capitaine Saadna Ould Khyarhoum
- Feil Ould Wedha.

Le président de la République a également décoré de la médaille de la valeur militaire à l'ordre de l'unité;

- Caporal Sy Adama
- A titre posthume feu Sergent Youssouf Ould Mohamed Salem
- A titre posthume feu Caporal Abderrahmane Ould Dewa.

### De la valeur militaire première classe :

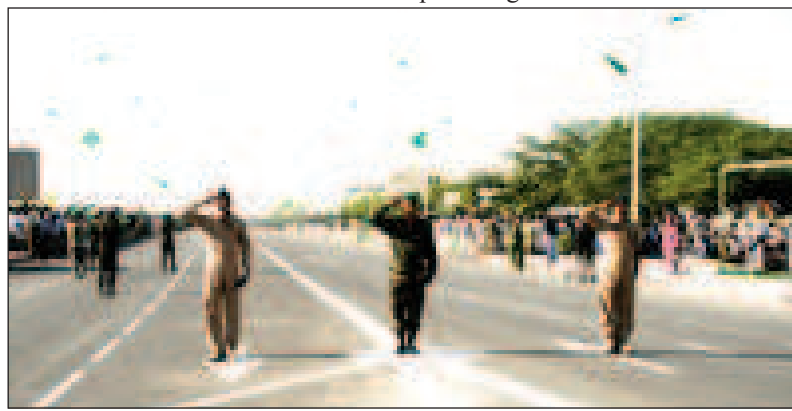
- Adjudant-chef Mohamed Ould Maatalla
- Caporal Ahmed Salem Ould Sidi

### De deuxième classe:

- Sergent Barka Ould Abdallahi

### De Troisième classe:

- Brigadier chef Cheikh Ould Abdallahi
- Gendarme 4è echelon Sidi Mohamed Ould Bidjel. ●



Par la suite, le président de la République s'est rendu à la tribune d'honneur placée au carrefour de l'aéroport international de Nouakchott où il a été accueilli par le Premier ministre, Dr Moulaye Ould Mohamed Laghdaf, le ministre de la Défense nationale, M. Ahmedou Ould Deye Ould Mohamed Radhi, le chef d'Etat major particulier du président de la République, le wali et le vice-président de sa Communauté Urbaine de Nouakchott.

Sur place, le président de la République a suivi le défilé des troupes, marqué par la participation d'unités des différentes formations militaires et paramilitaires, notam-

tière et de la protection civile.

Tout au long de son itinéraire, le défilé a été vivement applaudi par un public nombreux venu ovationner les troupes ayant pris part à cette parade militaire.

Le ballet aérien, effectué par l'avia-



## ACTUALITES

Le président de la République à la Nation :

## «L'Etat n'hésitera pas à améliorer les conditions de vie de notre peuple»

**Dans un discours à la Nation à l'occasion du 51<sup>ème</sup> anniversaire de l'indépendance nationale, le président de la République Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, a dressé le bilan de l'action engagée, ces dernières années, en faveur du développement en Mauritanie. Il a, tour à tour, parlé des réalisations dans le domaine de la santé, des routes, de l'urbanisme, des services d'eau et d'électricité ainsi que des acquis considérables dans les domaines de la défense nationale et de la lutte contre le terrorisme. Le président Mohamed Ould Abdel Aziz a également évoqué les points de passage institués pour sécuriser le territoire et de l'opération d'enrôlement enclenchée en toute équité et transparence pour doter les Mauritaniens de titres d'état civil sécurisés. Dans le cadre des acquis enregistrés en faveur des citoyens, le président de la République a cité les efforts fournis en faveur de l'appui à la formation technique et professionnelle, les actions mises en œuvre pour promouvoir l'agriculture ainsi que la stratégie élaborée pour accroître les recettes provenant du prodigieux secteur minier. Il a aussi parlé de la révision des pensions de retraite, conduite pour plus d'équité envers la femme mauritanienne et de la généralisation de certaines indemnités, disant que l'Etat s'efforcera, chaque fois que c'est possible, d'améliorer les conditions de vie des citoyens. Après avoir rappelé qu'il avait invité plusieurs fois au dialogue entre partenaires politiques, il s'est dit heureux des résultats du Dialogue national qui vient de se dérouler entre partis de la majorité et de l'opposition. Dans ce cadre, il a convié les Mauritaniens à unifier leurs rangs et à conjuguer tous nos efforts en vue de surmonter les tares héritées du passé et de gagner le pari du développement.**

**Mauritaniens, Mauritaniennes,**

Notre pays commémore le 51<sup>ème</sup> anniversaire de la glorieuse fête de l'indépendance nationale.

En cette heureuse occasion, j'ai le plaisir de féliciter chaque citoyen de notre pays et de souhaiter à tous



bonne santé et plein succès dans toute entreprise.

**Chers citoyens,**

A cette importante occasion, je ne saurais que prier pour le repos des martyrs de la Résistance nationale et de tous ceux qui ont suivi la voie qui fut la leur en présentant le sacrifice de leur vie sur le champ d'honneur pour la défense de la Mauritanie, la liberté et la dignité de ses fils.

L'anniversaire de l'indépendance nationale que nous célébrons aujourd'hui, dans la fierté, constitue une précieuse opportunité pour revisiter le glorieux passé de notre Nation, méditer son présent empreint de dynamisme et faire des projections sur son avenir plein de promesses. Il constitue aussi l'occasion pour chacun de faire son autocritique, mobiliser ses énergies afin d'accompagner un monde qui évolue à un rythme effarant qui a désorienté bien des peuples dans leur totalité, les a exposés à l'insécurité, à la désunion et à la banqueroute.

Le long de l'année écoulée, les autorités publiques ont fourni d'intenses efforts pour consolider les acquis et élargir leur champ afin qu'il englobe, entre autres domaines vitaux, l'assainissement de l'état civil, l'amélioration des mécanismes de l'exercice démocratique, la modernisation du secteur de la pêche et la réforme de notre système éducatif.

Ainsi, malgré les retombées d'une conjoncture économique internationale défavorable, même pour les pays les plus riches, et grâce aux efforts de gestion rationnelle des fonds publics et de lutte contre la gabegie, l'Etat a poursuivi, sur fonds propres, son action visant le renforcement de la sécurité, la consolidation de l'unité nationale, l'appui aux secteurs de la santé et de l'éducation, l'édification d'infrastructures de base et l'allègement des souffrances des couches sociales les plus défavorisées. Plus précisément, le niveau opérationnel de nos forces armées et de sécurité a été amélioré, ce qui a donné des résultats positifs dans les domaines de la prévention et de l'élimination des menaces terroristes. De même, une stratégie globale de sécurisation de nos frontières a été mise en œuvre à travers la création de points de passages précis et l'organisation d'une opération d'enrôlement des populations qui se caractérise par l'ouverture, la transparence et l'équité.

Dans le domaine de l'accès aux services de santé, trois hôpitaux publics ont été créés dans les moughataas d'Arafat, Zouérate et Akjoujt. Trois autres formations spécialisées dans les domaines de la santé mère et de l'enfant, de la cardiologie et de l'oncologie ont été créées et trois nouvelles écoles de santé publique ouvertes à Néma, Sélibaby et Rosso, sans compter la dotation de nombre d'hôpitaux et de centres de

santé en équipements appropriés.

Dans le domaine de l'éducation, de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur, une nouvelle université des sciences islamiques a été créée à Aioun. La construction d'un campus universitaire se poursuit à Nouakchott et plusieurs instituts supérieurs spécialisés ont été créés, en plus d'une école polytechnique à Nouakchott, d'une école des mines à Akjoujt, d'une école de génie civil à Aleg, de lycées d'excellence et de centres d'enseignement technique et professionnel dans les wilayas. Parallèlement, de nombreux jeunes ont bénéficié de formation professionnelle pour répondre aux besoins du marché d'emploi.

L'Etat poursuit d'inlassables efforts en matière de construction et de réfection de routes sur toute l'étendue du territoire national. Ainsi, des routes bitumées pour une longueur linéaire de 1280 kilomètres ont été effectivement exécutées depuis 2009 et sont en phase d'exécution. Il y a également plus de 1400 kilomètres de routes dont le lancement des travaux est en cours de préparation.

**Chers citoyens,**

Comme cela a été fait durant les deux dernières années, l'Etat n'hésitera pas à améliorer les conditions matérielles et morales de notre peuple, chaque fois que les conditions du pays le permettent, étant entendu qu'une attention particulière demeurera accordée aux franges désertées.

Dans ce cadre, un certain nombre de nouvelles lois et de mesures qui ont été prises ont permis d'améliorer les conditions de vie des citoyens.

Etant donné que le manque de planification urbaine représente un réel obstacle devant le développement, l'Etat a supervisé la réhabilitation de l'ensemble des quartiers précaires. Le taux de réhabilitation de ces quartiers à Nouakchott a déjà dépassé les 75% et atteint 95% à Rosso au moment où cette opération, qui s'est complètement achevée à Nouadhibou, a débuté à Kaédi, Zouérate et Akjoujt. De nouvelles collectivités urbaines, répondant aux exigences du développement, comme N'Beyket Lahouach ou Termessa, ont été bâties alors que les regroupements de Chami et Bourate ont commencé à voir le jour.

Dans le même ordre d'idées, les travaux de reconstruction de la ville de Tintane avancent normalement. 8000 parcelles à usage d'habitation ont été distribuées, 27 kilomètres de routes bitumées ont été construits et 22 ouvrages collectifs couvrant notamment les domaines de l'éducation, de la santé, de l'eau et de l'électricité ont été édifiés.

Sur un autre plan, "l'opération Solidarité 2011" s'est poursuivie et la révision des pensions de retraite a été conduite pour plus d'équité

envers la femme mauritanienne et les retraités d'avant l'année 2006.

Il a été également procédé à la généralisation de certaines indemnités et l'âge du recrutement à la fonction publique a été porté à 40 ans. De même, de nombreux jeunes formés ont été intégrés à la fonction publique ainsi que dans les secteurs de production et des services.

Dans le domaine de l'eau potable, le projet Aftout Essahli a été exécuté, ce qui a permis de résoudre le problème de l'eau à Nouakchott. Deux autres projets non moins importants sont en cours d'exécution. Le premier, celui de la nappe du Dhar au Hodh Charghi, permettra d'alimenter en eau potable les villes de Néma, Timbédra, Adel Begrou et d'autres regroupements villageois. Le second, le projet Aftout Charghi, couvrira les besoins en eau du triangle de l'Espoir à partir de Foum Gleita.

Compte tenu du caractère stratégique de l'agriculture qui a été frappée par une anarchie sans précédent au cours des périodes écoulées, l'Etat a fourni de sérieux efforts en vue de l'organisation de ce secteur. C'est ainsi qu'une société des équipements agricoles a été créée et les rendements ont accusé une hausse de 39% par rapport aux dix années précédentes.

Dans le domaine du pluvial, 1000 kilomètres de grillage ont été mobilisés pour la protection des cultures sous pluies. D'importantes quantités de semences et d'engrais ont été distribuées aux paysans. En outre, une superficie de 1324 hectares a été aménagée et distribuée, en toute transparence, à 125 diplômés chômeurs.

Le souci de préserver l'environnement constitue une garantie pour la durabilité et le développement des ressources agricoles et pastorales. C'est dans ce cadre que se situent la création du Fonds de l'environnement et le reboisement de centaines d'hectares dans les wilayas de l'intérieur. L'exécution du projet de protection de la ville de Nouakchott contre l'ensablement se poursuit. C'est le cas aussi pour ce qui est de l'ensemencement aérien et de l'ouverture de réseaux de pare-feux.

**Chers citoyens,**

Dans le souci de dynamiser l'économie, l'Etat a créé deux sociétés pour le transport terrestre et aérien qui sont déjà opérationnelles.

Une attention soutenue a été accordée au secteur de l'énergie électrique. L'extension du réseau d'électricité a été opérée, touchant désormais tous les quartiers de Nouakchott, y compris les nouveaux lotissements. Les services d'électricité ont été généralisés aux principales villes du pays et en particulier aux collectivités situées sur la route El Ghaira - Achram.

Le secteur de la pêche constitue un pilier essentiel de l'économie nationale. Pour promouvoir ce secteur, les pouvoirs publics ont renforcé la surveillance maritime et imposé des périodes de repos biologique. La construction d'une usine de transformation des captures de la pêche pélagique, en produits finis ou semi finis, se poursuit en collaboration avec la Chine Populaire.

Le secteur des mines a, quant à lui, connu un remarquable élan matérialisé par la présence des plus grandes entreprises minières mondiales et par l'intérêt croissant des investisseurs

nationaux et étrangers. Et afin d'améliorer la rentabilité de nos ressources minières, l'Etat est devenu automatiquement détenteur de 10% des actions dans les opérations d'extraction. Dans certains cas, ce taux a même atteint 30% et les entrées au trésor public provenant de ce secteur ont accusé une considérable hausse.

Dans le domaine de la communication, après l'ouverture de la station de radio spécifique au Saint Coran, des stations radio ont été créées dans toutes les capitales régionales. Dans ce domaine, il y a eu la libéralisation de l'espace audiovisuel, la connexion du pays au câble sous marin des télécommunications et la révision de la loi sur la presse afin d'y introduire la dépénalisation des délits de presse et de conférer aux journalistes les moyens d'exercer leurs devoirs envers la Patrie, dans un climat de liberté et de responsabilité.

**Chers citoyens,**

La démocratie pluraliste est la garantie de la consolidation de l'unité et de la sécurité du pays. Elle constitue un cadre nécessaire pour le développement de l'économie. Compte tenu de cela, j'avais demandé plusieurs fois aux partenaires politiques – la dernière fois que je l'ai fait, c'était l'an dernier, à l'occasion de ce glorieux anniversaire que nous célébrons aujourd'hui – d'entamer un dialogue national inclusif visant la réalisation du seul intérêt supérieur de la Mauritanie. Grâce à Allah le Tout Haut, puis grâce à la volonté sincère des fils de ce pays, animés de bonne volonté, ce dialogue a démarré et ses travaux ont été couronnés d'éclatant succès, ce qui a montré la maturité et le savoir-faire de la classe politique mauritanienne ainsi que son patriotisme. A l'heure actuelle, une commission ad hoc se penche sur les modalités d'exécution des recommandations de cet important forum.

**Chers citoyens,**

La région du Sahel -dont notre pays fait partie- fait face, cette année, à un déficit aigu de pluviométrie, ce qui se répercutera de façon négative sur le niveau des récoltes, celui des ressources pastorales et des eaux souterraines. Dans ce cadre, j'en appelle à l'esprit de labeur de chaque citoyen mauritanien, à son sens d'abnégation, de fraternité et de solidarité pour que nous nous entraïdions, comme nous y convie notre sainte religion.

L'Etat a adopté un plan global pour faire face aux effets néfastes découlant de cette situation imprévue.

**Chers citoyens,**

Les défis du développement durable nous appellent à nous départir des mentalités déviantes, à unifier nos rangs et à conjuguer tous nos efforts en vue de surmonter les tares héritées du passé et d'affronter les contraintes imposées par les bouleversements itératifs qui secouent le monde d'aujourd'hui.

C'est seulement ainsi que nous pourrions garantir la sécurité de notre pays, renforcer notre unité nationale, réunir les conditions d'une vie digne pour nos citoyens, élargir l'espace des libertés publiques et jeter les bases d'un avenir radieux au bénéfice des générations montantes.

Vive la Mauritanie libre et digne !

Je vous remercie.

Sous la supervision du président de la République,

## Coup d'envoi des travaux d'un nouvel aéroport à Nouakchott

Le président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, a donné, dimanche à Nouakchott, le coup d'envoi des travaux du nouvel international aéroport de Nouakchott, situé au PK 25 sur la route Nouakchott - Nouadhibou, et ce, dans le cadre des festivités commémoratives du 51ème anniversaire de l'Indépendance nationale.

A cette occasion, les tracteurs, les grues et les camions ont déclenché leurs sirènes pour saluer l'arrivée du président de la République et marquer le démarrage des travaux dans cette importante infrastructure de base de la capitale.

D'une superficie totale de 18 000 m<sup>2</sup>, le bâtiment principal comprend deux pistes pouvant accueillir les plus gros avions, y compris Boeing 747 et Airbus A 380, avec une capacité d'accueil de plus de 2 millions de voyageurs par an. L'aéroport comprendra également un pavillon pour les voyageurs et un autre pour le fret, des parkings pour avions, des salons d'honneur présidentiels et autres ministériels, un hangar d'entretien d'une superficie de 4 800 m<sup>2</sup>, une tour de contrôle de 38 m de hauteur et 6 passerelles (satellites) de liaison avec les avions.

Dans le cadre du plan de financement convenu, les dispositions adéquates seront prises, au plus tôt possible, pour installer les équipements de navigation, les équipements de pare-feu et les installations de carburant.

L'aéroport, qui permettra de créer

plus de 800 emplois, sera exécuté dans par la société Najah des grands travaux.

A l'occasion de cette inauguration, le ministre de l'Équipement et des Transports, M. Yahya Ould Hademine, a expliqué que le futur aéroport de Nouakchott représente l'un des chantiers sur lesquels le Président de la République fonde de grands espoirs. Il a assuré que la société Najah des grands travaux et ses partenaires ont la capacité de construire un aéroport à la mesure de ses attentes.

Le ministre a souligné que les infrastructures de transport constituent le levier principal du développement et la voie rapide à la prospérité pour tous les pays du monde, ajoutant que ces infrastructures jouent un rôle important en tant que facteur de stabilité, d'équilibre et d'intégration, surtout pour un pays vaste comme le nôtre.

Le ministre a, par ailleurs, indiqué que le Président de la République a chargé le gouvernement de réaliser des programmes ambitieux dans les domaines des routes, des ports, des aéroports et des chemins de fer afin d'accélérer le développement économique et d'améliorer les conditions de vie des populations, particulièrement dans les régions qui sont restées, jusqu'à tout récemment, enclavées.

M. Yahya Ould Hademine a précisé que cette cérémonie offre l'occasion de rappeler les nombreux chantiers d'infrastructures de transports, affirmant que "pour la première fois

dans



l'histoire du pays, plus de 20 projets routiers sont en cours d'exécution au niveau des différentes régions du pays, en plus d'un nombre similaire de projets dont l'étude a été achevée ou en cours d'élaboration".

De son côté, M. Chbih Ould Ahmed Saleck, directeur général la société Najah des grands travaux, a souligné que plusieurs tentatives avaient été lancées, par le passé, pour construire le prochain aéroport de Nouakchott. Ces tentatives ont échoué en dépit de la grande importance de cette infrastructure, a-t-il rappelé dans un mot prononcé pour la même occasion.

Ould Ahmed Saleck a précisé que cet aéroport n'aurait vu le jour n'eût été l'arrivée à la tête de l'Etat du

président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz qui a lancé un plan global de développement d'une Mauritanie prospère et moderne sur des bases solides. Il a ajouté que le présent projet a été conçu par un bureau d'études américain spécialisé, réputé parmi les bureaux internationaux pour sa grande expertise que conforte sa participation à la construction de plus de 90 aéroports à travers le monde.

Le directeur général la Société Najah des grands travaux a dit que tous les critères et normes en vigueur, sur le plan international, dans le domaine de la construction des aéroports ont été pris en considération, en plus des spécificités

locales de manière à réaliser une installation moderne, sûre et accomplissant sa mission avec efficacité. Selon les responsables de l'aéroport, la Banque Nationale de Mauritanie (BNM) supervisera l'opération consistant à structurer les financements et attirer les bailleurs.

La cérémonie s'est déroulée en présence du premier ministre, Dr Moulaye Ould Mohamed Laghdaf, des présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale, des membres du Gouvernement, des présidents des institutions constitutionnelles, des hautes personnalités de l'État, du corps diplomatique accrédité en Mauritanie et d'un certain nombre d'hommes d'affaires.

## INFORMATION

### Remise de la première génération de licences des radios et télévisions



Le Premier ministre, Dr Moulaye Ould Mohamed Laghdaf, a supervisé jeudi à Nouakchott la cérémonie de remise de la première génération de licences dans le cadre de la libéralisation de l'espace audiovisuel. Ces licences, les premières du genre, ont été attribuées au terme d'une manifestation d'intérêt à 5 radios et 2 chaînes de télévision privées commerciales.

Les licences de la chaîne de télévision Mauri-Vision et de la station de radio Sahara FM ont été remises par le Premier ministre à leurs représentants.

M. Sy Adama, ministre secrétaire général de la Présidence de la République, a remis la licence de la radio Mauritanides FM et le ministre de la Communication et des Relations avec le Parlement, Me

Hamdi Ould Mahjoub, a remis les licences de la Télévision Wataniya et de Radio Kobéni-MAPUCO. De son côté, le ministre délégué auprès du ministre d'Etat à l'Éducation nationale, chargé de l'Emploi, de la Formation professionnelle et des Technologies nouvelles, M. Mohamed Ould Khouna, a remis la licence de Radio-Tenwir alors que celle de Radio Nouakchott a été remise par le commissaire aux Droits de l'Homme, à l'Action humanitaire et aux Relations avec la Société civile, M. Mohamed Abdallahi Ould Khattrra.

Dans un discours prononcé à cette occasion, le ministre de la Communication et des Relations avec le Parlement a indiqué que cet événement représente, dans son essence, une mutation de taille,

mesure où il met un terme définitif à plus de 50 ans de monopole de l'Etat.

Il a précisé que la première génération de radios et de télévisions privées n'est que le début du lancement d'un plus grand nombre de stations privées et communautaires.

**Voici ce discours dans son intégralité:**

"C'est un honneur pour moi de vous retrouver aujourd'hui dans le cadre de cette cérémonie qui couronne d'intenses efforts soutenus consacrant la volonté politique de libéraliser l'espace audiovisuel en Mauritanie et, partant, d'appliquer les dispositions de la loi 045 - 2010 relative à la communication audiovisuelle. Mesdames, Messieurs,

porteuse d'une profonde signification pour la vie de la nation dans l'a

La libéralisation de l'espace audiovisuel s'inscrit dans le cadre d'une série de réformes politiques, juridiques et organisationnelles. Elle cherche à accompagner les mutations profondes dans notre pays et dont l'objectif est d'asseoir un Etat de droit garantissant les libertés publiques, en premier lieu la liberté d'expression.

Cette loi, qui s'inscrit dans le cadre du renforcement de l'option démocratique, de l'ancrage des fondements de l'Etat de droit et de l'élargissement du champ des libertés, vise à réaliser les objectifs principaux traduisant la consécration des valeurs de liberté, du pluralisme, de la modernisation, de l'ouverture, du respect des droits de l'homme et de la dignité humaine ainsi que du renforcement des capacités du pays dans les domaines politique, économique, social et culturel. Dans ses fondements, cette loi repose sur les références constitutionnelles de la République Islamique de Mauritanie, particulièrement les valeurs de notre religion islamique, la consolidation de l'unité nationale, la préservation de l'intégrité territoriale et des principes universels des droits de l'homme.

Comme cela a été réitéré à maintes reprises, la loi sur la communication audiovisuelle traduit la volonté politique du Président de la République, Monsieur



Mohamed Ould Abdel Aziz, de garantir le pluralisme et la diversité culturelle et linguistique, en plus de la pratique de la liberté d'expression et d'opinion et l'attachement aux principes

démocratiques. Cette loi s'inscrit dans le cadre d'une série de profondes réformes juridiques et organisationnelles intervenues, ces derniers temps, au niveau du secteur de la communication, sur orientations du Président de la République et sous la supervision directe de Votre Excellence, Monsieur le Premier ministre.

Parmi ces réformes, nous pouvons citer, à titre d'exemple, la loi relative à l'appui public à la presse privée mauritanienne, qui entrera en vigueur au début de l'année 2012, la loi sur la presse électronique, en plus de la dépenalisation des délits de presse et l'élaboration par le Gouvernement d'un projet de loi consistant à élargir le système d'assurance maladie pour englober les journalistes travaillant dans le secteur de la presse privée.

Dans le cadre de ces

Suite en page 5

Le ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation à Horizons

## «La décentralisation devrait connaître des avancées significatives dans un proche avenir»

**La Mauritanie a entrepris, depuis quelques décennies, des réformes importantes allant dans le sens de la décentralisation. La première phase de cette décentralisation remonte à l'année 1960, la seconde à 1968 et la troisième à 1986. Le ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, M. Mohamed Ould Boïlil a expliqué à Horizons les grands axes de la stratégie de décentralisation. Il s'agit notamment du renforcement et de la consolidation du processus institutionnel, du développement local pour une meilleure offre de services aux citoyens et du renforcement des capacités financières des collectivités territoriales.**

**Le ministre a souligné que, sur orientations du président de la République, le gouvernement entend donner une impulsion à la politique de décentralisation et du développement local.**

**Ci-après cet entretien dans son intégralité :**

**HORIZONS:** *Quelle est votre appréciation du processus de décentralisation?*

**Mohamed Ould Boïlil:** Notre pays, la Mauritanie, a effectivement entrepris des réformes importantes en matière de décentralisation depuis quelques décennies. En réalité, ce processus peut être résumé en trois phases.

Il a commencé dès les premières années de l'indépendance. C'est ainsi qu'en 1960, les pouvoirs publics ont créé trois niveaux de communes :

- Les **communes urbaines** au nombre de cinq (Nouakchott, Atar, Boghé, Rosso et Kaédi)

- Les **communes rurales**, au nombre de 23 et correspondent aux limites territoriales des anciennes subdivisions.

- Les **communes pilotes** au nombre de trois (Nouadhibou, ancien Port Etienne, Aïoun et Bir Moghreïn, ancien Fort Gouraud).

Cette réforme a très vite montré ses limites, notamment la prédominance dans les conseils municipaux de notabilités traditionnelles et une surreprésentation du facteur tribal auxquels s'ajoutent les aspects liés au manque de ressources humaines qualifiées et de moyens financiers.

A partir de 1968, la deuxième phase a commencé à la faveur de la loi portant sur la régionalisation. Les communes furent alors supprimées et remplacées par un espace territorial plus grand que constitue la région.

Les objectifs visés étaient de limiter l'influence des forces traditionnelles tribales fortement ancrées au niveau communal, de profiter des capacités que recèle l'échelon régional en terme de viabilité économique et fiscale pour en faire un véritable espace de planification et de développement économique et social capable de fédérer et mutualiser les ressources et les dynamiques



avec le retour à la communalisation et la suppression des régions. Cette étape connaît des résultats mitigés sur le plan des réalisations des infrastructures et la production des services de base au profit du citoyen. Elle comporte quand bien même des résultats intéressants sur les plans institutionnels, juridiques, politiques et sociaux qu'il convient de consolider.

**HORIZONS:** *Quelles sont les perspectives d'avenir que votre département prévoit?*

**Mohamed Ould Boïlil:** Conscient de l'importance des réformes administratives et institutionnelles capables de moderniser notre pays et de le hisser au rang des Etats démocratiques, basés sur le respect du droit et le service du citoyen, le Président de la République, Mohamed Ould Abdel Aziz, a instruit le gouvernement pour prendre les mesures nécessaires en vue de la consolidation du processus de décentralisation.

C'est dans ce cadre que le gouvernement a adopté, en Conseil des ministres, une déclaration de politique de décentralisation et de développement local. Ce document d'orientation trace les grandes lignes d'une stratégie visant à consolider la réforme de décentralisation et à lui donner l'impulsion suffisante afin qu'elle devienne la trame d'une véritable stratégie de proximité des populations et de promotion de l'exercice de la démocratie locale et de responsabilisation des citoyens dans la gestion des affaires locales. A travers la politique de décentralisation, le gouvernement vise comme objectifs aussi une réelle démocratisation et la mise en œuvre des principes de bonne gouvernance.

Les grands axes de cette stratégie de décentralisation peuvent être regroupés autour des thèmes suivants:

**1. Le renforcement et la consolidation du processus institutionnel de la décentralisation.**

Il s'agit, ici, de capitaliser les expériences du passé avec leurs échecs et leurs avancées afin de s'approprier

échecs.

Dans ce cadre, un projet de code des collectivités territoriales est finalisé. Il devra combler les insuffisances de la législation actuelle, dépassée et incomplète.

Au-delà de cet aspect, des innovations importantes sont introduites dans ce texte :

- approfondissement de la décentralisation, notamment en jetant les bases juridiques de la libre administration des collectivités locales ;

- fixer les règles générales de la gouvernance locale en termes de devoirs et de droits des entités locales ;

- donner une mission aux collectivités locales en matière d'animation du développement ;

- reconnaître le rôle de l' élu en tant que responsable et représentant des populations.

**2. La décentralisation et le développement local pour une meilleure offre de services aux citoyens**

Cet axe de la politique de décentralisation vise l'émergence d'une administration de proximité permettant une participation effective des populations dans la gestion des affaires locales et une réelle prise en compte des besoins des citoyens à travers la production de services et infrastructures de bases.

Il s'agit, de manière plus claire, de faire des collectivités locales de véritables agents de développement, capables d'améliorer les conditions de vie des citoyens à travers une offre de services publics.

**3. Le renforcement des capacités financières des collectivités territoriales**

Dans ce cadre, la réforme du Fonds Régional de Développement engagé en 2011 et l'étude d'un mécanisme pérenne de financement du développement local sont de nature à améliorer substantiellement les transferts de l'Etat vers les collectivités territoriales, de renforcer leurs capacités de gestion et de maîtrise d'ouvrage.

**4. Décentralisation et Bonne**

tralisation devrait orienter le travail vers une plus grande adhésion des populations à la chose publique de manière générale et aux affaires locales en particulier à travers un contrôle citoyen et une participation effective de la société civile.

Dans ce cadre, les collectivités territoriales seront amenées à intégrer davantage la transparence dans la gestion financière, une politique de communication et d'ouverture vers tous les segments de la société.

En conclusion, le gouvernement sur la base des orientations du Président de la République, entend donner une impulsion à la politique de décentralisation et du développement local en tirant les leçons des échecs du passé avec une nouvelle démarche fondée sur des principes fondamentaux que sont : la primauté des droits du citoyen, l'ancrage de la démocratie, la bonne gouvernance, le respect de la chose publique et le développement économique et social.

Conçue et appliquée suivant cette nouvelle approche, la décentralisation devrait donc connaître un élan important et des avancées significatives dans le proche avenir.

**HORIZONS:** *Quelles sont les dispositions prises par le département pour sécuriser les frontières au regard notamment du phénomène de la transhumance?*

**Mohamed Ould Boïlil:** Dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie en matière de sécurité, le gouvernement a mis en place des postes de contrôle au niveau de toute la bande frontalière.

Toutes les personnes désireuses de venir en Mauritanie ne peuvent entrer que par l'un de ces 44 points de passage. Ce dispositif a permis de contrôler de façon rigoureuse le flux migratoire et de lutter contre le trafic de drogue et de terrorisme.

L'objectif est de construire ces postes et de les équiper par un système permettant le contrôle, à partir d'un centre unique à Nouakchott, de tous les entrées et sorties du Territoire National.

texte de sécheresse en raison du déficit pluviométrique enregistré cette année.

Le gouvernement a mis en place un programme d'urgence pour faire face à cette situation à travers une assistance aux populations et leur bétail. Outre cette assistance, les autorités vont intensifier les contacts avec leurs vis-à-vis du Mali et du Sénégal, pour permettre à notre cheptel de profiter de meilleures conditions de transhumance dans ces deux pays frères.

A cet effet, les commissions paritaires, prévues par les accords de transhumance entre notre pays et chacun de deux Etats, vont se réunir rapidement pour la mise en œuvre des dispositifs de ces accords.

En outre, une réunion des Walis et gouverneurs des régions du Mali va se tenir en Décembre pour discuter des questions frontalières et notamment des questions liées à la transhumance.

**HORIZONS:** *Quelle appréciation faites-vous des activités menées par le GGSR après un mois de prise de fonction?*

**Mohamed Ould Boïlil:** Le Groupement Général de la Sécurité des Routes est chargé d'assurer, sur l'ensemble du territoire et ce conformément à la loi N°0032/2010 :

- Le contrôle urbain des véhicules
- Le contrôle des axes sur le territoire national ;

- Le contrôle des la charge à l'essieu en collaboration avec le ministère chargé des Transports ;

- Le contrôle de la réglementation concernant la sécurité ;

- Le contrôle des documents délivrés en matière de circulation et de transport routier (Permis conduire, vignette, licence, visite technique, assurance etc) ;

- La constatation et la répression des infractions relatives à la Sécurité routière ;

- La gestion de la circulation routière en vue d'améliorer sa sécurité et sa fluidité ;

- Le contrôle et l'identification des passagers ;

- La participation active à la collecte, l'exploitation et la diffusion des renseignements ;

- La participation active à la lutte contre l'immigration clandestine ;

- La participation à la lutte contre le trafic de la drogue ;

- La participation à la lutte contre le terrorisme ;

- La participation, de concert avec les autres forces, au maintien de l'ordre.

Déployé, sur le terrain depuis environ un mois et demi, le Groupement Général de Sécurité des Routes, s'est investi, dans la gestion de la circulation, en vue de l'améliorer, et faire éviter aux usagers de la route les multiples désagréments que peuvent causer les embouteillages.

Durant cette première phase dédiée à la prévention et à la sensibilisation, l'action des éléments du GGSR, a été largement appréciée, par l'opinion publique, les usagers et l'ensemble des observateurs avisés en la matière.

La phase dite Contrôles-Sanctions, sera amorcée sous peu de temps, par le GGSR, et aura pour objectif de



الساحل باتكرينق  
**Sahel Bunkering**

SAHEL BUNKERING s.a  
Tél: 00 (222) 45 74 40 16  
00 (222) 45 74 40 17  
Fax: 00 (222) 45 74 40 18  
Nouadhibou  
Mauritanie

تزويد السفن في البحر  
**Avitaillement en Haute mer**

### **Félicitations**

*A l'occasion du 51 eme anniversaire de l'indépendance nationale, le président du conseil d'administration et le directeur général du SAHEL BUNKERING ainsi que l'ensemble du personnel de la société adressent leurs chaleureuses félicitations et leurs meilleurs voeux de santé et de bonheur au Président de la République, Son Excellence **Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz**, et leurs voeux de progrès et de prospérité au Gouvernement et au peuple mauritaniens, implorant Allah Le Tout Puissant de permettre à la Mauritanie de vivre dans la sécurité et la prospérité et de la préserver de tout mal.*

*Bonne et heureuse année*

DIALOGUE NATIONAL :

## Apaisement politique et perspectives démocratiques

Depuis sa création, la Mauritanie a constamment connu l'existence d'une opposition aux différents systèmes politiques qui se sont succédés. A l'époque, la pluralité des idéologies, la foultitude des mouvements politiques, la multitude des organisations clandestines, la diversité des obédiences et la montée de l'idéalisme, nourrissaient constamment une situation conflictuelle entre le pouvoir et une partie du paysage politique. C'était le temps des révolutions, du nationalisme aveugle et débridé, de l'internationalisme bohémien et engagé et de la passion irraisonnée. Le caractère clandestin de l'opposition et l'unilatéralisme des systèmes du parti unique ne pouvaient générer, ici et ailleurs dans de nombreux pays, que crispation, méfiance, exclusion, rivalité et violence. Les délits d'opinion étaient monnaie courante, l'expression différente interdite, la liberté confisquée, la tolérance bannie. Le langage de la répression est érigé en mode de gestion politique. Combien de Mauritaniens sont passés par les geôles pour avoir simplement exprimé une idée une opinion ou un avis ? Combien ont été contraint d'interrompre leur scolarité ou se sont vus brisée la carrière professionnelle pour avoir simplement formulé une légitime doléance ?

Jamais, ni l'opposition ni les pouvoirs de l'époque n'avaient, un instant, entrevu le dialogue comme solution d'apaisement, de rapprochement des positions et de résolution des problèmes politiques. Ceux qui ont le discernement nécessaire pour tirer les leçons des bouleversements qui se produisent de façon fulgurante dans le monde d'aujourd'hui, notamment dans notre région, peuvent se rendre à l'évidence que la conflictualité stérile n'est pas porteuse de solutions et que les crises étouffent rapidement les espoirs et secouent la stabilité. Les défis sont si nombreux, les risques si pesants et les doutes si persistants que l'intelligence déliée et la responsabilité vigilante sont les meilleures réponses aux difficultés.

Bien que le mot «historique» ait été galvaudé par l'usage abusif qui en a été longtemps fait, au point qu'il semble aujourd'hui répulsif, on serait tenté, pour une fois, de l'employer aujourd'hui, à raison, à propos du Dialogue national qui vient de se dérouler entre la majorité présidentielle et un groupe des partis de l'opposition. Le choix du recours à ce mode civilisé de règlement des problèmes traduit une réelle volonté chez les acteurs de ce dialogue à surpasser les contingences du moment, les desseins électoralistes, les visions sectaires et les positions politiciennes pour s'engager, sans apriorismes, dans une démarche citoyenne constructive en vue de préserver l'intérêt général.

Le mérite d'un tel dialogue revient indéniablement, et de façon égale, au groupe de la majorité et à celui de l'opposition qui ont accepté de se rencontrer, de discuter de manière ouverte et détendue, de négocier sans restriction de thèmes, de lever tous les tabous et de chercher des solutions à tout prix. Ils peuvent enfin se prévaloir d'avoir réussi à aplanir leurs différences et à s'accorder sur une feuille de route qui consigne clairement les actions à entreprendre pour la conduite sereine des prochaines étapes du processus politique.

Cette feuille de route énonce de prime abord des dispositions pour renforcer et consolider l'unité nationale sur les bases de notre sainte religion et de la multi culturalité de notre société. De même, elle exprime de façon expresse la volonté d'éradiquer les séquelles de l'esclavage de manière à préserver la cohésion sociale et à gommer les disparités injustes qui lézardent notre tissu social.

Aussi, les résultats du Dialogue national consacrent la consolidation de l'Etat de droit à travers une réelle réforme de la justice, un recadrage de la mission publique des organes de presse et une réhabilitation du statut de l'opposition de manière à induire l'harmonie nécessaire entre les différentes composantes de l'architecture de l'Etat de droit et à améliorer le fonctionnement de notre système démocratique.

En matière d'alternance pacifique au pouvoir, les acteurs du Dialogue national se sont accordés sur la criminalisation des coups d'Etat et de tous les changements anticonstitutionnels, apportant ainsi une garantie de plénitude et de pérennité à l'exercice souverain des choix démocratiques du peuple. Pour parer aux manœuvres dilatoires, aux pressions, trafics d'influence et aux dysfonctionnements constatés lors des élections précédentes, les deux parties ont convenu de proposer, pour son adoption, une loi organique relative à l'incompatibilité entre l'exercice d'activités politiques et l'occupation de certaines hautes fonctions de l'Etat ainsi qu'à l'interdiction de l'utilisation illégales des ressources publiques. Ces mesures qui sont de nature à rendre les opérations électorales plus justes et plus équitables renforceront la confiance et la sérénité chez les acteurs du jeu politique.

De même, la proposition d'amendements pour rendre le code électoral plus fiable et plus transparent à travers l'institution d'une commission nationale électorale indépendante, autonome aux plans administratif et financier, disposant de toutes les prérogatives dans la conduite des élections depuis l'établissement des listes jusqu'à la proclamation des résultats, sans aucune interférence de l'exécutif, constitue un gage supplémentaire d'équité et de fiabilité de toute l'opération électorale. Par ailleurs, la lutte contre le «nomadisme» politique permettra de moraliser la vie politique et de circonscrire les modes d'appartenance archaïques.

Dans le domaine de la bonne gouvernance, le groupe de la majorité présidentielle et celui de l'opposition ont souscrit à un ensemble de dispositions pour garantir la neutralité, l'impartialité et le professionnalisme de l'administration publique. Ils ont convenu également, entre autres mesures, l'application stricte et entière du principe de la séparation des fonctions d'ordonnateur et de comptable de manière à assurer une meilleure gestion des deniers publics.

En matière de sécurité et de lutte contre le terrorisme, majorité présidentielle et groupe de l'opposition participant au dialogue ont pris toute la mesure des risques que font peser sur le pays le développement des activités illicites et l'expansion du terrorisme. Ils ont souligné la nécessité d'une approche pluridimensionnelle qui prenne en compte les causes et les motivations qui sous-tendent



les phénomènes liés au terrorisme et à l'insécurité de façon générale.

Comme on peut s'en rendre compte dans les interviews réalisées dans ce dossier avec les présidents des groupes de la majorité et de l'opposition respectivement MM. Ahmed Ould Bahiya et Boydiel Ould Houmeid, l'atmosphère dans laquelle s'est déroulé ce dialogue a été

apaisée, conviviale et constructive. Et, à en juger par les appréciations qu'ils font, chacun à l'endroit de l'autre, force est de constater qu'une réelle confiance et une sincère estime se sont instaurées entre les deux parties.

Cette dynamique de dialogue qui ouvre aujourd'hui à notre pays un nouvel espace de quête intelligente,

apaisée et responsable de solutions politiques, insuffle aux Mauritaniens l'espoir de voir s'instaurer durablement les pratiques et les réflexes qui confortent l'Etat de droit, la bonne gouvernance et les libertés publiques au service d'un système démocratique qui sait se remettre en cause et qui se construit au fil du temps. ●

HMS

République Islamique Mauritanie  
Honneur - Fraternité - Justice

CAISSE NATIONALE  
DE SECURITE SOCIALE

الجمهورية الإسلامية الموريتانية  
شرف - إخاء - عدل

الصندوق الوطني  
للضمان الاجتماعي

**Communiqué**

**Le Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale invite les employeurs redevables des arriérés de cotisations et de la médecine du travail à procéder au règlement de leurs arriérés avant le 30 novembre 2011. Passé ce délai, les dossiers des employeurs défaillants seront transmis à la justice pour engager la procédure de saisie de leurs comptes bancaires et du trésor public conformément aux dispositions de la loi 67. 039 du 3 février 1967 instituant un régime de sécurité sociale et ses textes d'application.**

**Le Directeur Général  
Mohamed Ali Ould Dedew**

République Islamique Mauritanie  
Honneur - Fraternité - Justice

CAISSE NATIONALE  
DE SECURITE SOCIALE

الجمهورية الإسلامية الموريتانية  
شرف - إخاء - عدل

الصندوق الوطني  
للضمان الاجتماعي

**Communiqué**

**La Caisse Nationale de sécurité sociale (CNSS) informe l'ensemble des employeurs que le SMIG est passé à 30.000 UM pour compter du 1er septembre 2011 et ce, conformément aux dispositions du décret 2011-237 du 24 octobre 2011 portant relèvement du Salaire Minimum interprofessionnel Garanti. Il leur est donc demandé de tenir compte de cette augmentation dans les déclarations du 4e trimestre 2011.**

**Les employeurs soumis au paiement mensuel devront régulariser leur situation en même temps que le paiement des cotisations de ce trimestre.**

**Toute déclaration ne comportant pas le nouveau SMIG ne sera pas recevable à la CNSS et donnera lieu à l'application des pénalités prévues par les textes en vigueur**

**Le Directeur Général  
Mohamed Ali Ould Dedew**

## PROGRAMME DE PROMOTION DE LA PIERRE TAILLEE



### Objectif du Programme

Le Programme de Promotion de la Pierre Taillée a pour objectif, la lutte contre la pauvreté à travers la création d'activités à haute intensité de main d'œuvre, la promotion des activités liées aux matériaux locaux (notamment la pierre et l'argile) et l'appui à l'émergence de petites et moyennes entreprises connexes au secteur du bâtiment et des infrastructures.

### Bilan des réalisations du Programme :

Le Programme de Promotion de la Pierre Taillée compte à son actif plusieurs réalisations dont les principales portent sur :

- la mise en place de trois unités de production ayant pour capacité de production : industrielle 36 m3 par jour, en vrac 35 m3/jour et 500 pavés de 10X20cm/jour;

- la création de onze Groupements d'intérêt économique (GIE) de producteurs de la pierre, un GIE de producteurs de gravier et un GIE de producteurs de BTC (Briques en Terre Comprimée) ;

- l'encadrement de cinq cents ouvriers de la pierre ;

- la mise en place de deux antennes régionales ;

- l'appui à l'introduction d'une filière de formation en taille de pierre dans trois CFPP ;

- la réalisation d'une série de formations à l'intention des artisans, des GIE et des MPE du BTP de façon générale ;

- le développement de partenariats importants avec les secteurs public et privé ;

- la réalisation d'ouvrages démonstratifs à Nouakchott et à l'intérieur du pays sur l'usage de la pierre ;

### Impact socioéconomique :

- Valoriser et promouvoir l'exploitation des ressources nationales ;

- introduire l'usage intense de la pierre et des autres matériaux locaux dans la construction des routes et du bâtiment (le pavage, la maçonnerie, la décoration, l'artisanat, etc.) ;

- former et mettre sur le marché une main d'œuvre nationale qualifiée ;

- créer des emplois pérennes et des revenus décents pour une population nécessiteuse et à faible niveau scolaire ;

- Introduire l'usage de technologies nouvelles d'exploitation de la pierre ;

- contribuer à l'économie de devise et à la baisse des coûts de transport ;

- promouvoir l'émergence de PME spécialisées dans l'exploitation des matériaux locaux de construction.

### La pierre est un matériau de construction économique et durable



### Utiliser la pierre c'est aussi lutter contre la pauvreté



La pierre résiste aux aléas climatiques plus que tout autre matériau de construction

L'usage de la pierre garantit l'esthétique et la pérennité



T.Z.Ilot A 635 Av. 42-02 - Tél: 00 222 45 25 92 39-45 25 22 00  
Siège central: Nouakchott - Web: [www.pppt.mr](http://www.pppt.mr) - E-mail: [pierre.taillee@yahoo.fr](mailto:pierre.taillee@yahoo.fr)

Le Président du groupe de l'opposition à Horizons :

## «Les points de convergence entre majorité et opposition sont beaucoup plus

**Le président du groupe de l'opposition lors du Dialogue national, Monsieur Boydiel Ould Houmeid livre ici, dans cette interview, ses impressions du déroulement de ce forum entre majorité et opposition, explique les raisons qui ont conduit à leur participation, évalue les résultats de la rencontre, évoque les prochaines échéances électorales et commente les garanties de transparence et d'équité que confère la feuille de route issue du dialogue.**

**Il expose les garanties institutionnelles qu'apportent les amendements proposés par la feuille de route, commente la position des partis de l'opposition qui ont refusé de prendre part au Dialogue national et dément avec force les allégations au sujet d'une instrumentalisation des résultats du dialogue à l'encontre d'une partie donnée.**

**HORIZONS :** *Le Dialogue national auquel vous avez pris part, à la tête du groupe de l'opposition, a été sanctionné par une feuille de route. Ce document répond-il à l'ensemble des questions et des problématiques qui vous préoccupent en tant qu'opposition ?*

**Boydiel Ould Houmeid :** Je voudrais tout d'abord vous remercier pour cette opportunité que vous m'offrez. Pour répondre à votre question, je dirai que le principe de base dans la réussite de tout dialogue est l'acceptation par toutes les parties que leurs positions sont sujettes à discussion et qu'elles pourraient être, ne serait-ce qu'en partie, être remises en cause; sinon elles ne seraient pas soumises aux négociations. Le premier résultat réalisé à travers le Dialogue national, qui est en soi un acquis, est d'avoir rendu possible la rencontre des acteurs politiques mauritaniens dont les points de convergence sont beaucoup plus larges que ceux de leurs divergences parce qu'ils ont en partage un même objectif, celui de la construction et du développement de leur pays. C'est pourquoi, cette rencontre était importante et nécessaire, d'autant plus qu'il est inconcevable de rapprocher des opinions ou des positions et de résoudre des problèmes entre des parties sans que celles-ci ne discutent, dialoguent et négocient. En cela, nous avons été impulsés par notre volonté de faire réussir cette initiative et par la disponibilité des pouvoirs publics dont la main tendue pour le dialogue et leur détermination à parvenir à des résultats concrets ont été pour nous source de motivation.

En dépit de mon incapacité à affirmer que ce dialogue ait apporté des réponses à toutes les attentes de l'opposition, je peux, en revanche, assurer que la feuille de route sur la base de laquelle s'est déroulée le dialogue a été le fruit d'un consensus entre les différentes entités de l'opposition au terme



d'une année de tentatives pour parvenir à ce dialogue auquel trois partis de la coordination de l'opposition et un autre parti ont décidé de participer.

C'est ici le lieu pour moi de souligner que les résultats du Dialogue national sont importants en ce sens que, pour la première fois, un président de la République, un parti au pouvoir et un gouvernement rencontrent des acteurs de l'opposition dans le but de s'entendre sur les moyens et sur les modalités d'un système démocratique. Toute personne qui prendra la peine de se rendre compte des conclusions de ce dialogue, se rendra à l'évidence que les résultats atteints sont très importants, en particulier en matière de la commission électorale, du rôle de l'institution militaire dans le système démocratique et de celui de la presse publique.

A ce niveau, je tiens à réaffirmer que les dividendes politiques de ce dialogue ne profitent pas uniquement aux partis qui y ont pris part ou au gouvernement mais à tout le peuple, à toutes ses entités ; parce que la refondation de notre système politique induit un impact positif pour l'ensemble des Mauritaniens.

**HORIZONS :** *Certains parmi la majorité qui a boycotté le Dialogue national estiment que les résultats de cette rencontre sont en deçà du minimum requis pour leur conférer la crédibilité nécessaire. Quel est votre avis à ce sujet ?*

**Boydiel Ould Houmeid :** Un adage populaire énonce : «ne montre point le ciel à celui qui ne la voit pas». Néanmoins, ceux de la majorité qui ont refusé de prendre part à ce dialogue, reconnaissent, en cercle restreint, tout le contraire de cet avis. Bien plus, ils admettent volontiers, en privé, que les résultats atteints sont importants et qu'ils dépassent même toutes leurs espérances. Quant aux opinions déclinées publiquement, nous savons, en tant qu'hommes politiques, que la reconnaissance des résultats d'un dialogue pour des partis qui l'ont boycotté équivaut, de facto, à la reconnaissance de leur propre échec, ce qu'aucun parti politique ne pourra admettre.

Toutefois, la position de boycott de ces partis rendra incohérente leur participation

aux prochaines échéances électorales et, dans le cas où ils viendraient à y participer, ils se rendront alors compte des améliorations concrètes que ce dialogue a introduites et des résultats tangibles qu'il a réalisés.

**HORIZONS :** *Certains analystes affirment que le rapprochement entre la majorité et les partis de l'opposition qui ont participé au Dialogue national est intervenu bien avant le début de ce forum et qu'en raison de ce rapprochement, la majorité n'était pas contrainte de leur faire d'importantes concessions. Cette analyse est-elle fondée et vous considérez-vous toujours comme des formations de l'opposition ?*

**Boydiel Ould Houmeid :** Cette assertion ne repose sur aucun fondement. Elle est dénuée de toute part de vérité parce que, simplement, en tant que partis participant au dialogue, nous sommes connus pour notre aversion pour ce genre de pratiques et méthodes politiques malsaines. Nous avons agi en âme et conscience, en toute transparence, et avons, à chaque fois, rendu compte fidèlement, sans dénaturation des faits et sans louvoisement, aux partis de la Coordination de l'opposition, de la consistance des discussions que nous avons eues avec le président de la République et le gouvernement.

S'agissant de notre position politique, nous demeurons des partis de l'opposition mais, contrairement à d'autres, une opposition responsable. Ceux qui estiment que l'opposition signifie la guerre, le conflit et les mouvements de la rue se trompent à notre sujet, parce que ces méthodes ne sont pas nôtres à Al Wiam ou aux autres partis de l'opposition qui ont participé au Dialogue national. De mon point de vue, l'adhésion à un parti politique implique l'acceptation du système démocratique qui est fondé sur la pluralité des partis et leur différence. Les problèmes de notre pays ne sauraient être résolus que par le dialogue et la démocratie. Le peuple reste le seul arbitre entre les partis politiques à travers son plébiscite des programmes que ces formations soumettent à son vote.

Si certains avancent que ce ne sont pas les convictions qui sont déterminantes dans les choix politiques de la plupart des Mauritaniens, estimant que les institutions démocratiques

ne seraient, à leurs yeux, que des outils aux mains du pouvoir, il convient d'avoir à l'esprit qu'une telle situation même si elle était avérée n'est pas figée et qu'elle est appelée à disparaître avec le temps. Tous les pays cités actuellement en références de démocratie ont connu des situations similaires. Notre objectif, en tant que partis politiques, est justement de convaincre le peuple mauritanien que la démocratie signifie l'exercice du pouvoir par le peuple à travers les élections et non par la violence. Toutefois, les autres ont le droit d'avoir une vision contraire, même si je ne me lasserai pas de dire que celui qui cherche le mal n'a point besoin de l'aide d'un groupe.

Ce qui s'est récemment produit dans certains pays, en particulier dans notre région arabe, même si je ne le désapprouve pas en raison de son caractère spontané, imprévisible et non programmé, je reste convaincu que les partis politiques n'ont d'autre voie pour parvenir au pouvoir que celle des élections.

**HORIZONS :** *Malgré l'importance des thèmes débattus lors du Dialogue national, nombreux sont ceux qui pensent que l'accent avait plutôt été mis sur des questions qui intéressent principalement les partis politiques et que des thèmes comme ceux de la réforme de la justice, de la bonne gouvernance... ont été traités de façon générale sans qu'à ce sujet on débouche sur des résultats concrets. Qu'en pensez-vous ?*

**Boydiel Ould Houmeid :** Je considère que vos questions reflètent le point de vue des partis qui ont boycotté le dialogue national et de toute la société mauritanienne. Toujours est-il que les résultats auxquels nous sommes parvenus traduisent les impératifs que nous dicte notre rôle de politiques. Leur application interviendra dans une seconde phase à travers la promulgation de lois, l'adoption de décrets et la prise de décisions au cours desquelles le rôle des techniciens sera clair et présent. A ce niveau, la commission en charge du suivi fera appel à l'expertise nécessaire. A titre d'exemple, la Haute Autorité de la presse et de l'Audiovisuel (HAPA) est structurellement incapable de jouer son rôle aussi bien à l'endroit des politiques que des professionnels de l'information. Les changements proposés à son niveau et qui sont consignés dans la feuille de route, imposeront à cette institution de s'élargir et de s'adapter pour être à même d'accompagner les médias publics et de jouer son rôle d'arbitre entre les différents acteurs politiques. Pour cela, il importe qu'elle dispose des ressources humaines et des moyens matériels pour remplir convenablement sa mission. Dans ce cadre, la supervision de la HAPA sera politique au moment où son travail technique sera nécessairement assuré par des experts.

**HORIZONS :** *D'aucuns prétendent que, contrairement aux partis du boycott, le groupe de l'opposition participant au Dialogue national ne dispose pas d'une base populaire suffisante pour devenir un acteur efficace et pour lui conférer un poids appréciable dans les négociations. Que pourriez-vous leur répondre ?*

**Boydiel Ould Houmeid :** Ceux qui font de telles affirmations ne sont pas au fait de la réalité politique de notre pays. L'indice de représentativité des partis, est mesurable à l'aune des résultats que ces formations politiques enregistrent lors des élections ou de l'ampleur des meetings populaires qu'ils organisent. Au cours des dernières élections intervenues dans notre pays (lors des présidentielles de 2009), Messaoud Ould Boulkheir était en deuxième position sans compter du reste que le niveau de représentativité populaire et parlementaire des partis mauritaniens est connu. A titre d'illustration,

le parti Al Wiam que j'ai l'honneur de présider dispose de quatre députés à l'Assemblée Nationale tout comme il est représenté au niveau du Sénat. Le parti de l'Alliance Populaire Progressiste (APP) dispose d'une représentativité presque dans les mêmes proportions. Quant à l'autre partie, elle connaît, elle-même, son niveau de représentativité et je ne tiens pas particulièrement ici à m'y attarder. J'ajouterai simplement que les prochaines élections seront, encore une fois, une opportunité pour les différentes formations politiques d'évaluer leurs assises populaires tout comme les réunions et les meetings qu'ils tiendront pour drainer le soutien à leurs positions seront, eux aussi, une occasion de tester leur degré de représentativité.

**HORIZONS :** *Quelles principales concessions a concédé la majorité sur des thèmes que vous considérez auparavant comme préalables à la réussite du dialogue et est-il vrai que certaines questions que l'opposition estimait centrales et indispensables ont été résolues ?*

**Boydield Ould Houmeid :** En tant que partis politiques, nous sommes tenus d'inscrire la consolidation du système démocratique dans nos priorités. Cet objectif ne saurait être atteint sans des élections honnêtes et transparentes, ce à quoi l'opposition et le peuple mauritanien dans son ensemble ont toujours appelé. Nous sommes parvenus à cet objectif à travers ce dialogue. C'est ainsi que l'accord comporte la création d'une commission électorale entièrement indépendante tant au plan administratif qu'au plan matériel. Il s'agit là d'une réponse appropriée à une revendication centrale de l'opposition. De même, nous sommes parvenus à nous entendre sur un ensemble de conditions qui sont de nature à garantir l'indépendance, la neutralité et l'impartialité des médias publics, ce qui n'était pas le cas avant ce dialogue. Par le passé, l'opposition était victime d'un traitement inéquitable de la part des organes publics d'informations telles que la Radio et la télévision publiques. C'est là un gage important de consolidation de l'Etat démocratique. S'agissant du rôle de l'armée, les conclusions du dialogue énoncent expressément l'interdiction pour les membres des forces armées et de sécurité de s'adonner à des activités politiques quelles qu'elles soient. Le vote des membres de ces forces devra être effectué un jour avant le jour du scrutin général, ce qui constitue une réponse favorable à une revendication, elle aussi, longtemps exprimée par l'opposition.

Pour ce qui est du thème concernant l'unité de la garde présidentielle, discuté lors du dialogue, nous n'avons aucun inconvénient à revoir à l'avenir la fonction et les missions assignées à cette unité, partant du constant que les Etats à grande tradition démocratique confient la sécurité des autorités publiques à des forces qui bénéficient de formation spécifique, différente de celle des armées classiques. Ce recadrage semble tributaire d'une étude qui devra tenir en compte les aspects techniques et des moyens financiers que l'Etat n'est pas, actuellement, en mesure de mobiliser.

A aucun moment, ne s'est exprimée, de la part de l'une ou de l'autre partie, une opposition au principe de création d'une unité spécifique en charge de la sécurité des autorités publiques. Mais si une telle mesure devra être prise, cela devra être fait dans le cadre des institutions de l'Etat de droit et non pas pour répondre au désir d'une quelconque personne.

**HORIZONS :** *Quelles sont les garanties qui vous ont été données par la majorité présidentielle en matière d'application des dispositions de la feuille de route et avez-vous perçu chez la majorité des fondements qui vous sont communs qui pourraient, à l'avenir, contribuer à aplanir vos différends avec elle ?*

**Boydield Ould Houmeid :** A mon avis, la plus importante garantie est le désir et la volonté délibérée des parties à privilégier le dialogue, leur capacité à déboucher sur des résultats sans contrainte ni pression et leur engagement ferme à mettre en application les termes de leur accord à travers une commission d'exécution et de suivi à parité égale. Cette commission a déjà débuté ses travaux et, pour preuve de sérieux et crédibilité, les résultats du dialogue et la cérémonie de signature de la feuille de route ont été diffusés par les médias publics. Comme j'ai eu à le dire, lors de la clôture du Dialogue national, l'application des dispositions du document final est importante pour tous et, de concert avec l'autre partie, nous œuvrons sans relâche à les mettre à exécution. Toutefois, la grande partie du travail revient aux autorités qui ont la latitude d'adopter les lois et les décrets nécessaires aux amendements constitutionnels au sujet desquels une commission a été constituée.

Il importe de souligner que le dialogue nous a permis à tous, opposition et majorité, de découvrir que nos divergences n'ont pas la profondeur que leur prêtent certains et qu'elles se limitent à des différences de points de vue sur des aspects non essentiels. Il arrive même que nous partageons avec la majorité la même vision sur certaines questions essentielles.

Nous avons perçu chez le Président de la République, le Premier Ministre et le chef du groupe des partis de la majorité un souci réel de voir réussir ce dialogue. Cela me conduit à affirmer avec force qu'ils n'épargneront aucun effort pour appliquer les résultats qui en sont issus.

**HORIZONS :** *Le Dialogue national s'est penché sur des thèmes tels que la «transhumance politique» et les candidatures indépendantes. Ne pensez-vous pas que c'est là une entorse à l'esprit même de la démocratie qui consacre la liberté de choix ?*

**Boydield Ould Houmeid :** Chaque nation et chaque Etat ont leur spécificité qui les différencie des autres de telle sorte que chaque système démocratique peut être adapté à un pays sans qu'il ne soit forcément pour un autre, même si ce système a fait ses preuves dans un pays considéré comme une référence en démocratie. Je n'exagère pas quand je dis que, dans certains aspects de notre démocratie, nous sommes en avance par rapport à certains pays occidentaux cités parfois en



exemple en la matière. Pour ce qui est de l'interdiction des candidatures indépendantes, cette disposition a tenu compte de la réalité mauritanienne que nous connaissons. Cette réalité est marquée par la persistance du tribalisme et du régionalisme qui influence, encore, les positions et choix politiques chez une partie de nos compatriotes. L'expérience en matière de candidatures indépendantes est assez éloquente à ce sujet. L'interdiction est le seul moyen de lutte contre les travers de ce type de candidature.

Cette interdiction ne sera plus nécessaire une fois que le peuple mauritanien aura atteint le niveau d'éveil et de maturité politiques à même de le prémunir contre ces risques et ces travers, que les mobiles qui ont conduit à la prise de ces dispositions auront disparu et que les partis politiques et leurs programmes deviennent les facteurs déterminants dans le choix des citoyens.

Contrairement à notre pays, dans les pays occidentaux à grande tradition démocratique, les candidatures indépendantes sont très limitées en raison même de la difficulté pour un candidat d'être élu en dehors d'une formation politique. Et même s'il venait à y être élu comme indépendant, le candidat conservera son statut d'indépendant durant tout son mandat.

Vous vous rappelez sans doute les élections de 2006 à l'issue desquelles les indépendants étaient majoritaires au Parlement. Pourtant, il n'a pas fallu plus de deux semaines après leur élection pour

que ces «indépendants» ne déclarent leur adhésion à la formation ADEL qui était, à l'époque, le parti au pouvoir. Ces mêmes élus ont par la suite changé de camp. C'est pourquoi il convient de mettre un terme à ce comportement politique malsain et de ce type de pratiques comme le quota accordé à l'avance pour les femmes dans chaque circonscription électorale. L'institution de ce quota a requis l'adoption d'une loi alors que si la société mauritanienne avait atteint un certain niveau d'éveil, cette disposition institutionnelle n'aurait pas été nécessaire.

**HORIZONS :** *Si jamais la majorité et l'opposition du boycott venaient à s'entendre et à engager un dialogue similaire à celui qui vient d'avoir lieu, quel sera votre rôle dans ce nouveau dialogue et croyez-vous, le cas échéant que ses résultats éventuels influenceraient ceux du précédent ?*

**Boydield Ould Houmeid :** Je ne crois pas qu'il soit possible pour un Etat quelconque d'organiser un dialogue toutes les semaines en particulier de reprendre un dialogue auquel ont été invités tous les acteurs politiques dont certains ont choisi d'y participer au moment où d'autres l'ont boycotté. Néanmoins, la porte reste grande ouverte à l'opposition du boycott pour qu'elle nous rejoigne et travaille avec nous aussi bien en matière de choix des membres de la commission indépendante électorale que de mise en œuvre des autres dispositions. Toutefois, vous me permettez d'aborder ici une

question que vous n'avez pas évoquée et autour de laquelle l'opposition du boycott fait grand bruit. Cela est en rapport avec les affirmations selon lesquelles cette frange de l'opposition prétend que certaines dispositions de la feuille de route issue du dialogue ont été conçues sur mesure à l'encontre du président de l'Union des Forces démocratiques (UFD). Ma réponse à ces allégations est que la loi est impersonnelle et le frère Ahmed Ould Daddah a exercé la politique et a présidé l'UFD non pas pour être leader de l'opposition mais dans l'unique dessein de parvenir au pouvoir et d'être président de la République. Par conséquent, les dispositions de la feuille de route concernant la direction de l'opposition ne vise pas le frère Ahmed Ould Daddah pour lequel nous souhaitons tout le bien du monde.

Comme j'ai eu à le dire au cours de certaines rencontres avec la presse, la constitution mauritanienne actuelle consacre un système présidentiel fortement inspiré du système politique français de la cinquième république qui, lui, ne prévoit pas une institution de l'opposition.

Cette disposition n'existe que dans le système du Royaume Uni où le chef de l'opposition est toujours un député. Les amendements proposés dans la feuille de route sont allés beaucoup plus loin à ce sujet parce qu'elle élargisse cette fonction aux maires et aux sénateurs. ●





مجموعة احمد سالك ولد محمد الامين ولد أبوه  
تهنئ رئيس الجمهورية وكافة الشعب الموريتاني  
بمناسبة الذكرى 51 للإستقلال الوطني

*Le Groupe Ahmed Saleck Ould Mohamed  
Lemine Bouh félicite le Président  
de la République et l'ensemble du peuple  
mauritanien à l'occasion de la 51ème fête  
de l'Indépendance nationale*



Le Président du groupe de la majorité à Horizons :

## «Le Dialogue national a permis de consolider les acquis de notre peuple et d'adapter notre système politique»

**M. Ahmed Ould Bahiya, président du groupe des partis de la majorité lors du Dialogue nationale évoque dans cette interview les motivations qui ont conduit à l'organisation de cette rencontre, l'atmosphère qui a prévalu durant les débats et les résultats auxquels les participants à ce forum sont parvenu. Il souligne avec force que cette dynamique de dialogue entre la majorité et l'opposition est une première dans notre pays et qu'elle ouvre de larges perspectives pour la consolidation de l'Etat de droit, l'enracinement de la démocratie et la promotion des Libertés publiques.**

**HORIZONS :** Pensez-vous que le dialogue national ait apporté des réponses à l'ensemble des problématiques liées à l'instauration de l'Etat de droit et qu'il ait débouché sur un consensus entre la majorité et l'opposition de nature à garantir les bases de la construction de la Mauritanie nouvelle?

**Ahmed Ould Bahiya :** Je voudrai tout d'abord remercier votre journal pour l'intérêt qu'il accorde au Dialogue national et souligner ensuite que nous vivons, Allah en soit loué, dans un Etat de droit même si, par ailleurs, comme du reste dans les démocraties les plus enracinées, il convient, de temps en temps, de réviser les textes fondamentaux pour accompagner les transformations sociales, économiques et technologiques. Toujours est-il que le dialogue constitue la meilleure approche pour garantir la base la plus large possible d'un consensus autour de solutions à même de permettre aux citoyens de relever les défis en matière de sécurité, d'unité nationale et de développement durable.

Son Excellence le Président de la République a, à maintes occasions dont la dernière lors de la fête de l'indépendance nationale, adressé un appel clair à tous les acteurs politiques pour qu'ils participent à un dialogue sans conditions préalables et sans tabous. La majorité présidentielle et certains partis de l'opposition ont favorablement répondu à cet appel. S'agissant des résultats de ce dialogue, j'estime que l'accord conclu entre les parties qui y ont pris part traduit la volonté de parvenir à des objectifs concrets et, pour ma part, je suis convaincu, qu'il a été sérieux et constructif et qu'il a permis de repenser et de refonder, les bases d'une démocratie qui gagne en transparence par rapport à notre sous-région.

**HORIZONS :** D'aucuns considèrent que l'Etat mauritanien est né avec une crise structurelle qui transcende les contingences et les conflits politiques. Cette dimension a-t-elle été prise en compte lors des discussions et s'est-elle reflétée au niveau des résultats du dialogue ?

**Ahmed Ould Bahiya :** C'est là une vision quelque peu pessimiste et injustifiée. L'Etat mauritanien s'est constitué à l'instar des autres pays de notre zone dans des conditions plus ou moins semblables à celles qui marquent la naissance de tout nouveau pays. La création d'un nouvel Etat est toujours accompagnée d'un certain nombre de défis réels qu'il convient de relever. Par leur volonté, les Mauritaniens sont parvenus à instaurer les institutions d'un Etat viable et de transcender les défis auxquels fait face



le tout Etat en gestation. Toujours est-il que les débats et les échanges qui ont eu lieu au cours du Dialogue national et les résultats qui en sont issus ont permis de consolider les acquis et d'améliorer le système politique pour l'adapter aux exigences des transformations que connaît notre pays et mieux répondre aux aspirations des citoyens en matière de libertés, de développement et de progrès.

**HORIZONS :** L'opposition ayant boycotté le Dialogue national a-t-elle minimisé les résultats de ce forum estimant qu'il s'est confiné dans des généralités et évité les détails dans lesquels, dit-on, «réside le diable». Ce jugement est-il fondé ?

**Ahmed Ould Bahiya :** J'estime que les avis et les opinions exprimés par l'opposition qui a boycotté le Dialogue national et la propension de celle-ci à en faire grand étalage sont encore une fois la preuve de la consécration des libertés publiques dans notre pays, source de différence et de pluralité dont il faudrait être fier. Depuis que Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz préside aux destinées du pays, les moyens d'expression se sont diversifiés, les libertés se sont renforcées et toute forme de censure a disparu. C'est pourquoi il est loisible à tout un chacun d'exprimer librement son opinion indépendamment du bien-fondé ou non de cette opinion. S'agissant de ceux qui auraient minimisé les résultats du Dialogue national ou qui l'auraient taxé de s'être confiné dans les généralités, je pense tout simplement qu'ils n'ont pas pris la peine de lire la feuille de route qui a été adoptée par les participants à ce dialogue. A titre d'exemple, le caractère totalement indépendant de la commission nationale en charge des élections ne fait aucun doute si l'on prend en compte l'aspect précis et détaillé des dispositions qui définissent expressément ses prérogatives. C'est aussi le cas pour toutes les autres dispositions, notamment en matière de code électoral. Nous ne sommes pas surpris par la position négative affichée par ceux qui ont boycotté le Dialogue national ni par leurs vaines tentatives de porter ombrage à ses résultats qui ont été salués par les forces vives de la nation.

**HORIZONS :** Pour autant que la majorité présidentielle a annoncé sa disponibilité à s'orienter vers ce dialogue sans réserve

aucune, pourrions-nous savoir quelles principales concessions avez-vous faites à l'opposition ?

**Ahmed Ould Bahiya :** Contrairement à ce que certains pensent, l'objectif unique du dialogue vise à discuter, sans a priori, des grandes questions nationales, dans la seule perspective de la sauvegarde de l'intérêt général, en particulier en matière de consolidation de la pratique démocratique en tant que moyen de réalisation du développement et de la stabilité du pays. Ce sont exactement ces principes qui sous-tendent cet objectif que la majorité a défendus, conformément au programme de développement du Président de la République, programme que les Mauritaniens ont largement plébiscité.

**HORIZONS :** Certains analystes vont jusqu'à affirmer que la majorité était contrainte à opter pour ce dialogue en raison de ce qu'ils appellent «des crises qui affectent le pays telle que la sécheresse, en plus de pressions extérieures». Cette perception est-elle fondée ?

**Ahmed Ould Bahiya :** Dire que ce sont les crises ou les pressions extérieures qui seraient à l'origine de l'option du dialogue ne repose sur aucun fondement. Tous savent pertinemment que Son Excellence le Président de la République avait appelé au dialogue à de nombreuses occasions, dont la dernière en novembre 2010. A ce moment-là, aucun indice ne pouvait laisser présager la survenue de la sécheresse dans notre pays ou de crises de quelque nature qu'elles soient. Tout comme il est hors de question de penser que les pressions, quelles qu'en soient les sources, pourraient infléchir les choix souverains de notre pays. L'option du dialogue politique a été l'expression d'une volonté délibérée et n'a été dictée que par le seul souci de l'intérêt suprême de la nation mauritanienne.

**HORIZONS :** Certains avancent que le plus difficile n'est pas de parvenir à un accord entre majorité et opposition mais réside plutôt dans la mise en œuvre réelle des termes de l'accord. Avez-vous pris en compte, dans toutes leurs dimensions, les aspects liés à la mise en application de cet accord ?

**Ahmed Ould Bahiya :** Les partenaires du dialogue ont commencé la mise en œuvre de

la feuille de route aussitôt que cet accord a été signé. C'est ainsi que la commission constituée aux fins d'en assurer le suivi et l'exécution des différentes dispositions de l'accord, tient des réunions quasi-quotidiennes et poursuit son travail de façon régulière. Elle a déjà déterminé les modalités de son action et exprimé ses besoins en expertise. Nous sommes confiants dans sa capacité à traduire concrètement dans les faits tous les engagements consignés dans la feuille de route issue du dialogue.

**HORIZONS :** Ne considérez-vous pas que les dispositions de l'accord à l'encontre de «la transhumance politique» et des candidatures indépendantes sont de nature à porter préjudice principalement aux partis de la majorité que vous représentez ?

**Ahmed Ould Bahiya :** Je pense vous avoir assuré que l'objectif insigne du Dialogue national est la consolidation de la pratique démocratique, loin de tous calculs partisans ou autres. Il n'y a pas de partie lésée tant que l'objectif demeure la préservation des intérêts suprêmes du pays.

**HORIZONS :** Si les partis qui avaient boycotté le Dialogue national venaient à se départir des conditions préalables à leur participation, seriez-vous disposés à entamer avec eux un dialogue similaire ?

**Ahmed Ould Bahiya :** Nous avons accepté d'aller vers ce dialogue ouvert sans conditions et sans plafond avec les plus importants partis de l'opposition. Se faisant, nous avons discuté tous les sujets dont le débat était réclamé par l'opposition dans son ensemble. Nous sommes parvenu à des résultats très positifs dans l'intérêt de tous les acteurs politiques. Nous œuvrons avec détermination à les traduire en réalisations concrètes. L'intérêt national et l'honnêteté intellectuelle commandent de saluer ces efforts et de les apprécier à leur juste valeur.

**HORIZONS :** Dans une interview similaire avec le président du groupe de l'opposition qui a pris part au Dialogue national, Monsieur Boydiel Ould Houmeid a indiqué que la réussite de ce forum revient, pour une grande part, à vos qualités personnelles, notamment à votre indépendance d'esprit. Cela signifierait-il que rien n'était préalablement concocté par la majorité et que pour assurer la réussite du dialogue aucun plafond ne limitait les concessions qu'il vous était possible de faire ?

**Ahmed Ould Bahiya :** Je tiens à réaffirmer que les facteurs de réussite du Dialogue national résident essentiellement dans la volonté sincère des deux parties et leur ferme détermination à parvenir à des résultats au service de l'intérêt général et ce indépendamment de toute autre considération.

C'est ici le lieu pour moi d'adresser mes remerciements à tous les participants à ce dialogue, majorité et opposition, pour les efforts louables qu'ils ont consentis et pour les excellents résultats qu'ils ont enregistrés.

**HORIZONS :** Au terme de cet accord, comment entrevoyez-vous les perspectives du processus politique national ?

**Ahmed Ould Bahiya :** Je suis entièrement convaincu que les résultats de ce dialogue donneront une forte impulsion à notre système démocratique à travers la refondation d'une nouvelle pratique politique qui consacre le rôle des partis, promeut les libertés publiques, renforce la cohésion nationale et garantit un développement durable de notre pays. ●

(Traduit de l'Arabe)

## POÉSIE DE LA RÉSISTANCE :

## Ces plumes qui accompagnaient les fusils ...

Par Mohamed OULD BOYAH

L'invasion coloniale a été -et demeure- une rude épreuve pour l'ensemble des peuples qui en étaient victimes. En Mauritanie plus que partout ailleurs, ce drame a été péniblement ressenti et combattu par la plupart des Mauritaniens (toutes races confondues). Dès l'arrivée du colonisateur, notre peuple s'est dressé derrière les barricades pour chasser l'envahisseur et défendre son honneur et sa dignité. Dans ce cadre, les Mauritaniens ont engagé un combat multiforme contre le colonisateur. Au reflet de ce combat, dans la sensibilité des poètes et des guerriers résistants, nous devons l'éclosion et le développement de toute une poésie. Il s'agit de la poésie de résistance en Mauritanie.

Mais, nous nous intéresserons ici, exclusivement à la poésie populaire (Leghene), celle qui s'exprime en langue dialectale : le Hassaniya. C'est dire que ce travail n'a pas la prétention de couvrir toute la poésie anticoloniale en Mauritanie parce qu'il passe sous silence toute la riche poésie en arabe classique et aussi en langues nationales.

Par leurs plumes, mais aussi par leurs fusils, les Mauritaniens ont activement participé à ce glorieux combat : on peut en citer, à titre d'exemple, les Emirs :

- Ahmed Ould Deid
- Sid'Ahmed Ould Ahmed Ould Aïda
- Bakar Ould Soueid'Ahmed
- Ahmed Salem Ould Ely ...

Dans une étude précédente, j'avais réussi à réunir une cinquantaine de poèmes riches et variés. Leurs thèmes dominants qui fustigeaient le colonisateur allaient de la plainte et du fatalisme jusqu'aux joutes poétiques entre résistants et collaborateurs, en passant par l'exhortation à la lutte armée, les diatribes contre les collaborateurs, la lutte pour le maintien de l'ordre social, l'exil et l'évocation nostalgique du terroir et la glorification des martyrs.

Une brève illustration de ces principaux thèmes s'impose avant de dégager quelques enseignements qu'on peut tirer de la poésie populaire de résistance en Mauritanie.

## Plainte et fatalisme

" Il nous est venu du sud un monde pénible "

Autant l'arrivée du colonisateur était ressentie avec atrocité par les Mauritaniens, comme l'indique le vers de Mohamed Abdellahi Ould Mohamed Asker, autant on ignorait, au début du siècle dernier, qu'avec ce même vers, une littérature de combat était en train de naître...

Mohamed Abdallahi Ould Mohamed Asker:

من كبل جان خلق اهجين  
ابجيرو واحكم حكم امتين  
اعلين ماه حكم الدين  
اللي من مرجي خيرك  
وابن جيرو غير امحقين  
عن ذلك اجير الا جيرك  
وامحقين امل عن  
يل ذ كامل تدبيرك  
فيد ال غيرك ما كن  
ولا عن فيد ال غيرك

Je vous livre ici la traduction de son poème intégral:

Il nous est venu du sud un monde pénible  
Avec des maisons en béton et des lois trop dures  
Pour nous ; et ce ne sont pas les lois de la religion  
Dont on attend la félicité.  
Et nous sommes sûrs encore  
Ô Toi, par qui tout cela est géré,  
Que nous ne fûmes jamais entre les mains  
d'un autre que Toi  
Et que nous ne sommes pas tombés entre  
les mains d'un autre que Toi".

D'autres poètes dont deux grands résistants ( Sidiya Ould Ahmedou et Ahmed Ould El Hacem) ont suivi la même voie que Ould Mohamed Asker

Le grand résistant Sidiya Ould Ahmedou, qui a été capturé et mis en prison, avait composé le poème ci-après :

ذ لبراو فيك امان  
وعنك لحكه عجلان  
وارسل بما امكان  
من ش فيه المقصود اعود  
واقول للخيام ان ذان  
فلحيس ولا عند موجود  
غير امحقق عن مولان موجود  
وعن لعمر محدود

## Traduction:

"Cette missive t'est confiée  
Tu dois la transmettre rapidement  
Et m'écrire, dans la mesure du possible  
Les nouvelles importantes  
Dis aux parents que je suis ici  
En prison et demuni de tout.  
Mais, je demeure convaincu qu'Allah  
Existe toujours et que notre vie est limitée".

## Exhortation à la lutte armée

Après la prison de Saint Louis du Sénégal, Sid'Ahmed Ould Ahmed Ould Aïda acquiert la détermination farouche de se battre jusqu'au bout contre l'envahisseur.

Dans son poème, son amère indignation éclate :

انا لله الخير بعد  
من ش ملاء قاع حد  
ال فخلق باق  
يلق فيه اعل اخلاق  
من ش بيه البيه كان  
غير اظياق اخناق  
عن قولان ل بلسان  
وعن تدراق فخلق

## Traduction:

" Dieu, Quel malheur!  
Quelle torture pour mon cœur!  
Que personne, absolument,  
Ne pourrait partager avec moi.  
De mes intentions, rien  
Ne se laissera voir  
Et on n'entendra pas ma bouche en révéler le secret  
Mais il n'est plus en mon pouvoir ni de le dire avec la  
bouche,  
Ni de les cacher au fond de moi. "

Dans un autre poème Dkhil Ould Sidi Baba invite ses compatriotes à se battre contre le colonisateur et à rallier le grand résistant Cheikh Mélaïnine :

يا اجماعة لاسلام لكبار  
واشرف لحرار ولنصار  
هنو عنكم كثرة لخبار  
اغد بين ايدين القهار  
لاه منكم يكيظ لعمار  
وامتين اعطاكم من مد  
قطب النوبة لا ترخول  
قوم شور اعدوكم واعدو  
ملان واعدو مرسل

"Ô la haute assemblée de l'Islam

Debout, allez combattre les infidèles  
Obéissez aux ordres du Tout Puissant  
Quels comptes lui rendrez-vous ?  
Le jour où il vous rappellera à Lui  
De par sa force et sa volonté divine.  
Et dès lors qu'il vous a généreusement donné  
Le plus grand Saint de l'époque,  
Ne l'abandonnez pas  
Debout ! allez combattre votre ennemi, ennemi  
De dieu, ennemi de son prophète".

## Diatribes contre les collaborateurs

Ceux qui ont choisi de composer avec le colonisateur, pour des raisons qui leur sont propres, ont été l'une des cibles les plus privilégiées de cette poésie. Ainsi, l'Emir de Trarza, Ahmed Salem Ould Ely, avait vivement pris à partie les cinq premiers bonshommes qui avaient accepté de rencontrer Coppolani à Dagana, sur la rive gauche du fleuve Sénégal. A la fin de la réunion, le commissaire du Gouvernement leur fit distribuer des cadeaux comprenant des "manteaux" entre autres objets. Coup sur coup, l'Emir Ahmed Salem leur adresse deux pamphlets :

لبسو من خمس لبس  
ف الدشره زين مشتهر  
يسو غير ايديرو خمس  
بعد الما كلع عشر

## Traduction:

## 1er pamphlet :

"Cinq hommes parmi nous ont revêtu une tenue  
Belle et voyante, en ville;  
Tant pis ! mais on avale avec cinq doigts  
Ce qui dix ne pourront fait ressortir de l'estomac"

## ماه فال نخنس

عن ش لاحق سعر

ولاه فال نلبس

دائرة الكفر

## Traduction:

## 2 pamphlet :

"Je ne souhaite pas tourner le dos  
A ce qui touche à mon honneur,  
Et je ne souhaite pas porter  
Le manteau de l'athéisme."

Après la défaite de l'armée Coloniale, le 28 Novembre 1908 à Legweichichi, au sud de Nouakchott et la mort du lieutenant Reboule, au cours de cette même bataille, le grand poète et érudit M'Hamed Ould Ahmed Youra, avait vilipendé ainsi le collaborateur qui avait transporté le corps de l'officier jusqu'au poste français de Méderdra :

اغرب ما رأيت في الزمان  
ان الغريب يا قريب قد حمل  
علي ثور اسمه بودمعه  
من لكويشيش الي المذرذرة  
من بعد بيع العر في دكان  
جفة النصراني لا علا جمل  
سبحان ربي ما احب النفع  
عظامه عن لحمه تذرذره

POÉSIE DE LA RÉSISTANCE :

# Ces plumes qui accompagnaient les fusils ...

Après la vente du phacochère à Dagana,  
C'est le parent Yaqarib transportant  
ce cadavre de Blanc, non pas sur un chameau.  
Mais sur un petit taureau appelé Boudem'aa.  
Grand Dieu, que les biens matériels sont  
donc recherchés,  
de Legweichichi à Mederdra,  
Ses os sont sortis de la chair".

## Lutte pour le maintien de l'ordre social

La Société anticoloniale est une société structurée et fortement hiérarchisée. Parmi les voix qui se sont élevées pour maintenir l'ordre social et le système de valeurs, on peut citer celles de El Hadj Ould Kettab, Sid'Ahmed Ould Ahmed Ould Aïdda, Ould Eleya, etc

Malgré son âge avancé (barbe blanche) et son rang social (chef du tribu) Monsieur Mohamed El Mustapha Ould Deddah, qui n'avait pas pu échapper au mauvais traitement de la part du résident français de Kiffa s'était écrié :

انصارت كيفه دل شفت  
عزتهم لشيب اخيفه  
مخلمك باشيب ال عدت  
ما بيغوك انصارت كيفه

En français :

"Les Blancs qui j'ai vus à Kiffa  
N'aiment les cheveux blancs que modérément  
Bravo, cheveux blancs qui êtes  
Détestés par les Blancs de Kiffa"

Le mépris de la hiérarchie sociale et du respect des anciens s'accompagne chez le colonisateur d'une volonté de bafouer les valeurs sociales. Mais, nonobstant tout cela, les poètes ont lutté pour maintenir ces valeurs contre vents et marées.

L'Emir Sid Ahmed Ould Ahmed Ould Aïda ne s'insurge-t-il pas, même dans sa prison, contre le fait de manger tout seul et sans compagnie :

مارت عند  
عن مكبوظ  
كيف امكروظ  
نوكل وحد

Traduction :

"Voilà pour moi  
La preuve que je suis prisonnier :  
Je mange tout seul  
Comme un pauvre diable".

## Exil et évocation nostalgique du terroir :

La supériorité technique de l'ennemi imposa aux combattants de se déplacer sans cesse suivant les tactiques du moment.

Mais ils étaient surtout installés au nord (zone encore libre) et ne revenait au sud (occupé) qu'en faveur des attaques contre le colonisateur.

Les sévices de l'administration coloniale, les prisons et les bagnes complétaient ce tableau déjà sombre. La population carcérale et l'ensemble des résistants souffraient. Nous avons déjà cité la missive de Sidiya Ould Ahmedou.

Un autre détenu de taille lui emboîte le pas : c'est l'Emir Sid'Ahmed qui vient d'être libéré de la prison de Saint-Louis.

حامد لله ال ابعاد  
اندر وزين اديار  
وافرغ لمحار وعاد زاد  
يور منب باحجار

En français :

"Je remercie Allah d'avoir éloigné

Saint Louis ... avec la beauté de ses villas,  
D'avoir fait disparaître les coquillages et encore  
D'avoir fait apparaître quelques élévations  
montagneuses."

Le même poète exprime son amertume à sa "chère montagne" qu'il devait quitter pour toujours :

يا كديتن يل اصديق  
فين يا اخبار اكدان  
بسم الله يا تيزنيك  
ودعناك ال مولانا

En français :

"Ö, notre montagne bien aimée,  
Notre amie et la meilleure de nos montagnes !  
".Bismillahi", chère N'tyzinig,  
Nous te disons : à.....Dieu ! "

## Glorification des martyrs :

Beaucoup de Mauritaniens ont préféré la mort à la servitude. Ils sont nombreux et n'ont jamais été recensés. En dehors de certains gestes symboliques, ces dernières années, les pouvoirs publics les ont toujours ignorés.

Pourtant, les poètes de la résistance, malgré leur pénible situation, ont essayé de leur rendre justice. Individuellement et collectivement, les martyrs ont été glorifiés.

Poème de Seddoume Ould Abba, à la mémoire de Bakar Ould Soueid Ahmed, Emir du Tagant, mort en 1905 à Ras El Vil :

نفع الضيف المستغرب  
واجار لكبير الثقيل  
والغظ وامرودة لعرب  
ابكاو فكف راس الفيل

Traduction:

"L'hospitalité envers l'étranger exilé  
Et envers le voisin lourd et pénible,  
L'honneur et la dignité arabes  
Sont restés au Nord de Ras El Vil..."

A la mémoire de l'Emir Sid'Ahmed Ould Ahmed Ould Aïdda, mort en 1932 à Widiane El Kharroub, Ahmed Ould Jidoumou dédia deux poèmes :

ما خالق عربي فالوجود  
كيفت سيد احمد فحياة  
ولا خالق واحد زاد ايعود  
وفاة كيفت وفاة

En traduction cela donne:

"Il n'est point d'Arabe, dans l'univers  
Qui vaille Sid'Ahmed de son visant  
Et pas un nom plus,  
Ne mourra comme il est mort"

Et ce morceau est encore de lui, à la gloire de ce même martyr :

عقل لمنن تلاه  
قلت عرب بشرح لقلوب  
واتالي من لعرب  
مدفون فوديان الخروب

Traduction:

"Ce qui alourdit la peine en mon cœur,  
C'est qu'il n'est plus un Seul arabe  
qui soulève l'enthousiasme  
Le dernier qui restait, il est  
Inhumé à Oudiane Al Kharroub"

Plusieurs poèmes ont été le lot du commando qui tua Coppolani en 1905 à Tidjikja.

\* Poèmes de Sellak Ould Bettah :

ذاك الغز حد عشرين  
فتيلا وال سمع زين  
وال فاتن فتننت حنين  
واعزم عن عزم ما ول  
واكتل كبلاني فالحين  
واخوه ول اخت بالعجل

En français :

" Ce commando ne comptait que vingt membres  
Que dieu les protège et ils avaient beau renom  
C'est une véritable bataille de Huneyne qu'il a livrée  
Sa détermination est ferme, pas question de renoncer  
Tout de suite, il a tué Coppolani,  
Puis son frère et son neveu sans tarder. "

Et encore le morceau qui suit du même auteur:

شفت الغز واعد لدار  
يتكالك لجوه انتقل  
وال زين عند لخبار  
ما فيه الطامع لمول

Traduction:

"J'ai vu le commando quand il s'avançait vers le fortin  
Ils se bousculaient, chacun voulait être en tête.  
Et ce qui m'enthousiasme dans cet épisode,  
C'est qu'aucun d'eux n'espérait le retour. "

Pour Cheikh Mohamed El Mammoune dit Wejaha :

ذوك المات مجاهدين  
وداو الواجب والسنة  
زوجناهم من حور العين  
واختار نعيم اجنه

En français,

"Ceux qui sont morts sont des martyrs  
Qui ont accompli leur devoir et la "Sunna"  
Nous les avons mariés aux déesses du paradis  
Ils ont préféré le bonheur du paradis. "

## Joutes poétiques

Les joutes poétiques sont très courantes dans la société maure. Les résistants et les collaborateurs en ont usé, surtout à la faveur de certaines erreurs de la Résistance. Mais je ne retiendrai ici que celles qui m'avaient le plus surpris : c'est-à-dire celles qui furent échangées entre le commissaire du gouvernement français et le grand poète et résistant Mohamed El Moctar Ould Hamed du Tagant.

كبولاني يغيلان  
مارت عن ماه واع  
داير من راع وان  
مان كاع اراص راع

Traduction :

"Coppolani, ma chérie, voici  
La preuve qu'il est inconscient  
Il voudrait que je garde ses bêtes  
alors que moi  
Je ne suis même pas capable  
de me garder moi-même."  
Réplique de Coppolani

POÉSIE DE LA RÉSISTANCE :

# Ces plumes qui accompagnaient les fusils ...

ران فيه درت اكراع

وال سالم فيه ساع

اترابك يعز انهو

الاميت فيه يسو

fait colonial  
et de ne pas  
l'accepter

- Ils sont

Ce qui correspond à la traduction qui suit:

"Ta terre, toi qui m'es cher  
entre tous,  
Voilà que j'y ai posé le pied  
Ou j'y mourrai tant pis !  
Ou j'y vivrai... victorieux."

Nous venons de brosser une esquisse de la poésie populaire et engagée lors de la pénétration coloniale en Mauritanie. Les sept principaux thèmes de cette poésie traduisent cette volonté de s'insurger contre l'entreprise coloniale et les conditions d'assujettissement et de misère qu'elle engendre. A cet égard, les poèmes traduisent une vive réprobation du système colonial dans son ensemble. Plainte et révolte s'y enchevalement harmonieusement pour accentuer cette réprobation et la porter à son comble.

Dans cette optique, le colonisateur et ses collaborateurs sont pris à partie à travers l'ensemble des poèmes de la résistance. Dès lors, la satire de la société coloniale semble être le dominateur commun de tous ces poèmes qu'elle inspire, oriente et canalise.

Le Blanc et ses acolytes sont, en effet, pris à partie à travers le reniement de tout le système colonial, reniement que l'on retrouve surtout au début, dans la poésie plaintive et fataliste parce que ce reniement procède d'une volonté manifeste de ne pas reconnaître le

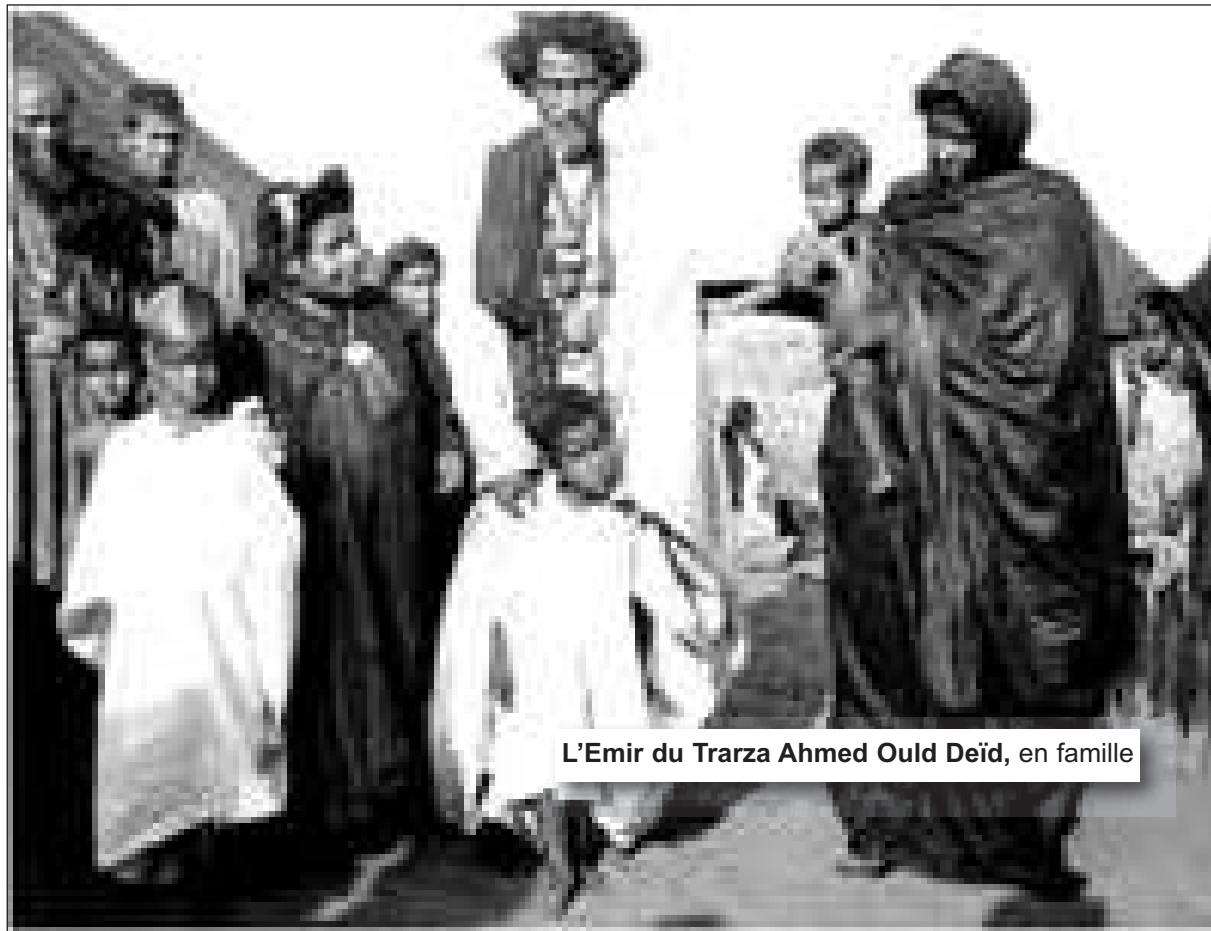
pris à partie à travers la douleur de "l'exil et l'évocation nostalgique du terroir" parce qu'ils sont, en dernière analyse, responsables de toute la peine qui résulte d'une telle situation.

- Ils le sont à travers les poèmes relatifs au maintien de l'ordre social parce que le Blanc et ses acolytes sont responsables de ces différentes perturbations et parce que les patriotes mauritaniens sont fermement convaincus que la sauvegarde des valeurs nationales demeure la seule voie de salut d'un peuple confronté à la douloureuse épreuve coloniale.

- Ils le sont également dans le cadre de "l'exhortation à la lutte armée" et de la "glorification des martyrs" parce que l'un et l'autre visent à sensibiliser les Mauritaniens et à les préparer à la lutte contre l'envahisseur et les "pauvres diables" qui sont à son service.

- Enfin le Blanc et ses acolytes sont, de façon évidente, pris à partie et même fustigés à travers les mordantes diatribes contre les collaborateurs et les polémiques (joutes) entre ennemis et alliés du colonisateur.

Mais au-delà de tous ces persiflages où le ton se fait plus didactique que railleur, les poètes visent surtout à isoler le colonisateur, cynique et infâme pour le neutraliser et le rendre plus vulnérable aux attaques de la Résistance. Dès lors, le style violent et la virulence révolutionnaire habituelle cèdent souvent la place à la sage suggestion, au clin d'œil où les symboles, les



L'Emir du Trarza Ahmed Ould Deïd, en famille

périphrases, les métaphores et les tours ironiques agissent sur l'auditeur, de façon lente mais efficace et progressive. Point de blasphèmes et point de poèmes d'allure iambique.

Bien au contraire, la satire y reste modérée pour prendre un tour surtout didactique. Quelquefois même, elle tourne en leçon magistrale grâce à l'enseignement par la "négative."

Dès lors, les poètes deviennent les porte-parole des chefs militaires de la Résistance (s'ils ne sont pas poètes "eux mêmes"). A ce titre, ils deviennent de véritables poètes "Chargés de mission" qui propagent, popularisent et défendent les idées de la

Résistance. Par leurs plumes militantes, "les résistants accomplissent un large travail d'information et de formation. Ces poètes engagés jouent, à la fois, les rôles d'idéologues et d'informateurs (au sens noble du terme) dans un pays où la presse n'avait pas encore fait son apparition.

Dans cette optique, le pouvoir du verbe poétique est largement mis au service de la propagande révolutionnaire. Les poètes participent activement au travail de mobilisation générale contre le colonisateur et exhortent la population à la lutte armée. Mais pour atteindre ce but, ils se fondent sur un certain nombre

de données auxquelles leurs compatriotes sont particulièrement sensibles.

Ainsi, ils exacerbent tout d'abord les sentiments patriotiques de leurs compatriotes. Pour cela, ils mettent à contribution leur attachement au terroir (cf exil et évocation nostalgique de terroir).

Ensuite, ils font appel à leur sentiment d'honneur qui ne saurait souffrir l'assujettissement et l'humiliation que comporte la vie sous les bottes du colonisateur.

D'autre part, les poètes font également appel à la religion de leurs compatriotes et s'y appuient pour leur demander de participer à "la Résidence" que l'Islam recommande.

Enfin, ils brandissent, sous les yeux de leurs compatriotes, des bilans positifs qui concrétisent les succès militaires de la résistance. Ces hauts faits d'armes sont conçus pour susciter l'adhésion et l'enthousiasme de tout le pays.

En somme, ces poètes s'acquittent convenablement du rôle combien difficile que leur impose la conjoncture. Aussi n'ont-ils épargné aucun effort pour contribuer à la réussite de la résistance armée dans le pays. En plus du travail de propagande et de mobilisation, ils ont même essayé de justifier les erreurs et les revers des combattants qu'ils ont continué à soutenir activement malgré ces écueils. Mais au-delà de ce soutien, les poètes engagés ont déjà posé ici les jalons d'une résistance de longue haleine.

Cette résistance finira par avoir raison du colonisateur qui essuiera un échec cuisant en Mauritanie où "il restera enfermé dans ses forts jusqu'à son départ, un certain 28 novembre 1960 dont nous commémorons, ces jours-ci le 51ème anniversaire".

Mohamed OULD BOYAH



L'Emir de l'Adrar Sid'Ahmed Ould Ahmed Aïda, (au centre)

## République Islamique de Mauritanie



# COMMISSION NATIONALE DES HYDROCARBURES

La Commission Nationale des Hydrocarbures est un organe consultatif décentralisé re-levant du Ministère chargé de l'Energie, créée le 28 Mars 2002 par l'Ordonnance 2002-05. Elle comprend huit membres repartis comme suit :

- . Quatre (4) représentants de l'état
- . Deux (2) représentants des professionnels
- . Un (1) représentant des gros consommateurs
- . Un (1) représentant de la société civile

La commission assure, en rapport avec les structures compétentes du Ministère chargé de l'Energie, la régulation des activités d'importation, d'exportation, de raffinage, de reprise en raffinerie, de stockage, d'enfutage, de transport, de distribution et de la commercialisation des hydrocarbures sur le territoire de la République Islamique de Mauritanie.

**Siège Social : Ilot C Lot N° 36 - BP : 5139 - Tel : +  
222 45 24 45 27 Ksar-Nouakchott - Mauritanie**

### Tâches de la Commission :

Elle a pour mission de donner un avis motivé et de formuler des recommandations et propositions sur toutes les questions concernant le secteur qui lui sont soumises par le Ministre chargé de l'Energie.

### Elle est chargée notamment :

- . D'instruire les demandes d'attribution de licences d'importation, d'exportation, de raffinage, de reprise en raffinerie, de stockage, d'enfutage, de transport, de distribution et de commercialisation des hydrocarbures.
- . D'instruire les demandes de modification de licences ou de cahiers de charges liés à l'exercice des activités aval des hydrocarbures ;
- . De veiller au respect des normes et règles de concurrence dans le secteur ;
- . D'assurer une surveillance des prix intérieurs par l'établissement périodique des prix plafonds ;
- . De proposer des sanctions à l'encontre des titulaires de licences en cas de manquement à leurs obligations ;

. De veiller au respect des dispositions de textes législatifs et réglementaires régissant le secteur dans des conditions objectives, transparentes et non discriminatoires ;

. De veiller à la continuité du service, la satisfaction des besoins du marché et à la préservation de l'intérêt général;

. D'assurer la protection des intérêts des utilisateurs et des opérateurs en suggérant toute mesure propre à garantir l'exercice d'une concurrence saine et loyale portant notamment sur

- La loyauté des livraisons aux consommateurs en matière de prix, de quantité et de qualité;
- le libre accès des opérateurs aux dépôts, centres enfuteurs et pipelines à des tarifs non discriminatoires ;
- le respect des obligations découlant des licences.

### Les activités exercées actuellement sont :

- L'approvisionnement du pays en produits pétroliers est assuré par deux fournisseurs stratégiques sélectionnés pour une période de deux ans, suite à des appels d'offres internationaux supervisés par la Commission Nationale des Hydrocarbures (actuellement FALOIL pour les liquides et GEOGAZ pour le gaz butane).

- L'importation, assurée par des sociétés de distribution (STAR, TOTAL, SMP.ATLAS, RIM OIL, PETRODIS, NATIONAL PETROLEUM et AHP GIE) regroupées au sein du Groupement des professionnels du Pétrole en Mauritanie (GPPM).

Pour ce qui est de la distribution elle est assurée par la SOMAGAZ, BSA GAZ TOTAL GAZ, STAR GAZ et RIM GAZ.

- Le stockage des hydrocarbures liquides est assuré par la MEPP dans la zone sud et la GIP pour la zone nord. Pour le gaz butane, le stockage est assuré par la SOMAGAZ et BSA Gaz

- L'inspection des produits pétroliers importés est assurée par la SOMIR.

- Le transport des hydrocarbures est assurée par les sociétés NCT LOGISTIQUES et ETS KERKOUB.

# Musique ou folklore ?

PAR : M'BARECK OULD BEYROUK

Y a-t-il véritablement un art pour le peuple et un autre pour l'élite? Une musique pour les charbonniers et une musique pour les princes. Partout, les distinctions sociales ont créé des remparts culturels entre les gens. Partout les puissants dans leurs châteaux et les pauvres dans leurs bouges ont dansé sur des airs différents. En vérité, la lyre quand elle effleure l'âme humaine ne fait certainement pas de ces peu subtiles distinctions. La musique, la poésie, les arts touchent en nous quelque chose de profond, le tréfonds humain qui se rit bien de nos différences.

Et pourtant, il faut bien avouer que la musique et les arts élèvent souvent d'immenses barrières entre les esprits et les gens. Partout, l'art a épousé les divisions sociales. Partout, les princes se sont faits entourer par une gent de prosateurs, de poètes, de bardes qui ont appris à chanter, à créer, rien que pour les puissants. Et peu à peu, les convives du prince ont réussi à couper les liens avec le peuple, à s'entourer de mots, de verbe, de style ésotériques qui rompent avec le langage et la manière de dire du commun.

En Mauritanie, la distinction est effort nette. Il y a la musique des uns et celle des autres. Les puissants, l'élite cultivée ont le "hawl", une musique élitiste, créée, recréée par des dynasties de

généaux compositeurs et poètes et qui possède une logique savante qui n'appartient qu'à elle. Et il y a les autres formes de musique, destinées au peuple, aux bergers, aux esclaves, au menu fretin.

Le hawl a façonné l'histoire du pays, il a dit ses légendes, véhiculé ses mythes et il est devenu la marque exclusive de notre culture saharienne. Il était certes l'apanage exclusif des esprits cultivés, de ceux qui ont "la clef". Mais, depuis plusieurs années, il y a une sorte de revanche, le petit peuple a conquis le "hawl", il en a fait sa chose, alors que les nouvelles élites, manquant le plus souvent de culture, démunis le plus souvent de sensibilité artistique, embrassent de plus en plus les modes musicales venues d'ailleurs.

Cette reconquête du "hawl" s'accompagne aussi de la revalorisation des musiques populaires, hier délaissées. C'est cet "affaissement" de l'élite, dû à la fois à la scolarisation et à la prise du pouvoir économique et politique par de nouvelles classes de parvenus qui a permis cette "révolution culturelle" qu'on voit aujourd'hui apparaître sous nos yeux.

J'ai horreur du vocable "folklore", cela sent l'indistinct, le passager, l'effritement et aussi une dose de vulgarité, d'exhibition-

nisme, alors que nos musiques populaires sont des arts, entiers.

Le "Med'h" est certainement la musique populaire la plus

musique religieuse des pauvres gens. Les paroles sont souvent simples mais éthérées. Et la "sira" (biographie du prophète) n'est souvent pas strictement respectée.

Télévision Nationale, il sort cependant, peu à peu, de la marginalité. Un festival de "Benjje" a été organisé en Juillet à Atar. Très gros succès populaire mais peu de



prise aujourd'hui. Hier, considéré comme art mineur, musique des esclaves et des harratines, il est revenu aujourd'hui au premier plan. Panégyrique du Prophète (P.S.L), il est aussi poésie profonde, mystique et mode d'expression des douleurs. Le "Med'h", ce sont nos gospels, à nous, la

Mais, ne croyez pas cependant que la fonction religieuse du "med'h" est exclusive. Le "med'h" est d'abord abordé, (quoiqu'on dise), comme un art.

Le "Med'h" doit aujourd'hui beaucoup aux festivals organisés à Atar ainsi qu'à l'émission "El Meddah", concours de "meddaha" où malheureusement, le vote, par téléphone portable,

médiatisation.

!!Echwar Edhal", la musique de l'ombre. Ce n'est pas là un art véritablement classifié, reconnu. Il n'a pas de particularités. C'est la musique la plus répandue, pourtant, dans les grands espaces. Quand les caravanes s'arrêtent, quand les travaux domestiques sont terminés, quand le soleil tempère ses ardeurs et que la fraîcheur commence à bercer les esprits, les jeunes filles sortent des tentes, s'assemblent, chantent des airs connus ou inventent des paroles nouvelles. Une foule, des jeunes surtout, les entoure et "lance" comme on dit de petits poèmes vite repris, et qui sont souvent hymnes aux voix douces des chanteuses ou à leur beauté. Le patrimoine musical tout entier puise largement dans le répertoire de ces "Echwar Edhal" et leurs vers, souvent anonymes, se retrouvent parfois dans les paroles des grands chanteurs.

Un homme a beaucoup compté parmi les chanteurs du "med'h": Brour, qui a gagné le prix de l'émission "El Meddah", à sa première édition, quelques mois seulement avant son décès. Le "med'h" est une musique violente souvent, avec de voix fortes, des battements de main solides, et un "tbol" très rude.

Mais, n'oublions pas qu'il y a une autre forme de "med'h" plus édulcorée, celle là, et plus savante. Ce "med'h" là se fait plutôt dans les mosquées, la veille d'un Vendredi. Des hommes, souvent vieux, forment un cercle, et chantent d'une voix douce les poèmes d' "Ebnou Wahib", sans accompagnement. Cela rappelle le ton de la musique andalouse, sauf qu'ici les instruments sont absents. Au dernier Festival des villes anciennes une troupe de Oualata a fait une belle démonstration de ce "med'h".

!!Benjje (est-ce comme ça qu'on devrait l'écrire?) est une autre forme, puissante, de musique populaire. Ici, on quitte le sacré pour le profane. "Benjje", contrairement au med'h, est d'abord une danse. Généralement assez lascive, parfois plutôt crue. Les paroles sont simples, et parfois très osées. Cette musique est en train de conquérir les villes, Nouakchott, particulièrement. Les troupes de "Benjje" animent les mariages de la capitale. Cet art, qui n'est point enveloppé par la sacralité du "med'h" peine pour retrouver une reconnaissance officielle. Très peu présent à la

Ce sont là les grands genres de musique et de danses populaires. Il y en a bien d'autres mais qui ne sont aujourd'hui que très peu prisés par le grand public. Il y a la splendide "degdaga", danse avec les fusils que maîtrisent les gens de Ouadane mais qu'on retrouve partout, à Néma particulièrement. Néma, d'ailleurs, est connue pour la qualité de ses danses et de ses danseurs. Il y a cette "Guéra" que personne ne danse plus et qui est majestueuse et superbe. La "Goumbra" offre d'autres manières de danser. Il existe, certainement, plusieurs autres formes musicales populaires, mais celles là sont les plus connues.

Elles ont, non seulement, résisté à la modernité mais elles sont en train de reconquérir tout le champ perdu. Les mauritaniens s'aperçoivent de plus en plus qu'en oubliant leur "folklore", ils risqueraient de s'oublier eux même et de perdre ainsi la plus belle part d'eux même.

الشركة الوطنية للمياه  
Société Nationale D'Eau



## AVIS AUX USAGERS DU CENTRE DE TEVRAGH ZEINA

**La SNDE informe ses clients qu'à partir du dimanche 20 novembre 2011, le centre de Tevragh Zeina va déménager de l'immeuble qu'il occupe actuellement en face de la résidence de l'ambassadeur d'Egypte pour occuper un autre situé sur le tronçon bitumé qui relie la route de Nouadhibou à la route qui passe à l'ouest du ministère des Affaires étrangères et de la Coopération.**

**Pour ceux qui empruntent la route de Nouadhibou, le virage se situe au niveau de la station service RIM-OIL, et le Centre est à 20 mètres à gauche.**

**Pour ceux qui empruntent la route qui passe à l'ouest du ministère des Affaires étrangères et de la Coopération, le virage se situe au niveau de ce ministère et le centre est à 700 mètres à droite.**

**Des panneaux seront installés là où il le faut pour vous permettre de vous orienter plus facilement.**

La SNDE



تويوتا موريتانيا

TOYOTA

### Ce que tout utilisateur de véhicule Toyota doit savoir

**Toyota Motor Corporation produit des véhicules qui répondent aux spécificités et conditions de chaque pays.**

Les conditions climatiques, géographiques et environnementales en Mauritanie sont prises en compte par Toyota Motor Corporation pendant la fabrication du véhicule afin que la performance soit garantie en toute saison, au milieu des tempêtes de sable, sur les routes, pistes, dunes, etc...

**Les véhicules importés par Toyota Mauritanie, Distributeur Exclusif, sont équipés avec des options appropriées pour répondre aux conditions spécifiques et sévères de la Mauritanie:**

**Quels sont les problèmes et risques éventuels sur un véhicule Toyota à partir de sources non autorisées par Toyota Motor Corporation**

**En achetant un véhicule Toyota qui n'est pas destiné pour le territoire mauritanien, l'acheteur s'expose aux problèmes qui suivent :**

- Faible performance du véhicule
- Pannes répétées
- Coût de réparation et d'entretien élevé
- Manque de pièces détachées d'origines adéquates
- Non disponibilité de documents techniques et outils spéciaux
- Longue immobilisation en cas de panne
- Manque de preuve justifiant l'état neuf du véhicule
- Risque de modification au niveau du compteur kilométrage
- Risque de poursuite par inter-pole pour des cas de vol
- Manipulation sur la carte grise
- Perte automatique de la Garantie de Toyota

**Toyota Mauritanie offre à tous ses clients plusieurs avantages :**

- Un service après vente de qualité et la disponibilité des pièces détachées d'origine Toyota
- La maîtrise du temps,
- la maîtrise des coûts : les prix des entretiens sont clairs et fixes sur toute la période de garantie sauf en cas d'accident et permettent au client d'élaborer son budget prévisionnel d'entretien.
- La certitude d'acheter un véhicule Toyota neuf sans aucune manipulation
- La délivrance de documents officiels non trafiqués
- La disponibilité d'un livret d'entretien à coût fixe qui couvre toute la période de garantie sauf en cas d'accident.

**Contactez-nous à notre siège à Nouakchott au 4525-47-30 à notre Branche à Nouadhibou au 4574-61-71 ou visitez notre site :**

**[www.toyota.mr](http://www.toyota.mr)**

## Toyota Mauritanie s.a

Zone Industrielle LCT No 62 Azar - Nord, BP 1517 Nouakchott  
Tel. (222) 45 25 47 30 / Fax. (222) 45 25 47 31  
e-mail: [Information@toyota.mr](mailto:Information@toyota.mr)



Land Cruiser V8



Prado



Fortuner



Hilux



Corolla



Camry

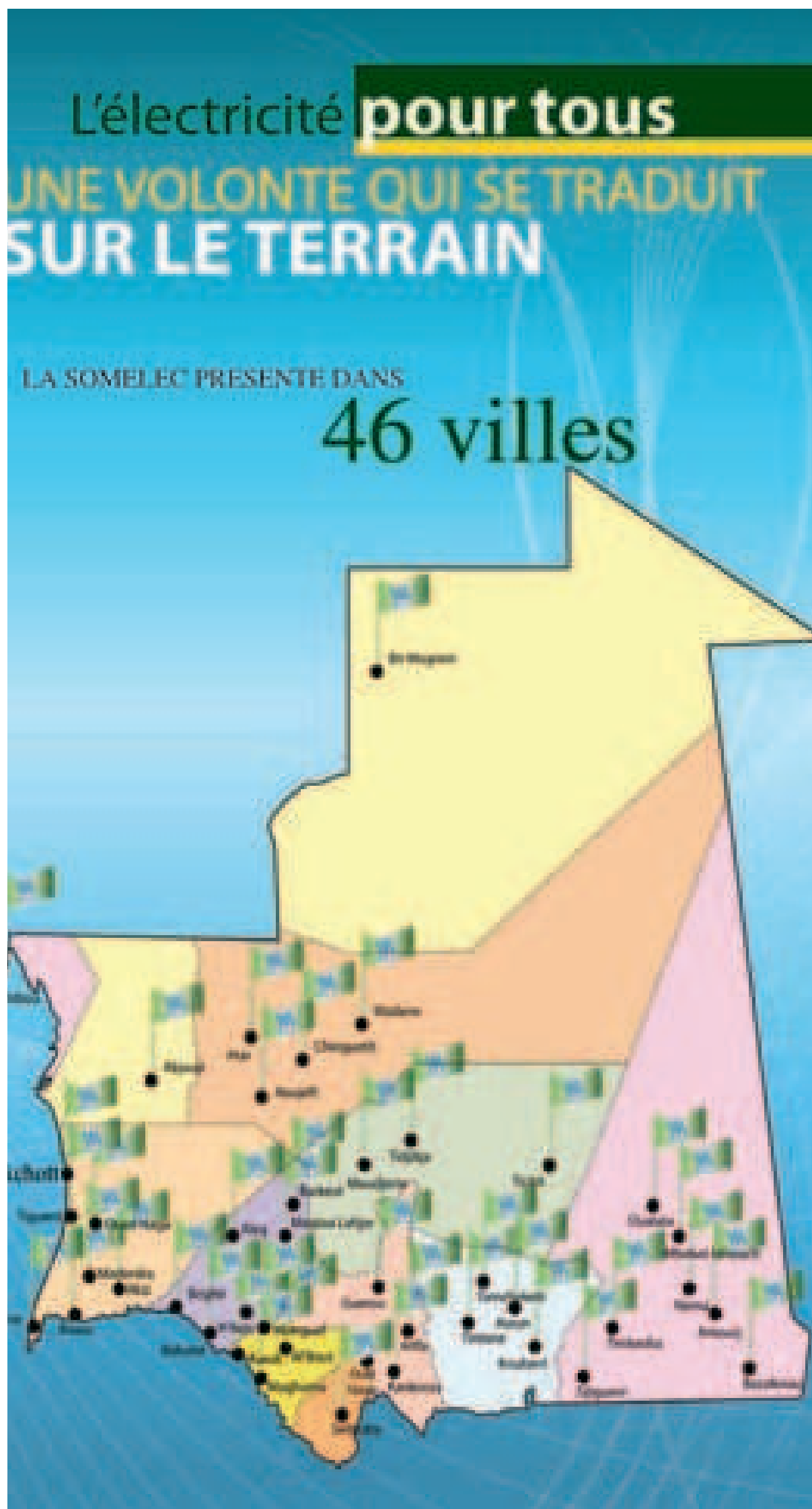


Hiace





# Société Mauritanienne d'Electricité





# Agence Nationale de l'Aviation Civile



## Vœux



*A l'occasion du 51ème anniversaire de la fête  
de l'indépendance nationale, le 28 novembre 2011,  
l'Agence Nationale de l'Aviation Civile (ANAC)  
présente ses meilleurs vœux de santé et de  
bonheur au Président de la République et au  
Peuple mauritanien*

Reportage:

# Pauvreté et espoir

PAR : M'BARECK OULD BEYROUK

**A l'indépendance, les colonisateurs avaient laissé un pays vide, sans infrastructures, sans scolarisation, sans eau, sans électricité. Pire, ils avaient fermé les yeux sur les injustices et les tares sociales, et avaient sinon encouragé du moins accepté en silence, l'abandon de populations entières. Ce qu'on a longtemps appelé "triangle de la pauvreté" est le résultat de ce délaissement. Il est aussi la conséquence de plus de cinquante années de démission des autorités publiques. Aujourd'hui, une nouvelle volonté est née, celle de ramener l'espoir dans ces contrées et de les relier à la modernité.**

On l'appelait hier encore "le triangle de la pauvreté". Concentré sans failles de tous les maux sociaux et de toutes les misères! Des routes sablonneuses, des paillottes délabrées, des enfants qui ont le sourire aux lèvres et la morve au nez, des jeunes filles qui s'enfuient devant une voiture, des abris de fortune à côté de cultures pauvres, des villages qui se suivent et qui se ressemblent, des "addabays" croulant sous le poids de l'ignorance, des injustices sociales et de leur corollaire: l'extrême dénuement. Ce triangle est depuis plusieurs années déjà le terrain privilégié d'investissement pour les "partenaires au développement et les ONG". Plusieurs activités ont été menées parmi lesquelles le PASK dont on perçoit, malgré tout, sur le terrain, la pertinence: Il y a plus de retenues d'eau, les cultures sont plus protégées, le ver de guinée n'est plus, les enfants vont plus souvent à l'école. Malgré tout, la situation n'a pas fondamentalement changé. Les routes sont toujours ardues, l'électricité absente, les écoles peu nombreuses, et trop mal fréquentées par les enseignants, l'eau est toujours une denrée rare. Aujourd'hui, ils se font appeler "triangle de l'espoir". Parce que le Chef de l'Etat les a baptisé ainsi et parce qu'ils croient maintenant aux nouvelles promesses.

## Aller à Barkéol

C'est à partir d'El Ghayra que le périple commence. El Ghayra, près de 400 kilomètres de Nouakchott, une localité qui doit tout à la route de l'Espoir, ses restaurants insalubres comme ses boutiques bien pourvues, comme la curiosité de ses habitants. Il aurait été, peut être, intéressant d'y rester un peu, mais nous devons aller à Barkéol. C'est seulement à 70 kilomètres. Mais ici, une fois quitté le bitume, il ne faut plus compter en kilomètres, mais en



heures de trajet. Parce que les routes de l'intérieur ont une autre logique, celle du sable, des pierres, des oueds, des voies différentes qui s'ouvrent partout, sans nulle indication, et qui vous emmènent parfois trop loin. Pour Barkéol, nous pouvons choisir deux routes, celle passant par Boulahrath ou celle de Guilère. J'élimine Boulahrath. Je connais déjà cette bourgade. C'est un endroit paisible, propre, avec des demeures parfois belles, une localité enrichie par l'apport de ses ressortissants, commerçants au Congo, cadis au golfe, cadres à Nouakchott. On ne voit pas de pauvreté à Boulahrath.

La route que nous empruntons n'est pas facile, tout à droite, des dunes bien blanches, tout à gauche un terrain que le sable dispute encore aux cailloux, des arbustes parsèment un paysage et le sauveté de la désolation, et un âne, pas pressé de dégager la route et dont le maître, narquois, nous regarde avec un dédain visible.

"Asme, ici c'est Asme" nous dit une jeune fille, les tresses pendantes, la tête haute. "la capitale", rien de moins. Quelques paillottes éparpillées où quelques femmes et quelques enfants s'abritent, les

hommes sont ailleurs, nous dit - t - on, aux champs. Nous ne voyons pas de champs malgré le paysage plat. C'est encore loin les champs! Guilère se cache derrière les arbres, un village qui apparaît, sans avertir, des vaches errantes, bien portantes, des maisons en pisé et d'autres en briques, des baraques aussi. Tout cela paraît calme, délassant. Mais ne vous fiez pas aux apparences, les gens de Guilère ne se veulent pas heureux: "c'est une année blanche comme on dit quand tout le monde redouble, c'est une année blanche: il n'y a pas eu d'agriculture, rien, les champs n'ont pas été cultivés, les bêtes sont parties ailleurs, pas de pluie, pas d'eau, pas de grains, d'ailleurs pour notre école, c'est presque la même chose, 6 classes, 2 sont ouvertes, pour les quatre autres, c'est aussi année blanche". Quoique dise ce monsieur, je continue à penser que Guilère offrirait une bien belle vilégiature. Un jeune écolier nous accompagne pour bien nous montrer le chemin. Il a 12 ans et il n'est qu'en 2<sup>ème</sup> année du primaire. C'est qu'on rentre en classe tardivement ici, et que l'on quitte tôt, que les enseignants s'absentent parfois toute l'année, et puis il y a les

travaux des champs, les bêtes à abreuver....

Notre jeune compagnon parle lui de Barkéol comme on parlerait d'Amérique: "j'y ai été l'an passé, à dos de chameau, toute une demi-journée, c'est tellement loin, Barkéol! "Mais, mon fils, essayais-je d'expliquer, Barkéol, ce n'est qu'un tout petit bled, et nous serons dans dix minutes, et aujourd'hui, même la vitesse de la lumière a été, paraît-il dépassée". Inutile d'expliquer: à Guilère, on vit un autre temps.

## Voir Barkéol et ...

Barkéol s'offre à nous à l'improviste, on y est sans s'en rendre compte, la bourgade épouse bien tout le milieu naturel. Il n'y a pas de vrai plan directeur pour cette capitale départementale. On construit comme on peut. Mais plutôt bien, il faut l'avouer. La pauvreté existe, visiblement; mais moins criante qu'on ne s'y attendait. Au contraire, on construit, on construit, rien qu'en dur.

La préfecture, la Radio, Mauripost: voilà l'Etat à Barkéol! Radio Barkéol a été l'une des premières stations locales construites par Radio Mauritanie. Elle joue, dit-on un beau rôle dans la lutte contre les pandémies, pour introduire de nouvelles techniques agricoles et dans l'évolution des mentalités. Aujourd'hui, elle s'essouffle un peu, le personnel s'amenuise (deux journalistes seulement, je crois) et le temps d'antenne aussi (trois heures tout au plus) Mauripost joue un rôle important ici, car Barkéol vit en grande partie des envois de l'extérieur.

Barkéol était à l'origine un simple "addebay", un village d'anciens esclaves, cultivateurs. C'est la grande sécheresse qui poussa les nomades à venir s'y investir en 1971. En 1975, il devint capitale de "moughataa", et de là commença son essor.

Abdel Azziz Ould Demba, maire de Barkéol est lui, nostalgique d'un ancien temps, avant même la grande sécheresse, quand Barkéol était un centre commercial important, un grenier dit - il, quand les caravanes



Reportage:

# Pauvreté et espoir



sorgho et mil contre différents produits, dattes, tabacs. Aujourd'hui nous, dit - il, c'est la morosité. "Moi-même, je n'ai récolté qu'une seule tonne et demi de sorgho". Car, il est avant tout un cultivateur, Monsieur le Maire. Barkéol, nous dit - il encore, ploie sous le poids des mauvaises pluies, des mauvaises récoltes, des mauvais pâturages. Le bétail a émigré, vers El Koubra, vers Sélibaby ou vers le Mali. Il faut, conclue - t - il enfin, un barrage pour Barkéol, c'est la seule manière de faire revivre la région". Bon joueur, le maire, élu de l'UFP (opposition) avoue quand même que les boutiques - solidarité ont été d'un grand secours pour les populations. "La vérité doit être dite: je ne sais pas ce que nous aurions été, ici, sans ces boutiques".

Barkéol sent toutefois la jeunesse, à l'heure de la sortie des classes. Les enfants sont habillés proprement, les visages respirent la sérénité et l'on nous quémande gentiment une photo. Il y a un collègue à Barkéol, comme à Boulahra, mais pas de Lycée. On imagine la déperdition scolaire...

Le dispensaire est assez modeste et une pharmacie, plutôt chère, avoisine. Nous n'avons pas rencontré de médecin-chef, mais l'infirmier est là. L'infirmier, dans ces lieux, devrait être une institution. Car plus que le médecin, il est proche des gens, il sait leur parler, il sait soigner leurs petits bobos, il sait prévenir les épidémies, il sait conseiller surtout. Il est parfois du bled, il le devient vite de toute façon. Déjà, à Chram, nous avons dû réveiller l'infirmier du village au petit matin. Extraordinaire de disponibilité, d'amabilité, de compétence. C'est ce genre d'infirmiers qui feront la santé publique, pas les spécialistes repus de la capitale. La nuit est longue à Barkéol, parce

qu'il n'ya pas d'électricité.

## De Barkéol à Mouguel

La route qui va de Barkeol à Mouguel est des plus cahoteuses. Il faut aussi à chaque fois s'arrêter, descendre et enlever et ouvrir une barrière, la porte d'un enclos immense. Ici, la route traverse les champs, et les champs sont protégés des animaux par d'immenses fils de barbelés. Malheureusement, beaucoup de voitures, nous dit - on, passent sans refermer la barrière, ce qui fait bien du tort aux rares cultures.

Chelka El Beidha est un village qui fait voler bien des mythes, ici les tentes avoisinent les huttes, ici les éleveurs peuls et les cultivateurs maures vivent ensemble.

El Ghabra est la plus peuplée bourgade de la moughataa, 16 000 habitants, 42 villages d'agriculteurs (addabays). C'est, apparemment, la plus riche en cultures, et la plus vieille aussi. Elle a été fondée en 1940 par un chef local, Zein Ould Abghari qui en avait fait une petite principauté et qui tenait même, comme on dit au moyen âge, lit de justice. Les choses ont changé bien sûr, mais la tradition est un peu restée. Car, c'est son petit-fils qui est le maire de la commune, et qui nous accueille, au milieu de champs, juste avant de voyager. Les locaux de la commune où il nous entraîne, sont assez bien tenus, et, (étonnant dans ces contrées !), le personnel est là... L'édile n'y va pas par beaucoup de chemins: "Si l'Etat n'intervient pas, il y aura disette, c'est sûr, ici et dans toute la région. Il n'a pas plu cette année, et les populations d'ici ne savent pas commercer, ils n'ont pas de bétail, tout ce que nous connaissons ici, c'est l'agriculture".

Le maire aime bien, lui aussi, s'appesantir sur le passé, prospère de la région: "On venait même d'Algérie pour nous acheter nos produits agricoles. Nous étions l'un des greniers du pays, alors qu'aujourd'hui nous emmagasinons les tiges d'haricots pour survivre, les haricots qui, eux même, hier, n'intéressaient personne ici".



Il est vrai qu'à El Ghabra, les champs sont immenses: 17 kilo-

mètres de long. Les quelques cultures qui ont pu être réalisées sont gardées comme un trésor, des épouvantails partout, des enclos partout, et des yeux vigilants qui surveillent bien l'intrus.

Plus loin qu'à Ghabra, à Dakhla, nous rencontrons bien ce qu'on pourrait appeler misère. Tiiyeb Ould MHaimid, responsable de la localité se veut pourtant quelqu'un de responsable et de modéré, mais il ne décolore pas: "nous buvons avec les animaux, demandez autour de vous: il y a plein de diarrhées que nous les soignons avec de l'eau fraîche, et l'eau fraîche...". La vie, ajoute-t-il devient de plus en plus chère: un sac de riz à 12 000 ouguiyas, de blé à 9 000 et le grand bidon d'huile à 10 000, plus cher qu'à Nouakchott. Il faut dire qu'ici, aucune boutique-solidarité ne s'est installée.

L'eau, éternel problème, ici. Il y a très peu de barrages, et les puits doivent être très profonds, car l'eau n'affleure pas vraiment aux surfaces. Heureusement, et de l'avis de tous, il n'y a absolument plus de ver de Guinée. C'était pitoyable, ces êtres humains devenus réceptacle pour les petites bêtes!

A Oudey Chrak, miracle du découpage administratif, nous

sommes au Tagant, alors que nous sortons du Gorgol et que nous y pénétrons. Ici, autour d'un barrage, des centaines, voire des milliers de bétail sont rassemblés. C'est impressionnant! Il s'agit, en fait, du seul vrai abreuvoir à des kilomètres à la ronde, et l'eau qu'on y trouve n'est que celle du dernier hivernage. Là, aussi, on a peur des lendemains. "La pluie, ou le gouvernement, ou la fin", nous dit quelqu'un. Belle formule! Il est vrai qu'à l'heure où nous lui parlions, le plan d'urgence n'avait pas encore été rendu public. Meytt! C'est une légende, Meytt! Bathett Meytt. C'est en fait des bourgades qui se suivent et qui se ressemblent, et aussi des hommes et des femmes qui tiennent à peu près le même discours.

C'est que Meytt, c'est une vieille histoire de contestation. Ici, les idées héritées de la fin des années 60 n'ont pas disparu, malgré la naissance d'une contestation de la contestation. Ce que dément d'ailleurs, ce jeune homme, instituteur, que nous rencontrons. "C'est juste un conseiller ou deux qui ont rejoint la majorité, Meytt reste dans l'opposition".





Pour la jeune fille qui tient boutique, juste à côté, tout ceci n'est que discours vide: "Il n'y a que l'eau qui compte, et la pluie. Dieu n'a pas envoyé cette année de pluie, alors l'Etat doit nous donner de l'eau. On lui parle des projets en cours. Réponse (en souriant): "je ne crois qu'à ma gorge: il faut que je sente l'eau y couler".

Il est vrai que les gens de Meytt sont reconnus pour leur superbe. Ils ont tous d'ailleurs un seul adage à la bouche: "Il n'y a que Meytt qui compte". Et gare au passant qui avoue ne pas connaître le bled! Un administrateur s'est fait proprement insulter parce qu'il a osé, alors que sa voiture était en panne, de demander le nom du bled. C'est vrai, que manquant tout à fait d'humour, (et d'humaine modestie) il a jeté en prison ceux qui l'avaient insulté. Nos administrateurs!

N'oublions pas tout de même, avant de quitter Meytt, qu'il a été le lieu d'une grande bataille, celle de Elb El Kassra menée par le grand Emir et résistant Bakar Ould Soueïd Ahmed.

### Mounguel, l'inachevé

La route vers Le'eguieilatt n'est pas des plus faciles. Le'eguieilatt, c'est le nom générique de Mounguel. Beaucoup de gens, surtout les plus âgés, l'appellent encore ainsi. Mounguel, la nouvelle, est née en 1949. L'administration coloniale en a fait la seule division nomade en Mauritanie. Une expérience née au Niger et qui n'a pas été continuée longtemps. Autre particularité; cette division nomade était administrée par un mauritanien, feu Ely Ould Sidi El Mehdi. En 1961, Mounguel



l'eau ici, coule, en pente, vers Foum Gleita. Mais le bon hivernage de l'an passé a sauvé les gens, nous dit le Hakem, la période "Levleika" (soudure) est plus supportable ici qu'ailleurs. Mais le problème, c'est que les pâturages ne sont pas très bons et que les populations ne s'adonnent que très peu au commerce. Quand donc, l'agriculture ne va pas, rien d'autre ne marche". L'enseignement est aussi un vrai casse-tête. Les "adwabas" aiment envoyer leurs enfants étudier ici, s'ils le peuvent; mais il n'ont pas toujours où habiter et retournent souvent aux champs. L'internat pour élèves n'a duré qu'une seule année. Et pourtant, c'est la seule manière d'aider à la scolarisation permanente des enfants.

A Mounguel, le marché n'est pas grand, mais on n'y a, à peu près tout,

Brakna maintenant), il y a d'abord les "bourratt". Une quinzaine de village dont chacun porte le nom de "Bourra". Très peu de boutiques. Pas de marché. C'est l'économie de la rareté. Ce qui frappe le plus, c'est l'absence des hommes adultes. Ici, il n'y a pratiquement que des hommes âgés, des femmes et des enfants. Les adolescents et les adultes sont ailleurs, ils sont charretiers à Nouakchott, boys de restaurant à Aleg, planton dans une administration dans le meilleur des cas. Et pourtant, ils rapportent. Le grand événement ici, c'est "le car". C'est souvent une vieille voiture, louée par les fils du bled et qui s'arrête à chaque bourgade pour déposer là une lettre; là bas un peu d'argent, ici un colis. C'est un événement, l'arrivée du "car". C'est le lien ombilical qui lie les enfants au terroir, c'est

darité quand on a beaucoup besoin. Il serait beaucoup plus judicieux de se réunir pour partager et pour recevoir ensemble. L'action de développement en serait de toute façon fortement favorisée.

A "Essaade", à quelques kilomètres de là, on s'enorgueillit d'un fils qui est devenu Directeur de Cabinet ou quelque chose comme ça. "Son père avait du bétail, et il l'a envoyé étudier à Mounguel, nous nous n'avons rien", nous dit un des responsables du bled. Il est vrai que l'école, ici, ne paye pas de mine: 3 enseignants se partagent trois écoles, dont l'une a été construite par les habitants. L'absentéisme est la règle. La médaille d'or revient à un enseignant qui n'a passé qu'une seule journée de classe en un an. Bravo!

La pluie a manqué ici comme partout, et le barrage (Legrane) ne rapporte que très peu, dit-on, envahi qu'il est par les animaux. Mais miracle, à Essaade, comme dans bien des villages que nous visitons, il y a de petits panneaux solaires! Une entreprise intelligente les a fait vendre à petit crédit aux habitants. Maal, une vraie ville  
Maal où nous nous rendons enfin est une vraie ville. Oui, une ville, et coquette en plus, et il y fait visiblement bien vivre. Le lac de Maal long de 12 kilomètres est un don de Dieu, il sauve la région de la sécheresse; il permet l'agriculture. La pêche y est pratiquée, des pêcheurs, amateurs des poissons d'eau douce, viennent même des abords du fleuve. C'est un grand abreuvoir pour tout le bétail de la région. Certaines populations même en boivent, ce qui n'a pas manqué d'occasionner des cas de bilharziose.

Gâteau sur la cerise: il a plu à Maal. Quel privilège! Mais beaucoup d'éleveurs se plaignent déjà de l'afflux des bêtes, venant surtout de l'Aftout.

Maal ne manque apparemment pas de vie sociale: nous entendons les bruits d'une cérémonie de mariage, (avec même de timides pétards) et des jeunes viennent nous parler des activités culturelles qu'ils mènent. Maal, c'est une bourgade calme, où il ferait bien vivre. Ici, même s'il n'y a véritablement pas d'opulence, l'on ne saurait parler de pauvreté. La route vers Aleg, n'est pas des

plus faciles. L'apparition, de temps à autres, de villages perdus, rompt la monotonie.

Les quelques paillotes de "Oulad Samba" sont vides. Pas un seul être dans tout le hameau. Tout le monde est allé surveiller les cultures. Les cases sont laissées ouvertes, les quelques meubles sont là, éparpillés, sous des "Mbars" silencieux. Tout le monde est aux champs. Et les quelques effets domestiques n'ont pas besoin de gardiens.

A Kra'e Lehmar, quelques personnes, des femmes surtout sont restées sous les cases. Un enfant, le ventre brûlé, nous regarde comme s'il demandait du secours. Sa petite chemise est relevée pour ne pas raviver ses brûlures. Un médecin? Personne ici ne sait ce que c'est. Pourtant, lorsqu'on leur parle de pauvreté, ils s'étonnent: Mais non, l'année n'a pas été excellente, mais, chez nous, elle ne fut pas catastrophique. Mieux qu'à Magta Lahjar, en tout cas!

A Azrag Aynou, c'est toute une autre situation. Ici, des maisons, des boutiques, des hommes et des femmes bien habillés, des enfants qui jouent au football. Seul problème, nous dit-on, l'école (construite par les habitants): 6 classes et 2 enseignants.

A Delwar, nous rencontrons un homme d'un autre temps. Il bourre sa pipe et nous conte les années de gloire, quand nous dit - il, lui et les siens possédaient toutes ces terres et tous ceux qui les habitaient. Nous l'écoutons, amusés, et regardons autour de nous: le soleil, les cailloux, des huttes et des animaux qui errent au milieu d'un paysage désolé. Nous le félicitons pour son beau royaume. Nous sommes trop pressés pour écouter toute la leçon d'histoire.

Le Aid El Kébir nous attend avec ses lourdes exigences et ses courtes joies.

Seulement, en route, je ne peux m'empêcher de penser à tous ces villages isolés, rejetés au milieu de rien, à ces enfants qui nous regardaient étonnés et songeurs, ces paysans qui ont perdu le sourire, et au jeune élève de Guilère qui rêvait de Barkéol comme on rêverait d'Hollywood. Tous fêteraient peut être dans la joie, peut être dans l'amertume. J'aurais bien voulu assister à leur Aid. ●



devint une moughataa.

Ce que j'aime en Mounguel, c'est l'inachevé. Mounguel hésite et n'a pas toujours pris son parti. Sera-t-il une ville ou restera-t-elle "badiya"? Mounguel, c'est la ville installée en campagne. Ou plutôt, l'inverse! Mounguel, bien sûr, souffre du mauvais hivernage. Surtout que

de la viande jusqu'aux nattes (nous en achetons une à un prix exorbitant). La ville possède l'une des "batthas" (lit d'oued) les plus belles du monde. Faire du thé l'après-midi, en cet endroit, est un luxe que tout le monde devrait s'offrir.

Sur la route de Maal (on va au

un messenger d'espoir.

L'espoir, c'est peut être cette ville qui est en train de naître. "Bourra" devrait regrouper la quinzaine de "Bourrat" éparpillés. Il faut dire que c'est une folie que ces villages qui se côtoient et qui ne se réunissent pas, c'est absurde de refuser la soli-

# CHINGUITTY BANK

- ◆ TRENTE SEPT ANS ANS D'EXPERIENCE BANCAIRE
- ◆ BANQUE DE LEADERSHIP ET D'EXCELLENCE.
- ◆ LOYAUTE - SECURITE - RAPIDITE
- ◆ CONFIDENTIALITE ET BONNE PERFORMANCE
- ◆ SERVICES DE QUALITE ET MEILLEURS PRIX
- ◆ LARGE RESEAU DE CORRESPONDANTS A TRAVERS LE MONDE
- ◆ SYMBOLE DE COOPERATION ARABO- ARABE
- ◆ UN PARTENAIRE INCONTOURNABLE POUR ACCES EN AFRIQUE ET DANS LE MONDE
- ◆ OPERATIONS FINANCIERES ISLAMIQUESS (GUICHET ISLAMIQUE)

**ACTIONAIRES:** - République Islamique de Mauritanie - (MINISTERE DES FINANCES)  
- LIBYAN FOREIGN BANK

**ADRESSE:** AVENUE GAMAL A. NASSER  
BP : 626 NOUAKCHOTT - RIM  
TEL: 222 525 11 74 FAX: 222 525 33 82  
222 525 21 42  
222 525 42 87

E-mail: [Chinguitybank@mauritel.mr](mailto:Chinguitybank@mauritel.mr)

**ADRESSE:** AGENCE NDB AVENUE BOULEVARD MEDIAN  
BP : 239 NDB  
TEL: 2225745883  
FAX: 222 57451 33

LE PRÉSIDENT DU SÉNAT À HORIZONS

## "La législature actuelle est une rupture d'avec les pratiques et habitudes du passé"

Le président du Sénat, M. Bâ Mamadou dit M'Baré, qui s'exprimait au cours d'une interview accordée à Horizons, a déclaré que "la législature actuelle est une rupture d'avec les pratiques et habitudes du passé. Je ne dis pas que tout est parfait mais force est de constater que les projets que nous recevons du Gouvernement ont toujours été examinés discutés et parfois rejetés".

Il a ajouté "notre Institution a toujours eu à amender et même rejeter certains projets de lois. A titre d'exemple, le projet de loi relatif à l'électricité a été rejeté et la session extraordinaire qui vient de s'achever a connu la réunion de la Commission Mixte Paritaire autour du projet de loi - abrogeant et remplaçant la loi n° 93.22 du 26 janvier 1993 instituant un Régime particulier de recouvrement des Créances des Banques, amendé par le Sénat".  
Parlant de son passage à la présidence de la République, le président de la chambre haute a dit que le souci qui l'animait en ce moment particulier était celui de réussir convenablement cette mission dans l'intérêt du peuple mauritanien.

S'agissant de la promotion de la femme, il a précisé que la place réservée à la femme dans les postes électifs a été une initiative du Gouvernement de la période transitoire qu'a connue le pays. Aujourd'hui cette place fait partie des résultats du dialogue qui vient de s'achever. Je ne peux donc que me réjouir de tout ce qui peut émaner d'un consensus général.

M. Bâ Mamadou dit M'Baré s'est enfin dit entièrement satisfait du résultat du Dialogue National. Il a saisi l'occasion pour adresser ses vives félicitations, à l'ensemble des parties prenantes au

**Horizons:** Nous arrivons au terme de la législature actuelle. Quel bilan pouvez-vous en faire, Monsieur le Président?

**M. Bâ Mamadou dit M'Baré:** Tout d'abord, je vous remercie de me donner ici l'occasion de m'exprimer sur un certain nombre de sujets d'intérêt certain. L'on sait que la législature actuelle est une rupture d'avec les pratiques et habitudes du passé. Je ne dis pas que tout est parfait mais force est de constater que les projets que nous recevons du gouvernement ont toujours été examinés discutés et parfois rejetés.

**Horizons:** Le contrôle de l'action du gouvernement est l'un des principaux volets de l'action parlementaire. On se rappelle que la Chambre Haute s'était même penchée sur certains dossiers mais n'avait vraisemblablement pas continué. Pensez-vous que le Sénat a assumé convenablement le rôle qui lui est imparti dans ce domaine?

**M. Bâ Mamadou dit M'Baré:** Le contrôle est l'un des principaux volets de l'action parlementaire. C'est en fonction de cela qu'une Commission a été désignée. Elle a effectivement mené des missions de contrôle relatives à l'action de certains départements ministériels dans nos régions. Aussi, les discussions des projets de loi avec les membres du gouvernement ont toujours donné l'occasion aux sénateurs de les interpellés sur des questions relatives à leurs activités.

**Horizons:** A votre niveau, la législature a été surtout marquée par votre passage à la Présidence de la République. Que pouvez-vous dire à nos lecteurs au sujet de cette expérience qui est hors du commun?

**M. Bâ Mamadou dit M'Baré:** Mon passage à la Présidence de la République est une première dans l'histoire de notre pays. Il s'agit de l'application de notre constitution en son article 40. Le souci qui m'animait en ce moment particulier était celui de réussir convenablement cette mission dans l'intérêt du peuple mauritanien.

**Horizons:** Cette législature a été aussi marquée par une grande place réservée à la femme dans les postes électifs. Comment appréciez-vous la participation de la femme aux activités par-



lementaires et, plus généralement, comment jugez-vous le quota accordé aux femmes et ses retombées effectives sur l'efficacité de l'action parlementaire ?

**M. Bâ Mamadou dit M'Baré:** La place réservée à la femme dans les postes électifs a été une initiative du Gouvernement de la période transitoire qu'a connue le pays.

Aujourd'hui, cette place fait partie des résultats du dialogue qui vient de s'achever. Je ne peux donc que me réjouir de tout ce qui peut émaner d'un consensus général.

**Horizons:** Le Sénat a le pouvoir d'amender les projets de loi faits par le gouvernement. En dépit des débats parfois houleux qui se déroulent durant vos sessions, peu de textes de lois ont subi des amendements. Est-ce que, à lui seul, le poids de la majorité justifie cela?

**M. Bâ Mamadou dit M'Baré:** Sincèrement que ce soit en commission ou en plénière, je n'ai jamais remarqué que les sénateurs examinent les projets de loi en mettant en avant leur appartenance à la majorité ou à l'opposition. Quant aux amendements, je pense qu'il faut amender quand cela s'avère nécessaire. Notre institution a toujours eu à amender et même rejeter

certaines projets de lois. A titre d'exemple, le projet de loi relatif à l'électricité a été rejeté et la session extraordinaire qui vient de s'achever a connu la réunion de la Commission Mixte Paritaire autour du projet de loi abrogeant et remplaçant la loi n° 93.22 du 26 janvier 1993 instituant un Régime particulier de recouvrement des Créances des Banques, amendé par le Sénat.

**Horizons:** Chez nous, les élus de la majorité croient qu'ils ont toujours le devoir moral de cautionner aveuglement tout ce qui vient du gouvernement. En face, ceux de l'opposition ont tendance d'après certains, à se complaire dans une logique négationniste qui consiste à réfuter tout ce qui vient de l'exécutif. Ne pensez-vous pas que cette situation fait parfois perdre beaucoup d'énergies et d'efficacité à votre Chambre?

**M. Bâ Mamadou dit M'Baré:** Je ne partage pas avec vous cette affirmation. Nous savons que les projets de loi, qui nous parviennent du gouvernement, sont sérieusement discutés, amendés, adoptés et même parfois rejetés. Quant à l'attitude de l'opposition, j'avoue qu'au niveau du Sénat, malgré son rôle d'opposition, qu'elle joue quand même, elle a toujours fait preuve d'une attitude respons-

able.

**Horizons:** Des groupes parlementaires d'amitié avec certains pays existent pensez-vous, Monsieur le Président, que ces groupes font un vrai plaidoyer pour faciliter certaines choses au bénéfice des Mauritanien, comme la circulation des personnes et des biens. Pour être plus précis, vous savez qu'il y a des pays avec lesquels nous avons des groupes parlementaires d'amitié et dont les visas demeurent inaccessibles pour nos ressortissants. Est-ce que le travail parlementaire dans ce domaine n'est pas un peu insuffisant?

**M. Bâ Mamadou dit M'Baré:** La création des Groupes d'amitié entre deux parlements crée généralement des rapprochements entre les deux institutions concernées. Quant aux facilités dont vous parlez, elles dépendent de la réglementation en matière de visa de chaque pays.

**Horizons:** Venons-en au Dialogue National. Quelle est votre appréciation des résultats de ces retrouvailles?

**M. Bâ Mamadou dit M'Baré:** Je suis entièrement satisfait du résultat de ces retrouvailles. Et je saisis l'occasion pour adresser mes vives félicitations, à l'ensemble des parties prenantes au dialogue. ●

## INTERVIEW

LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE A HORIZONS:

**"Faute de moyens, nos groupes parlementaires n'arrivent pas à jouer pleinement leur rôle"**

**"Durant l'actuelle législature, le bilan de l'action parlementaire se ramène à 179 projets de lois et 14 propositions de lois examinées en séances plénières. En définitive, 175 projets de lois et 2 propositions de lois ont été adoptées.**

**L'atmosphère générale des débats, la liberté de ton qui les a caractérisés et qui tranche nettement avec le climat des séances plénières des précédentes législatures, expliquent en grande partie, l'engouement manifesté par le grand public à suivre la transmission médiatique des débats", affirme le président de l'Assemblée Nationale, M. Messaoud Ould Boulkheïr dans une interview à Horizons. Le président de la chambre basse a également évoqué, entre autres, le contrôle et l'action du gouvernement, la place réservée à la**

**femme, le Dialogue National ou encore l'esclavage.**

**HORIZONS : Nous arrivons au terme de la législature actuelle. Quel bilan pouvez-vous en faire, Monsieur le président ?**

**Messaoud Ould Boulkheïr :** Cette législature - bien que fortement marquée par la période trouble qu'a connue l'évolution politique de notre pays - a été particulièrement riche en travail parlementaire. L'atmosphère générale des débats, la liberté de ton qui les a caractérisés et qui tranche nettement avec le climat des séances plénières des précédentes législatures, expliquent en grande partie, l'engouement manifesté par le grand public à suivre la transmission médiatique des débats. Ceci étant, le bilan de cette législature se ramène, en termes statistiques, à 179 projets de lois et 14 propositions de lois examinés en séances plénières. En définitive, 175 projets de lois et 2 propositions de lois ont été adoptés.

**HORIZONS : Le contrôle de l'action du gouvernement est l'un des principaux volets de l'action parlementaire. Pensez-vous que votre chambre a assumé pleinement le rôle qui lui est imparti dans ce cadre ?**

**Messaoud Ould Boulkheïr :** En dépit de certaines entraves, l'Assemblée Nationale a mené son action de contrôle du Gouvernement et ce à travers quelques 135 questions orales auxquelles les membres du gouvernement ont eu à répondre devant les parlementaires. De même, durant cette législature, l'Assemblée Nationale a créé une Commission

d'enquête portant sur le PSI 2008 et une Commission d'Information sur le régime de la Sécurité Sociale en Mauritanie.

**HORIZONS : Cette législature a été marquée par une plus grande place réservée à la femme dans les postes électifs. Avec le recul, quelle appréciation faites-vous, en général, du quota accordé aux femmes et de ses retombées effectives sur l'efficacité de l'action parlementaire ?**

**Messaoud Ould Boulkheïr :** Il est indéniable que la femme mauritanienne occupe une place de plus en plus grande au niveau des postes électifs. Ce phénomène se vérifie aisément à l'Assemblée Nationale où le quota de 20% est largement dépassé. Il va de soi qu'avec les nouvelles dispositions visant à élargir cette représentation féminine, cette place et ce rôle de la femme iront grandissant. Quant aux retombées effectives d'une telle représentation sur l'efficacité de l'action parlementaire, elles sont réelles. Je n'en veux pour preuve que le fait que deux de nos commissions permanentes et non des moindres - la Commission de Finances et celle des Relations Extérieures sont brillamment présidées par deux femmes.

**HORIZONS : L'assemblée nationale a le pouvoir d'amender les propositions de loi faites par le gouvernement. En dépit des débats parfois houleux qui se déroulent durant vos sessions, peu de textes de lois ont subi des amendements. Est-ce que le poids de la majorité, à lui seul, justifie cela ?**

**Messaoud Ould Boulkheïr :** Dans le jargon parlementaire, on parle de propositions de lois quand l'initiative du texte soumis à l'Assemblée Nationale revient au député. Là, je suppose que vous voulez parler plutôt de projets de lois dont l'initiative revient au gouvernement. A ce propos, il y a lieu de souligner que l'amendement de tout projet de loi, sans constituer a priori une fin en soi, doit être dicté par le souci du législateur d'œuvrer dans le sens de l'intérêt national. L'esprit partisan, en particulier au niveau de la majorité, a souvent constitué un sérieux obstacle à certains amendements qui, dans de nombreux cas, auraient pu valoriser les textes examinés.

**HORIZONS : Chez nous, les députés de la majorité croient qu'ils ont toujours le devoir moral de cautionner aveuglement tout ce qui vient du gouvernement. En face, les élus de l'opposition ont tendance, d'après certains, à se complaire dans une logique négationniste qui consiste à réfuter tout ce qui vient de l'exécutif. Ne pensez-vous pas que cette situation fait parfois perdre beaucoup d'énergies et d'efficacité à votre chambre ?**

**Messaoud Ould Boulkheïr :** A l'évidence, votre constat n'est pas sans fondement, et la situation que vous évoquez est, à bien des égards, à l'origine d'entraves dont je parlais tantôt ; à telle enseigne



que, même élus sous les couleurs d'un parti, les députés assument un mandat national. Notre profonde conviction est que le sentiment patriotique et le souci constant de servir l'ensemble de nos concitoyens doivent prévaloir sur toutes autres considérations.

**HORIZONS : Des groupes parlementaires d'amitié avec certains pays amis existent. Pensez-vous, Monsieur le président, que ces groupes font un vrai plaidoyer pour faciliter certaines choses au bénéfice des Mauritanais, comme la circulation des personnes et des biens. Pour être plus précis, vous savez qu'il y a des pays avec lesquels nous avons des groupes parlementaires d'amitié et dont les visas demeurent inaccessibles pour nos ressortissants. Est-ce que le travail parlementaire dans ce domaine n'est pas un peu insuffisant ?**

**Messaoud Ould Boulkheïr :** L'Assemblée Nationale compte huit groupes d'amitié. En cette période où la diplomatie parlementaire joue un rôle clé dans le rapprochement des peuples et parfois dans la résolution de certains conflits face auxquels la diplomatie classique semble frappée de paralysie ; nos groupes d'amitié ainsi constitués n'arrivent malheureusement pas, faute de moyens, à jouer convenablement leurs rôles.

**HORIZONS : Venons-en au Dialogue National dont vous avez été l'un des principaux acteurs. Sur quelles bases des propositions d'augmentation du nombre de députés de certaines circonscriptions ont été faites ? Et ne pensez-vous pas qu'au bout du compte, qu'en plus, avec la liste nationale des femmes, on se retrouvera avec un surplus d'élus dont le traitement représente une grande charge pour le budget ?**

**Messaoud Ould Boulkheïr :** Suite à la croissance de la population que connaissent certaines circonscriptions électorales (exode rural, naissances) il est tout à fait légitime que leur représentation au sein

de l'Assemblée Nationale soit en rapport avec leur poids démographique réel. En d'autres termes, l'application du proportionnel doit traduire, au besoin, l'augmentation de la population dans telle ou telle circonscription électorale. La hantise de l'augmentation du budget ne saurait être un alibi qui empêcherait un tel redressement. Les parlements du monde entier - pourvu qu'on ait le souci de leur permettre de jouer convenablement leur rôle - coûtent cher. Mais en retour, ils donnent plus de crédibilité au système politique et au pays où ils arrivent réellement à s'épanouir, à s'affirmer car ils illustrent parfaitement cette séparation des pouvoirs sans laquelle toute démocratie n'est qu'oripeaux et faux semblants car comme on dit souvent : "quiconque à un pouvoir est porté à en abuser ; il faut que, par la disposition des choses, le pouvoir arrête le pouvoir".

L'autonomie budgétaire du parlement par rapport à l'exécutif est pour ainsi dire l'une de ces "dispositions des choses".

**HORIZONS : Ne pensez-vous pas qu'il y aura finalement chez nous de nombreux textes portant interdiction de l'esclavage ? Si l'on cherche l'efficacité, avons-nous besoin de tous ces arsenaux de textes ?**

**Messaoud Ould Boulkheïr :** Très sincèrement, je ne vois pas cette inflation de textes législatifs interdisant l'esclavage, auxquels vous faites allusion. Il est vrai que depuis l'indépendance, notre constitution est émaillée de principes généraux très nobles du genre "tous les citoyens sont égaux devant la loi" etc... ce qui n'a pas empêché le phénomène de l'esclavage de connaître, par endroits, dans notre pays, les manifestations les plus abjectes. La loi incriminant la pratique de l'esclavage, adoptée lors de cette législature est l'unique texte législatif qui est de nature à mettre fin à cette pratique d'un autre temps, à condition qu'il y ait une véritable volonté politique, et des mesures d'accompagnement de nature à en garantir le succès. ●

## NOTE DE SYNTHÈSE SUR LE BILAN DES RÉALISATIONS DU CSA AU COURS DE L'ANNÉE 2011

C  
S  
A

Dans le cadre de sa mission de suivi de la situation alimentaire du pays pour secourir les populations en difficulté et aider les collectivités à la mise en œuvre de microprojets pour augmenter leur revenu, le Commissariat à la Sécurité Alimentaire a mis en œuvre les activités suivantes au cours de l'année 2010 :

1. Un suivi régulier de la situation alimentaire
2. Des programmes de microprojets au profit des collectivités les plus vulnérables
3. Des programmes de nutrition en faveur des enfants et des femmes allaitantes
4. Des distributions gratuites pendant la période de soudure
5. Des distributions de matériel de secours pour les sinistrés
6. Des ventes subventionnées par le renforcement des Stocks Alimentaires Villageois
7. La mise en œuvre du volet boutiques de solidarité à l'intérieur du pays

### I. Suivi de la situation alimentaire

Dans le cadre de la mission qui lui est assignée, c'est-à-dire le suivi des zones et des populations à risque ainsi que l'information des décideurs sur la situation alimentaire du pays pour une meilleure prise de décision pour la planification des actions d'urgence, la Direction de l'Observatoire a réalisé au cours de cette année 2011, les activités suivantes :

- La réalisation de 2 enquêtes de suivi de la situation alimentaire des ménages. Une en janvier 2011 (post récoltes) et une seconde en juillet 2011 (début de la période de soudure). Ces deux évaluations ont permis de définir pour les deux périodes, la prévalence de l'insécurité alimentaire chez les populations rurales et péri-urbaines
- La réalisation d'une enquête d'identification des zones à risque en avril 2011, pour cibler les communes rurales les plus affectées par le déficit alimentaire.
- Le suivi régulier de la situation des prix des produits alimentaires de base et du niveau d'approvisionnement des marchés.

### II. Programmes mis en œuvre

#### II.1 Programmes de microprojets de développement

En matière de microprojets de sécurité alimentaire, l'intervention du Commissariat à la sécurité a été axée sur :

- le suivi, l'achèvement et la réception des programmes 2010 qui étaient en cours d'exécution en début de période et dont il fallait assurer la finalisation dans de bonnes conditions ;
- La mise en œuvre d'activités nouvelles dans les zones rurales d'insécurité alimentaire où existent des possibilités et où le CSA a pu mobiliser des programmes d'intervention avec les partenaires.

Les activités mises en œuvre en 2011 ont porté sur 4 programmes.

#### ● Les Activités " Vivres Contre Travail "

Dans ce cadre, le CSA a identifié avec l'appui et la collaboration du Programme Alimentaire Mondial (PAM) 224 Projets dans les wilayas des deux Hodhs, Assaba, Gorgol, Brakna, Trarza, Tagant et Guidimagha conformément au tableau ci-dessous.

Ces projets exécutés suivant la formule VCT sont en cours de réalisation directement par les collectivités qui reçoivent une rémunération en vivres et un encadrement des techniciens du CSA.

Le coût de mise en œuvre de ces projets a porté sur 2738 tonnes de vivres contribution du PAM et le montant de 160 millions d'ouguiyas sous forme de matériel de projets, de transport du matériel aux sites et frais de suivi et d'encadrement provenant la contrepartie du Gouvernement mauritanien.

#### ● Clôtures de Zones agricoles

En application de la politique du Gouvernement visant un accroissement significatif de la production agricole et considérant que la sécurisation des cultures traditionnelles contre la divagation des animaux constitue une priorité, le CSA a lancé, en 2010, la réalisation de 133 kilomètres de clôtures grillagées dans les deux hodhs. Ce programme a vu sa consolidation progresser en 2011 par deux nouvelles programmations : i) en Assaba, Tagant et au Guidimagha sur

financement du fonds de contrepartie de l'aide alimentaire japonaise et ii) au Trarza, Brakna et Gorgol financée sur le programme solidarité.

Les sites clôturés ont surtout été des barrages, des digues et des bas fonds qui ont un potentiel de production significatif et qui profitent à des communautés d'agriculteurs de bas revenus.

La première programmation qui a ciblé les wilayas de l'Assaba, Tagant et de Guidimagha a bénéficié à 57 sites totalisant 127 km qui sont à un stade avancé de mise en œuvre pour un coût total de travaux de 265 Millions UM et a été financée sur les Fonds de contrepartie de l'aide alimentaire du Japon.

La deuxième programmation ciblant principalement les Wilayas du Gorgol, du Brakna et du Trarza a permis l'identification d'un lot de 61 sites pour un total de 130 Kml pour lesquels les coûts de travaux s'élèveront à 258 Millions UM et a été réalisée sur financement de l'Etat.

#### ● Périmètre maraîchers et rizicoles pour sinistrés de la ville de Rosso

Dans le cadre d'une convention avec la Banque Africaine de développement BAD, le CSA a achevé les travaux d'aménagement de 20 hectares dans les sites de R'KHAIWATT (3ha) et du PK 7 (17ha) au profit des sinistrés des inondations 2009 de la ville de Rosso.

Cette convention a été financée à hauteur de 64 Millions d'Ouguiyas par un don de la Banque Africaine de Développement.

### II.2. Programmes d'assistance aux populations vulnérables

#### II.2.1 Programme de distribution

Sur la base des résultats des enquêtes réalisées par l'Observatoire de la Sécurité alimentaire, le CSA a lancé les actions suivantes :

- Une opération de distribution gratuite de vivres en milieu rural portant sur une quantité de 3 986 tonnes de produits alimentaires au profit de 37 959 familles dans 96 communes rurales dans une situation d'insécurité alimentaire élevée. Cette intervention est en cours d'exécution.

- Interventions d'urgence en milieu urbain à Nouakchott en faveur des indigents dans trois Mougataas de Nouakchott (RIAD, ELMINA et ARAFAT) et à Kaédi financée par le PAM pour une quantité 800 tonnes de vivres au profit de 6800 familles.

- Le réapprovisionnement des stocks alimentaires villageois de sécurité pour plus de 180 tonnes de blé.

Par ailleurs, le CSA a réalisé plusieurs interventions d'urgence en faveur des sinistrés au niveau de plusieurs localités pour une quantité de 694 tonnes de vivres et du matériel de secours pour plus 6.500 familles.

Le CSA a également octroyé des aides sociales pour 43T de Produits alimentaires en faveur des indigents surtout à Nouakchott. Cette action quotidienne touche surtout les ménages qui éprouvent des difficultés à se procurer leurs besoins alimentaires essentiels.

#### II.2.3 Boutiques de Solidarité 2011

En réponse à la flambée des prix des produits alimentaires, le Gouvernement a engagé un Programme Spécial de Solidarité pour endiguer les effets de cette crise sur les populations les plus vulnérables. Ce programme multisectoriel porté, en ce qui concerne le CSA, sur la gestion de boutiques de Solidarité à travers le pays (hors Nouakchott). Cette opération a consisté en l'ouverture de 380 boutiques de février à octobre.

#### II.2.4 Programmes de nutrition

Dans le cadre de ses activités de prise en charge des populations malnutries (enfants atteints de malnutrition modérée, femmes enceintes ou allaitantes malnutries) la DNC en partenariat avec le PAM et la coopération italienne (projet de lutte contre l'insécurité alimentaire dans le centre est mauritanien) a mis en œuvre un ensemble de programme pour atténuer les effets pervers de la malnutrition à travers :

**A Nouakchott :** Ouverture de 104 centres de réalimentation

nutritionnelle en ambulatoire modéré (CRENAMS) pour la prise en charge trimestrielle de 4158 bénéficiaires composés de mères enceintes et/ou allaitantes et enfants malnutris de 6 mois à 59 mois. Cette activité consiste à distribuer des rations alimentaires fortifiées sèches. La durée limite de cette prise en charge est de 3 mois renouvelable durant toute l'année 2011 et selon l'avenant du protocole signé entre le CSA et le PAM.

Le PAM a mis à la disposition du CSA 361 tonnes de vivres enrichis. Ces quantités ont permis de prendre en charge 12 374 bénéficiaires et la récupération (guérison) de 6 434 individus ne souffrant plus de malnutrition (soit environ 52%).

Au niveau des 8 wilayas agropastorales du sud du pays : A l'intérieur du pays, aux niveaux des localités de haute vulnérabilité, 519 CRENAMS sont ouverts et fonctionnels en permanence durant toute l'année dans les 8 wilaya agropastorales du sud du pays.

La prise en charge de 24 344 bénéficiaires a permis une guérison estimée à 13 634 individus et des récupérations partielles d'environ 6500 des non guéris ; ce qui éviterait à cette couche vulnérable de la population de basculer dans des états de dénutrition catastrophique.

Le PAM a mis à la disposition de ces CRENAMS une quantité de vivres de 2.023 tonnes de produits alimentaires nutritifs pour enfants.

Au niveau des 4 wilaya du Nord du pays, la couverture des besoins des enfants malnutris est offerte par le projet financé par la coopération italienne où 65 CAC ont été ouverts dans les quatre Wilayas (Adrar, Inchiri, Tiris Zemmour et Nouadhibou) par la distribution de ration humide sous forme de bouillie enrichie en nutriment. Au total, 42 tonnes de vivres ont été utilisées.

Le fonctionnement de ces centres a permis la prise en charge de 1 862 bénéficiaires dont 1341 sont complètement guéris, 288 non guéris et 220 absents.

Par ailleurs, dix cantines scolaires sont ouvertes dans les quatre wilayas : 01 Inchiri ; 05 Adrar ; 03 Tiris Zemmour et 01 Dakhlet Nouadhibou.

Le programme des cantines scolaires a permis la prise en charge de 2 931 élèves issus de familles défavorisées ou éloignées des établissements scolaires. Il a permis de réduire le taux des abandons et de pérenniser l'éducation des filles et des enfants des familles pauvres ou/et vulnérables à l'insécurité alimentaire.



# L'Université de Nouakchott ; hier et aujourd'hui



La mémoire collective retiendra que le président Mohamed Ould Abdel Aziz a été le premier chef de l'Etat à visiter l'Université de Nouakchott, le premier à poser la première pierre d'un campus universitaire digne de ce nom et aux normes les plus modernes et le premier à placer, parmi ses premières priorités, la supervision de cette institution et la prise en compte de ses problèmes à tous les niveaux.

L'Université de Nouakchott se trouve aujourd'hui sur la bonne voie, avec le parachèvement de ses structures et la modernisation de son système, après avoir été créée dans des circonstances exceptionnelles et sans préparation préalable.

L'Université de Nouakchott est née en 1981 par ordonnance n°208-81 en date du 16 septembre 1981, pour contribuer à la formation de cadres mauritaniens compétents et jeter les bases de la recherche scientifique dans divers domaines. Le nombre d'étudiants ne dépassait pas alors quelques dizaines, tandis que les enseignants se comptaient sur le bout des doigts.

Entre 1981 et 2011, une évolution remarquable a eu lieu à l'Université : le nombre d'étudiants inscrits pour l'année universitaire 2011-2012 avoisine 17 134 étudiants, celui des enseignants chercheurs est aux alentours de 400 et celui des vacataires est de 435 professeurs.

## Ces effectifs se répartissent entre cinq établissements :

- La Faculté des Lettres et Sciences Humaines,
  - La Faculté des Sciences Juridiques et Economiques,
  - La Faculté des Sciences et Techniques,
  - La Faculté de Médecine,
  - L'Institut Universitaire Supérieur,
- Les étudiants de ces établissements profitent des prestations de quatre grandes directions au sein de l'Université :
- La Direction du Centre des Ressources Informatiques
  - La Direction du Centre de Renforcement de l'Enseignement des Langues
  - La Direction de la Bibliothèque Centrale
  - La Direction du Centre des Etudes et Recherches Sahariennes

## L'Université : Perspectives de changement

Entre 1981 et 2011, beaucoup de choses ont changé sur la scène universitaire mondiale. Les systèmes universitaires ont connu une longue série de réformes qui, dans leur diversité, avaient toutes le même but : améliorer les out put de l'Université et les doter de maximum de connaissances, de savoir-faire et de professionnalisme et, en aussi peu de temps que possible, de les rendre aptes à s'intégrer dans la vie active le plus vite possible. Ces réformes ont convergé, dans la plupart des universités des



pays développés, vers une sorte d'espace universitaire international dont la caractéristique principale est l'adoption du système Licence-Master-Doctorat, communément appelé LMD.

## Paramètres de la réforme

Avec la promulgation de l'ordonnance 007-2006 du 20 février 2006 portant statut de l'enseignement supérieur, l'Université de Nouakchott a commencé à tendre vers la réforme et le 15 février 2008, elle a parachevé, à tous les niveaux, le processus de démocratisation prévu par la loi :

- Au niveau des instances délibérantes (Conseil d'administration, conseil pédagogique et scientifique de l'Université, Conseils des Facultés, Conseils pédagogiques, scientifiques et de recherche au niveau des Facultés).

- Au niveau des instances exécutives (Présidence de l'Université, Doyens des Facultés, Chefs de Départements).

Ainsi, l'Université est devenue l'unique institution d'enseignement supérieur qui a appliqué le nouveau système de façon intégrale.

Cette situation nouvelle requiert de la part de l'Université de Nouakchott d'opérer avec des mécanismes nouveaux qui s'appuient sur l'esprit de la loi nouvelle, elle-même fondée sur la concertation entre tous les acteurs scientifiques et pédagogiques (administration universitaire, enseignants chercheurs, administrateurs, techniciens, étudiants et partenaires). C'est de ce point de vue que l'Université de Nouakchott s'est donné des perspectives prometteuses d'un avenir radieux.

## Le système LMD :

Le système LMD vise à dépasser les divers obstacles qui se dressaient devant les systèmes éducatifs précédents, à faciliter le mouvement des étudiants au niveau régional et international et au sein de l'Institution elle-même à travers la répartition de cours sous forme de crédits ainsi qu'à faciliter l'intégration des sortants dans la vie active à travers la clarification des issues de la formation dès la conception des enseignements dans divers domaines.

A l'horizon de l'année universitaire 2007-2008, l'Université de Nouakchott était prête, au plan pédagogique, pour faire ses premiers pas sur la voie de la réforme. Ainsi, elle a commencé la mise en œuvre du LMD au niveau des Facultés de Lettres et Sciences Humaines et de Sciences et

Techniques au début de l'année 2008-2009 et ce malgré les difficultés énormes issues de la nature même du système ainsi que d'autres problèmes. Cette expérience a été couronnée de succès grâce à Allah et à l'appui des pouvoirs publics. C'est ainsi que les dernières années universitaires ont été pleines de réalisations. Elles connurent une extension horizontale de la mise en œuvre de la réforme à tous les établissements. Au niveau vertical, le Master a été introduit dans la plupart des spécialités.

## L'Université en chiffres :

Faculté des Lettres et Sciences Humaines  
La Faculté des Lettres et Sciences Humaines a été créée par décret n°209-81 bis du 18 Décembre 1981. La Faculté a eu pour mission de former des diplômés habilités à la fréquenter, en vue de participer au développement sur des bases solides et de contribuer à l'approfondissement et la valorisation de la civilisation arabe et islamique, ainsi que la culture arabe et africaine.

## Corps enseignant

- Professeurs permanents : 119
- Professeurs vacataires : 100

## Etudiants

- Effectif des étudiants de l'Université au cours de l'année universitaire 2011-2012 : 5492 étudiantes et étudiants

Ils se répartissent entre les spécialités suivantes :

- Département de Philosophie et de Sciences sociales
- Département de Langue et Littérature Arabes
- Département d'Histoire et de Civilisation
- Département de Géographie
- Département d'Anglais
- Département de Traduction
- Département de Langue et Littérature Françaises
- Département de Langues Nationales et de Linguistique
- Centre de Recherche et d'Etudes en Sciences Humaines

## La Faculté compte également de nombreuses filières spécialisées.

- Filière Ecosystèmes Arides et semi-arides
- Filière Tourisme et Patrimoine
- Filière Bibliothèque et Documentation
- Filière Langue Chinoise
- Filière Langue Espagnole

Au niveau des études supérieures, la Faculté a procédé à l'ouverture de Masters dans les spécialités suivantes :

- Master en littérature arabe
- Master en géographie générale et migrations
- Master en histoire
- Master en philosophie
- Master en langue et littérature françaises

## Faculté des Sciences Economiques

## L'Université de Nouakchott ; hier et aujourd'hui

### **Faculté des Sciences Economiques et Juridiques**

La Faculté des Sciences Economiques et Juridiques de l'Université de Nouakchott a été créée par décret n°208-81 du 16 septembre 1981, fixant la mission de recherche et d'enseignement dans les domaines des sciences juridiques et économiques et dans le domaine de la gestion.

Corps enseignant :

- Professeurs permanents : 98
- Professeurs vacataires : 108

### **Etudiants :**

Effectif des étudiants pour l'année universitaire 2011-2012 : près de 8554 étudiantes et étudiants.

Elle compte les départements suivants :

- Département de droit Public
- Département de droit Privé
- Département d'économie Publique
- Département de gestion
- Département de techniques quantitatives
- Centre d'Etudes et de Recherches juridiques et économiques

S'agissant du Master, les études ont effectivement commencé dans les Masters suivants :

- Master en droit Public
- Master en droit Privé
- Master en économie quantitative appliquée

Faculté des Sciences et Techniques

La Faculté des Sciences et Techniques a été créée par décret 046 - 95 en date du 2-11-1995 pour assurer la mission d'enseignement en sciences et techniques ainsi que la consultance et l'expertise dans le domaine de spécialité.

### **Corps enseignant :**

- Professeurs permanents : 105
- Professeurs vacataires : 120

Effectif des étudiants pour l'année universitaire 2011-2012 : près de 2300 étudiantes et étudiants.

### **La FST compte les départements suivants :**

- Département de Biologie
  - Département de géologie
  - Département de Physique
  - Département de Chimie
  - Département de Maths Informatique
- S'agissant des filières professionnelles, la FST en crée plusieurs dans les spécialités répondant aux besoins du marché du travail.

Elle a ouvert les filières suivantes :

- Filière Chimie appliquée
- Filière Mathématiques appliquées
- Filière géologie appliquée
- Filière informatique
- Filière physique appliquée

En ce qui concerne les Masters, la Faculté a entamé l'ouverture de deux Masters spécialisés :

- Master en Mathématiques appliquées
- Master pluridisciplinaire en gestion des activités extractives et développement

### **Faculté de Médecine**

La Faculté de Médecine de l'Université de Nouakchott a été créée par décret n°98-2006 en date du 18 décembre 2006. La création de cette Faculté a donné une impulsion nouvelle et une grande dynamique à l'appareil sanitaire dans notre pays, tout comme elle contribuera au développement et à la promotion sanitaire, ainsi qu'au progrès de la recherche scientifique dans ce domaine important.

Corps enseignant :

- Professeurs permanents : 58
- Professeurs vacataires : 35

### **Etudiants :**

L'effectif des étudiants de la Faculté de Médecine est de 567 étudiantes et étudiants.

S'agissant des départements la FM en compte les suivants :

- Département de sciences fondamentales
- Département de chirurgie et spécialités chirurgicales
- Département de médecine et spécialités médicales
- Département de santé publique , de recherche et épidémiologie
- Département mère-enfant

### **Institut Universitaire Professionnel**

Il a été créé par arrêté émanant du Conseil Scientifique et pédagogique de l'Université en date du 3/11/2010, adopté par le Conseil d'Administration de l'Université en date du 9/12/2010.

### **Corps enseignant :**

- 70 professeurs vacataires, majoritairement issus du milieu professionnel

### **Etudiants :**

Effectif des étudiants : 221 étudiantes et étudiants

### **Les spécialités à l'Institut sont :**

- Filière réseaux et communication
- Filière gestion
- Filière mathématiques pour l'enseignement
- Filière action sociale et collectivités locales

L'Université de Nouakchott connaît des efforts prometteurs de propulsion de l'œuvre de développement, en vue d'ancrer l'institution dans son environnement universitaire et économique pour en faire un moteur de développement durable.

En cohérence avec le nouveau cadre juridique, un certain nombre de conventions ont été signées :

- Une convention de coopération avec le Patronat mauritanien
- Une convention de coopération avec l'Agence de reconstruction de Tintane
- Une convention de coopération avec

l'Agence d'Emploi des Jeunes

- Une convention de coopération avec la SNIM

- L'organisation d'un Forum pour l'emploi des lauréats de l'Université en partenariat avec plusieurs instances officielles et internationales.

- Un projet de formation d'agents de développement décentralisé en collaboration avec le Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation et la Coopération française.

C'est ainsi que, grâce à son nouveau cadre juridique et organisationnel, l'Université ouvre des perspectives rassurantes aux organisations de la société civile, aux opérateurs socioéconomiques et culturels, publics et privés, pour tirer profit de ses prestations de consultance ou de formation ou d'expertise, pour lesquels on avait recours, auparavant, à une expertise étrangère de moyenne compétence et à des coûts exorbitants qui grèvent le budget des projets.

Ces expertises sont désormais fournies à l'Université de Nouakchott dans divers domaines juridiques, économiques, techniques et sociaux, par un panel d'académiciens compétents, sortants de diverses universités.

Le Président de la République Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz a inauguré une ère nouvelle, marquée par un intérêt sans précédent pour les problèmes de l'Université. Les étapes franchies sur la voie de la réforme que connaît l'institution n'auraient pas eu lieu, n'eut été l'intérêt majeur que Monsieur le Président et les Hautes Autorités accordent à l'enseignement supérieur, intérêt concrétisé par de nombreuses mesures telles que la réactivation des textes organisant l'enseignement supérieur. De même, les instruments de développement de la recherche scientifique ont été mis en place, en même temps qu'une amélioration remarquable des prestations pédagogiques. Il a été également enregistré un progrès important au niveau du soutien social en faveur des étudiants. Ainsi, les bourses ont été augmentées de manière substantielle au cours des dernières années, elles ont été généralisées à l'ensemble des étudiants de la Faculté de Médecine, un dispensaire universitaire a été construit et doté de médicaments. De même, les activités estudiantines ont été soutenues, le transport a été assuré dans tous les établissements, les prestations universitaires ont été sensiblement améliorées au niveau du Centre de services universitaires, sans compter les augmentations importantes des salaires du corps enseignant et l'appui logistique au programme de réforme qui va ouvrir, à la fin de l'année universitaire en cours, de nouveaux horizons en matière de formation et de recherche scientifique en concomitance avec le déménagement de l'Université vers le nouveau campus.



# المختبر الوطني للأشغال العمومية

## LE LABORATOIRE NATIONAL DES TRAVAUX PUBLICS



41 سنة من الخبرة والخدمات من أجل تنمية البنى التحتية

41 سنة من الخبرة والخدمات من أجل تنمية البنى التحتية  
41 ans d'expérience au service du  
développement des infrastructures

### PRINCIPAUX DOMAINES D'ACTIVITE

- Recherche technologique  
et promotion des matériaux locaux de construction

### المجالات الأساسية للنشاط

- البحث التكنولوجي وترقية المواد المحلية للبناء

## TAAMIN ASSURANCES ISLAMIQUES



TAAMIN SA  
1, AVENUE G. ABDEL NASSER  
TEL : (222) 45294000/01 (lignes groupées)  
FAX : (222) 45294002  
BP : 5164 NOUAKCHOTT  
MAURITANIE  
E.MAIL : [cheikh.mh@assurancestaamin.com](mailto:cheikh.mh@assurancestaamin.com)  
[leh@assurancestaamin.com](mailto:leh@assurancestaamin.com)  
[nah@assurancestaamin.com](mailto:nah@assurancestaamin.com)

Depuis plus de dix ans, TAAMIN contribue à l'essor du pays. Elle a développé une gamme de produits couvrant le patrimoine des opérateurs économiques ainsi que l'assurance des personnes physiques :

- Pour les opérateurs bancaires : Globale de banque, incendie et pertes de données
- Pour tous opérateurs : assurance dommages, RC automobile, incendie, transport de marchandises, corps de navire, vol, responsabilité professionnelle, bris de machine, tous risques chantiers
- Pour l'assurance des personnes : assistance voyage, individuel accident, protection des enfants en cas de décès de leur soutien



Tél: 45 29 10 40 Fax: 45 29 10 41  
BP : 7708 ZRB N°515 NKTT-Maurita  
E-mail : [rimgaz@gmail.com](mailto:rimgaz@gmail.com)

## NOTE DE SYNTHÈSE SUR LE BILAN DES RÉALISATIONS DU CSA AU COURS DE L'ANNÉE 2011

C  
S  
A

Dans le cadre de sa mission de suivi de la situation alimentaire du pays pour secourir les populations en difficulté et aider les collectivités à la mise en œuvre de microprojets pour augmenter leur revenu, le Commissariat à la Sécurité Alimentaire a mis en œuvre les activités suivantes au cours de l'année 2010 :

1. Un suivi régulier de la situation alimentaire
2. Des programmes de microprojets au profit des collectivités les plus vulnérables
3. Des programmes de nutrition en faveur des enfants et des femmes allaitantes
4. Des distributions gratuites pendant la période de soudure
5. Des distributions de matériel de secours pour les sinistrés
6. Des ventes subventionnées par le renforcement des Stocks Alimentaires Villageois
7. La mise en œuvre du volet boutiques de solidarité à l'intérieur du pays

### I. Suivi de la situation alimentaire

Dans le cadre de la mission qui lui est assignée, c'est-à-dire le suivi des zones et des populations à risque ainsi que l'information des décideurs sur la situation alimentaire du pays pour une meilleure prise de décision pour la planification des actions d'urgence, la Direction de l'Observatoire a réalisé au cours de cette année 2011, les activités suivantes :

- La réalisation de 2 enquêtes de suivi de la situation alimentaire des ménages. Une en janvier 2011 (post récoltes) et une seconde en juillet 2011 (début de la période de soudure). Ces deux évaluations ont permis de définir pour les deux périodes, la prévalence de l'insécurité alimentaire chez les populations rurales et péri-urbaines
- La réalisation d'une enquête d'identification des zones à risque en avril 2011, pour cibler les communes rurales les plus affectées par le déficit alimentaire.
- Le suivi régulier de la situation des prix des produits alimentaires de base et du niveau d'approvisionnement des marchés.

### II. Programmes mis en œuvre

#### II.1 Programmes de microprojets de développement

En matière de microprojets de sécurité alimentaire, l'intervention du Commissariat à la sécurité a été axée sur :

- le suivi, l'achèvement et la réception des programmes 2010 qui étaient en cours d'exécution en début de période et dont il fallait assurer la finalisation dans de bonnes conditions ;
- La mise en œuvre d'activités nouvelles dans les zones rurales d'insécurité alimentaire où existent des possibilités et où le CSA a pu mobiliser des programmes d'intervention avec les partenaires.

Les activités mises en œuvre en 2011 ont porté sur 4 programmes.

#### ● Les Activités " Vivres Contre Travail "

Dans ce cadre, le CSA a identifié avec l'appui et la collaboration du Programme Alimentaire Mondial (PAM) 224 Projets dans les wilayas des deux Hodhs, Assaba, Gorgol, Brakna, Trarza, Tagant et Guidimagha conformément au tableau ci-dessous.

Ces projets exécutés suivant la formule VCT sont en cours de réalisation directement par les collectivités qui reçoivent une rémunération en vivres et un encadrement des techniciens du CSA.

Le coût de mise en œuvre de ces projets a porté sur 2738 tonnes de vivres contribution du PAM et le montant de 160 millions d'ouguiyas sous forme de matériel de projets, de transport du matériel aux sites et frais de suivi et d'encadrement provenant la contrepartie du Gouvernement mauritanien.

#### ● Clôtures de Zones agricoles

En application de la politique du Gouvernement visant un accroissement significatif de la production agricole et considérant que la sécurisation des cultures traditionnelles contre la divagation des animaux constitue une priorité, le CSA a lancé, en 2010, la réalisation de 133 kilomètres de clôtures grillagées dans les deux hodhs. Ce programme a vu sa consolidation progresser en 2011 par deux nouvelles programmations : i) en Assaba, Tagant et au Guidimagha sur

financement du fonds de contrepartie de l'aide alimentaire japonaise et ii) au Trarza, Brakna et Gorgol financée sur le programme solidarité.

Les sites clôturés ont surtout été des barrages, des digues et des bas fonds qui ont un potentiel de production significatif et qui profitent à des communautés d'agriculteurs de bas revenus.

La première programmation qui a ciblé les wilayas de l'Assaba, Tagant et de Guidimagha a bénéficié à 57 sites totalisant 127 km qui sont à un stade avancé de mise en œuvre pour un coût total de travaux de 265 Millions UM et a été financée sur les Fonds de contrepartie de l'aide alimentaire du Japon.

La deuxième programmation ciblant principalement les Wilayas du Gorgol, du Brakna et du Trarza a permis l'identification d'un lot de 61 sites pour un total de 130 Kml pour lesquels les coûts de travaux s'élèveront à 258 Millions UM et a été réalisée sur financement de l'Etat.

#### ● Périmètre maraîchers et rizicoles pour sinistrés de la ville de Rosso

Dans le cadre d'une convention avec la Banque Africaine de développement BAD, le CSA a achevé les travaux d'aménagement de 20 hectares dans les sites de R'KHAIWATT (3ha) et du PK 7 (17ha) au profit des sinistrés des inondations 2009 de la ville de Rosso.

Cette convention a été financée à hauteur de 64 Millions d'Ouguiyas par un don de la Banque Africaine de Développement.

### II.2. Programmes d'assistance aux populations vulnérables

#### II.2.1 Programme de distribution

Sur la base des résultats des enquêtes réalisées par l'Observatoire de la Sécurité alimentaire, le CSA a lancé les actions suivantes :

- Une opération de distribution gratuite de vivres en milieu rural portant sur une quantité de 3 986 tonnes de produits alimentaires au profit de 37 959 familles dans 96 communes rurales dans une situation d'insécurité alimentaire élevée. Cette intervention est en cours d'exécution.

- Interventions d'urgence en milieu urbain à Nouakchott en faveur des indigents dans trois Mougataas de Nouakchott (RIAD, ELMINA et ARAFAT) et à Kaédi financée par le PAM pour une quantité 800 tonnes de vivres au profit de 6800 familles.

- Le réapprovisionnement des stocks alimentaires villageois de sécurité pour plus de 180 tonnes de blé.

Par ailleurs, le CSA a réalisé plusieurs interventions d'urgence en faveur des sinistrés au niveau de plusieurs localités pour une quantité de 694 tonnes de vivres et du matériel de secours pour plus 6.500 familles.

Le CSA a également octroyé des aides sociales pour 43T de Produits alimentaires en faveur des indigents surtout à Nouakchott. Cette action quotidienne touche surtout les ménages qui éprouvent des difficultés à se procurer leurs besoins alimentaires essentiels.

#### II.2.3 Boutiques de Solidarité 2011

En réponse à la flambée des prix des produits alimentaires, le Gouvernement a engagé un Programme Spécial de Solidarité pour endiguer les effets de cette crise sur les populations les plus vulnérables. Ce programme multisectoriel porté, en ce qui concerne le CSA, sur la gestion de boutiques de Solidarité à travers le pays (hors Nouakchott). Cette opération a consisté en l'ouverture de 380 boutiques de février à octobre.

#### II.2.4 Programmes de nutrition

Dans le cadre de ses activités de prise en charge des populations malnutries (enfants atteints de malnutrition modérée, femmes enceintes ou allaitantes malnutries) la DNC en partenariat avec le PAM et la coopération italienne (projet de lutte contre l'insécurité alimentaire dans le centre est mauritanien) a mis en œuvre un ensemble de programme pour atténuer les effets pervers de la malnutrition à travers :

**A Nouakchott :** Ouverture de 104 centres de réalimentation

nutritionnelle en ambulatoire modéré (CRENAMS) pour la prise en charge trimestrielle de 4158 bénéficiaires composés de mères enceintes et/ou allaitantes et enfants malnutris de 6 mois à 59 mois. Cette activité consiste à distribuer des rations alimentaires fortifiées sèches. La durée limite de cette prise en charge est de 3 mois renouvelable durant toute l'année 2011 et selon l'avenant du protocole signé entre le CSA et le PAM.

Le PAM a mis à la disposition du CSA 361 tonnes de vivres enrichis. Ces quantités ont permis de prendre en charge 12 374 bénéficiaires et la récupération (guérison) de 6 434 individus ne souffrant plus de malnutrition (soit environ 52%).

Au niveau des 8 wilayas agropastorales du sud du pays : A l'intérieur du pays, aux niveaux des localités de haute vulnérabilité, 519 CRENAMS sont ouverts et fonctionnels en permanence durant toute l'année dans les 8 wilaya agropastorales du sud du pays.

La prise en charge de 24 344 bénéficiaires a permis une guérison estimée à 13 634 individus et des récupérations partielles d'environ 6500 des non guéris ; ce qui éviterait à cette couche vulnérable de la population de basculer dans des états de dénutrition catastrophique.

Le PAM a mis à la disposition de ces CRENAMS une quantité de vivres de 2.023 tonnes de produits alimentaires nutritifs pour enfants.

Au niveau des 4 wilaya du Nord du pays, la couverture des besoins des enfants malnutris est offerte par le projet financé par la coopération italienne où 65 CAC ont été ouverts dans les quatre Wilayas (Adrar, Inchiri, Tiris Zemmour et Nouadhibou) par la distribution de ration humide sous forme de bouillie enrichie en nutriment. Au total, 42 tonnes de vivres ont été utilisées.

Le fonctionnement de ces centres a permis la prise en charge de 1 862 bénéficiaires dont 1341 sont complètement guéris, 288 non guéris et 220 absents.

Par ailleurs, dix cantines scolaires sont ouvertes dans les quatre wilayas : 01 Inchiri ; 05 Adrar ; 03 Tiris Zemmour et 01 Dakhlet Nouadhibou.

Le programme des cantines scolaires a permis la prise en charge de 2 931 élèves issus de familles défavorisées ou éloignées des établissements scolaires. Il a permis de réduire le taux des abandons et de pérenniser l'éducation des filles et des enfants des familles pauvres ou/et vulnérables à l'insécurité alimentaire.



PORT AUTONOME DE NOUADHIBOU



## Voeux

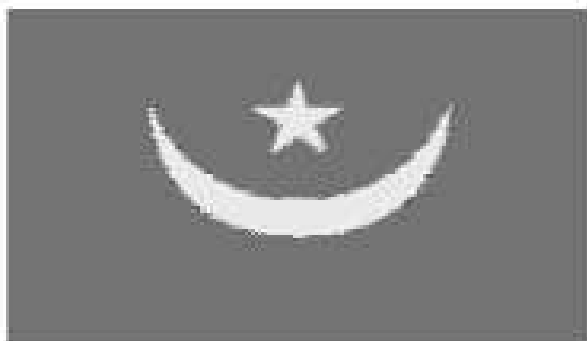
*A l'occasion de la fête de l'indépendance Nationale, le 28 Novembre, la Direction et le personnel du Port Autonome de Nouadhibou félicitent le peuple mauritanien et lui présentent leurs meilleurs vœux de progrès et de prospérité. Ils saluent également les changements que le pays a connus aux plans politique, économique et social sous la direction clairvoyante de Son Excellence Monsieur Mohamed C. Abdel Aziz, Président de la République*



# *Congratulations & Best Wishes*

to the Government & People of Mauritania  
on the glorious occasion of the

## **51<sup>st</sup> Anniversary of National Inc**



PETRONAS Carigali Mauritania 1 Pty Ltd, a wholly-owned Exploration and Production subsidiary of PETRONAS, has been involved in Mauritania's oil and gas sector since 2007. We have interests in four deepwater exploration blocks and are Operator for the Chinguelli oil field – Mauritania's first producing field.



PETRONAS Carigali Mauritania 1 Pty Ltd, Kasr ilal C, Lot 647, PO Box: 2034, Nouakchott, Mauritania  
Tel: +222 4584 5030 Fax: +222 4525 456

## PUBLICITE

## Société Nationale de l'Eau

F  
N  
P

Unité de Gestion du Projet Aftout Essahli

Créer un cadre

harmonieux pour le développement économique et  
Projet AEP de la ville de Nouakchott à partir  
du Fleuve (Aftout Essahli)

Organisme professionnel, membre de l'Union Nationale du Patronat Mauritanien (UNPM), regroupant l'ensemble des opérateurs du secteur de la pêche, la FNP défend les intérêts matériels et moraux de ses adhérents. La FNP s'assigne les objectifs primordiaux suivants:

- Impulsion des activités maritimes et libération des initiatives de tous ses adhérents dans le cadre d'une libre et loyale concurrence susceptible de développer leur génie pour maximiser le fruit de leurs efforts individuel et collectif.

- L'établissement de rapports de coopération et de concertation avec l'Etat, les organismes similaires de pays tiers et les partenaires sociaux légalement constitués pour créer un cadre harmonieux permettant un développement économique et social de la Mauritanie.

La Fédération collecte, traite et diffuse toutes les informations relatives à la Pêche en Mauritanie. Elle constitue, de ce fait une source d'information indispensable pour les partenaires étrangers intéressés par le secteur.

**La Fédération regroupe 4 sections:**

. Section Armement de fond et pélagique: 40 navires glaciers, 79 navires congélateurs et 27 navires super atlantiques.

● Section Usines et Prestataires de Services: 70 Usines de traitement et de stockage du poisson, dont 28 agréées par l'UE et 45 prestataires de services.

● Section Artisans de Pêche de Nouadhibou: 2200 embarcations.

● Section Artisans de Pêche de Nouakchott : 1300 embarcations

FNP

Fédération Nationale de Pêche - BP. 43, Zone portuaire Nouadhibou, Téléphone. 222 45745089/ 45745916  
FAX , 222 45745430 Email, fnprim yahoo.fr Rep. Nouakchott a l UNPM Tel 222 45259569 Fax , 222 45293926

**MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DES TRANSPORTS  
DIRECTION DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT**

**A VIS D'APPEL D'OFFRES**

1) Le Gouvernement de la République Islamique de MAURITANIE a obtenu l'accord de principe de la Banque

Islamique de Développement pour mettre à sa disposition un prêt afin de contribuer au financement des travaux de construction du tronçon Néma Bangou (63 Km) : lot 1 de la route Néma - Bassiknou-Frontière du Mali.

2) Le Ministère de l'Équipement et des Transports de la République Islamique de Mauritanie invite, par le présent appel d'offres, les candidats éligibles à présen-

ter leurs offres techniques et financières ainsi que leurs références et qualifications sous pli fermé pour l'exécution des travaux de construction de ladite route. La consistance des principaux postes à titre indicatif du lot 1 est donnée à titre indicatif par le tableau ci-après:

En complément de ces travaux, il est prévu la réalisation de divers autres travaux tels que:  
0 la construction des ouvrages hydrauliques;  
0 le désensablement et le dégagement des emprises,  
0 la mise en place de bornes penta-kilométriques,  
0 la mise en place de la signalisation horizontale et verticale et

0 la mise en place de bordures à ras dans la traversée des agglomérations  
0 l'aménagement de carrefour.

La durée d'exécution des travaux ne peut excéder 24 mois.

3) L'Appel d'Offres est ouvert aux entreprises ou groupements d'entreprises originaires des pays membre de la Banque islamique de Développement ou de l'organisation de la Conférence Islamique, Les entreprises de pays membres de la Banque islamique de Développement devront satisfaire aux conditions suivantes:

a) L'immatriculation ou la constitution légale a eu lieu dans un pays membre de la Banque islamique de Développement;

b) L'aire principale d'activité est située dans un pays membre de la Banque islamique de Développement,

c) L'entreprise appartient à plus de cinquante pour cent (50%) à une ou plusieurs firmes dans un ou plusieurs pays membres (lesquelles firmes devront justifier leur nationalité) et/ou à des ressortissants de ce pays membre)

d) Le personnel chargé d'assurer les services dans le cadre du contrat est constitué au plus de 80% de nationaux de pays membre de la Banque islamique de Développement, qu'il s'agisse d'un personnel employé directement ou employé par un sous-traitant.

e) La majorité des cadres dirigeants et professionnels est constituée de nationaux de pays membres,

4) Les soumissionnaires éligibles intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et examiner le dossier d'appel d'offres à l'adresse ci-après:

Direction des Infrastructures des Transports  
Immeuble du Ministère de l'Équipement et des Transports  
B.P. 11967/11914 Sebkhah  
NOUAKCHOTT / MAURITANIE

5) Tout soumissionnaire éligible intéressé par le

présent avis pourra acheter un jeu complet du dossier d'appel d'offres dès le 27 Novembre 2011 sur demande écrite adressée à la Direction des Infrastructures des Transports et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de 200 000 UM (deux cent milles OUGUIYA) au TRESORIER GENERAL.

6) La visite des lieux prévue le 25 Décembre 2011 est obligatoire. Le lieu de rendez-vous est fixé à 09 heures locales au poste de police situé à l'entrée de la ville de Néma en provenance de Nouakchott. Elle sera suivie par une réunion d'information le 28 Décembre 2011 à 10 heures dans la salle de réunion de la Direction des Infrastructures de Transport.

7) La validité des offres est de 120 jours à compter de la date d'ouverture de celles-ci,

8) Chaque offre accompagnée d'un cautionnement provisoire de Cent vingt Millions d'Ouguiyas (120 000 000) UM doit être déposée à l'adresse ci-dessous le 25 Janvier 2012 avant 10 heures locales :

Monsieur le Président de la Commission Centrale des Marchés  
Immeuble du Gouvernement  
BP.184 NOUAK-  
CHOTT / MAURITANIE

9) Les offres seront ouvertes en séance publique en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent le 25 Janvier 2012 à 10 heures 30, heure locale.

10) L'Administration se réserve le droit d'accepter ou d'écarter toute offre, et d'annuler la procédure d'appel d'offres et d'écarter toutes les offres, à un moment quelconque avant l'attribution du marché, sans, de ce fait, encourir une responsabilité quelconque vis-à-vis du ou des soumissionnaires affectés, ni être tenu d'informer le ou les soumissionnaires affectés des raisons de sa décision.

VOeux

*À l'occasion du 51<sup>ème</sup> anniversaire de l'Indépendance Nationale, la Direction Générale et l'ensemble du personnel de l'Imprimerie Nationale présentent leurs meilleurs vœux de santé et de prospérité à son Excellence, le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, aux membres du Gouvernement et à l'ensemble du peuple mauritanien.*



B.P : 618 Nouakchott Tél : 45 25 35 23/Fax: 45 25 44 37  
Comptes bancaires : BAMIS 01001167101-13 - BMCI 105951150191 - BNM 220 - BEA 00013220006  
BCM 3204122 - GBM 200095-20-20 - BACIM-BANK 00120840007 - Trésor 4 30300010 - NIF 80900018

# Présentation de l'EPBR

L'Etablissement Portuaire de la Baie du Repos (EPBR) a été créé en 1996 pour gérer les installations du Port de Pêche Artisanale de Nouadhibou qui ont été réalisées en deux phases: en 1995 et en 2002 pour un investissement global de 4 Milliards d'ouguiyas.

Ces installations comprennent:

- Quatre appontements de débarquement/embarquement;
- Huit appontements d'amarrage;
- Un complexe frigorifique;
- Un atelier de réparation;
- Un marché au poisson;
- Un chenal d'accès;
- Un terre-plein aménagé;
- Des entrepôts;
- Des bureaux;

La direction actuelle de l'Etablissement entreprend une politique de redressement et de développement de l'Etablissement qui s'est déjà traduite par la réalisation des actions suivantes:

## I/ Sur le plan organisationnel:

- Rédaction d'un manuel de procédure et des fiches de postes;
- Mise en place d'un mini réseau informatique;
- L'élaboration et la mise en application d'un plan de formation du personnel;

- Réalisation d'un audit du personnel;
- Certification 1S09001 : travaux déjà réalisés à 60% ;
- Renégociation de l'ensemble des contrats liant l'EPBR aux locataires de ses principales infrastructures (héritage des gestions antérieures) ;

## II/ Sur le plan des infrastructures et des équipements

- Dallage de l'entrée du port, des abords du marché et de certaines usines;
- Acquisition d'un matériel de lutte contre les incendies;
- Construction de cinq blocs sanitaires;
- Construction d'un poste de santé;
- Construction d'une tour et d'un bureau pour la capitainerie;
- Extension des bureaux ;
- Construction d'une halle pour le poisson destiné à la consommation locale;
- Construction et équipement d'une fabrique de glace
- Construction d'un château d'eau de mer;
- Réfection des pontons et digues
- Réalisation de l'éclairage public par l'énergie solaire
- Acquisition d'un équipement de communication pour la capitainerie du Port.

## III/ Projets en cours de réalisation

- Etude de faisabilité d'une station d'épuration des eaux usées.

Ces réalisations ont été faites dans un climat de parfaite entente entre l'EPBR et les usagers du port représentés par la section des artisans de la FNP et par le comité des transporteurs.

## IV/ Actions programmées

- Construction d'un réseau d'eau et d'électricité;
- Construction de dalles;
- Acquisition d'un matériel de dragage;
- Acquisition d'un matériel de manutention (caisses, chariots...);
- Réhabilitation du marché au poisson;
- Confection de chariots pour le transport du poisson en remplacement des pousse-pousse qui ne respectent pas les normes d'hygiène et de salubrité;
- Parachèvement de la mise en place du réseau informatique.

Ces actions auront un impact positif sur l'EPBR: mise aux normes, sécurisations des installations portuaires, augmentation du volume d'activités portuaires, amélioration de la qualité des services et leur modernisation.

S'ajoute à ces actions, l'extension des infrastructures du Port que la coopération japonaise projette de réaliser.

## Agence Nationale du registre des populations et des titres sécurisés (ANRPTS)



PUBLICITE

1. AVIS D'APPEL D'OFFRES

- 1) La Société Nationale ISKAN, en qualité de Maître d'Ouvrage délégué pour le compte du Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire, envisage de réaliser, les travaux de construction d'une école primaire dans la zone du projet d'extension et de modernisation de la ville de Zouerate. Le Financement des travaux est assuré par le budget de l'Etat.
- 2) Le délai d'exécution des travaux est fixé à 6 mois.
- 3) La Société Nationale ISKAN invite, par le présent appel d'offres, les entreprises éligibles à présenter leurs offres sous pli fermés pour l'exécution des travaux objet du présent DAO.
- 4) Seules sont admises à soumissionner les entreprises de nationalité mauritanienne en règle avec la législation mauritanienne.
- 5) Les entreprises intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner le Dossier d'Appel d'Offres dans les locaux de la société nationale ISKAN à l'adresse suivante: Société Nationale ISKAN, Téléphone: 45254601 et Fax: 45254213, BP 28 Nouakchott, Mauritanie.
- 6) Tout soumissionnaire intéressé par le présent avis pourra retirer un jeu complet du Dossier d'appel d'offres (DAO) auprès d'ISKAN sur présentation d'un reçu prouvant le versement d'un montant non remboursable de 50000 UM (Cinquante mille ouguiyas) sur le compte d'ISKAN à Nouakchott.
- 7) Les offres exprimées en toutes taxes

comprises devront être valides pour une période de 120 jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

- 8) Les soumissionnaires doivent obligatoirement joindre à leurs offres, les pièces suivantes:

Une caution provisoire d'un montant au moins égal à un (1) pour cent du montant de son offre.

Les attestations administratives de régularité prévues par la réglementation.

- 9) Les offres devront être remises au plus tard le dimanche 18 décembre 2011 à 11 heures sous pli fermé adressé à Monsieur le Président de la Commission des Marchés d'ISKAN, rue de l'indépendance immeuble Brakna, à Nouakchott.

- 10) Pour se voir attribuer le marché, les Soumissionnaires doivent satisfaire aux critères minima de qualifications suivants:

- disposer de matériels (en propriété, en location ou en leasing) pour l'exécution des travaux envisagés (voir données particulières du DAO).
- proposer un personnel clé qualifié capable de réaliser les travaux projetés et
- disposer d'une capacité d'autofinancement attestée par une banque de la place au moins égale à 15.000.000 UM;

Sidi Mohamed  
Ould Mohamed Salem

AVIS D'APPEL D'OFFRES

- 1) La Société Nationale ISKAN envisage de réaliser, le projet de construction de 50 logements de différents standings destinés à satisfaire la demande dans la nouvelle ville de Chami.

- 2) Le projet est situé dans la nouvelle ville de Chami à environ 250km de Nouakchott, sur la route de Nouakchott-Nouadhibou et se compose de :

- Lot 1 : 22 logements moyen-standing (surface bâtie 60 m2)
- Lot 2 : 12 logements haut-standing (surface bâtie 125 m2)
- Lot 3: 8 logements haut-standing (surface bâtie 125 m2) et 8 logements groupés appartements (surface bâtie 130 m2).

Le Financement des travaux est assuré par les fonds propres de la Société Nationale ISKAN.

- 2) Le délai d'exécution des travaux est fixé à 12 mois pour chaque lot.

- 3) La Société Nationale ISKAN, invite par le présent appel d'offres les entreprises éligibles à présenter leurs offres sous pli fermés pour l'exécution des travaux objet du présent DAO.

- 4) Seules sont admises à soumissionner les Entreprises de nationalité Mauritanienne en règle avec la législation mauritanienne.

- 5) Les entreprises intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner le Dossier d'Appel d'Offres dans les locaux de la société nationale ISKAN à l'adresse suivante:

Société Nationale ISKAN, Téléphone: 45254601 et Fax: 45254213, BP 28 Nouakchott, Mauritanie.

- 6) Tout soumissionnaire intéressé par le présent avis pourra retirer un jeu complet du Dossier d'appel d'offres (DAO) auprès

d'ISKAN sur présentation d'un reçu prouvant le versement d'un montant non remboursable de 150 000 UM (Cent cinquante mille ouguiyas) sur le compte d'ISKAN à Nouakchott.

- 7) Les offres exprimées en toutes taxes comprises devront être valides pour une période de 120 jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

- 8) Les soumissionnaires doivent obligatoirement joindre à leurs offres, les pièces suivantes:

- Une caution provisoire d'un montant au moins égal à un (1) pour cent du montant de son offre.

- Les attestations administratives de régularité prévues par la réglementation.

- 9) Les offres devront être remises au plus tard le 7 Décembre 2011 à 10 heures sous pli fermé adressé à Monsieur le président de la Commission Centrale des Marchés, ancien immeuble du Gouvernement 1er étage, à Nouakchott.

- 10) Pour se voir attribuer le marché, les Soumissionnaires doivent satisfaire aux critères minima de qualification suivants:

- avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel durant les trois dernières années, pour les travaux de construction, d'un montant équivalent à 500.000.000 UM ;
- avoir réalisé avec succès, en tant qu'entreprise principale, au moins deux projets de nature et de complexité similaire durant les trois dernières années;
- disposer de matériels (en propriété, en location ou en leasing) pour l'exécution des travaux envisagés (voir données particulières du DAO).
- proposer un personnel clé qualifié capable de réaliser les travaux projetés et
- disposer d'une capacité d'autofinancement au moins égale à 75.000.000 UM.

Sidi Mohamed Ould Mohamed Salem

1. AVIS D'APPEL D'OFFRES

- 1) La Société Nationale ISKAN, en qualité de Maître d'Ouvrage délégué pour le compte du Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire, envisage de réaliser, les travaux de construction d'une école primaire dans la zone du projet d'extension et de modernisation de la ville de Zouerate. Le Financement des travaux est assuré par le budget de l'Etat.

- 2) Le délai d'exécution des travaux est fixé à 6 mois.

- 3) La Société Nationale ISKAN invite, par le présent appel d'offres, les entreprises éligibles à présenter leurs offres sous pli fermés pour l'exécution des travaux objet du présent DAO.

- 4) Seules sont admises à soumissionner les entreprises de nationalité mauritanienne en règle avec la législation mauritanienne.

- 5) Les entreprises intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner le Dossier d'Appel d'Offres dans les locaux de la société nationale ISKAN à l'adresse suivante: Société Nationale ISKAN, Téléphone: 45254601 et Fax: 45254213, BP 28 Nouakchott, Mauritanie.

- 6) Tout soumissionnaire intéressé par le présent avis pourra retirer un jeu complet du Dossier d'appel d'offres (DAO) auprès d'ISKAN sur présentation d'un reçu prouvant le versement d'un montant non remboursable de 50000 UM (Cinquante mille ouguiyas) sur le compte d'ISKAN à Nouakchott.

- 7) Les offres exprimées en toutes taxes comprises devront être valides pour une période de 120 jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

- 8) Les soumissionnaires doivent obligatoirement joindre à leurs offres, les pièces suivantes:

Une caution provisoire d'un montant au moins égal à un (1) pour cent du montant de son offre.

Les attestations administratives de régularité prévues par la réglementation.

- 9) Les offres devront être remises au plus tard le **dimanche 18 décembre 2011 à 11 heures** sous pli fermé adressé à **Monsieur le Président de la Commission des Marchés d'ISKAN**, rue de l'indépendance immeuble Brakna, à Nouakchott.

- 10) Pour se voir attribuer le marché, les Soumissionnaires doivent satisfaire aux critères minima de qualifications suivants:

- disposer de matériels (en propriété, en location ou en leasing) pour l'exécution des travaux envisagés (voir données particulières du DAO).
- proposer un personnel clé qualifié capable de réaliser les travaux projetés et
- disposer d'une capacité d'autofinancement attestée par une banque de la place au moins égale à 15.000.000 UM.

Sidi Mohamed  
Ould Mohamed Salem

Voeux

*A l'occasion du 51<sup>ème</sup> anniversaire de l'Indépendance Nationale la Banque Nationale de Mauritanie (BNM) présente ses meilleurs voeux de progrès, de prospérité et de paix à Son Excellence le Président de la République Islamique de Mauritanie et à l'ensemble du peuple mauritanien*

## INTERVIEW

Le ministre du Commerce, de l'Industrie, de l'Artisanat et du Tourisme à Horizons :

**"Nous avons réagi pour une relance plus cohérente du secteur"**

"Le tourisme a toujours été un secteur économique d'importance première et cette position est fortement confortée par les constats enregistrés dans certaines économies à prépondérance touristique. En Mauritanie, aussi, ce secteur a connu un essor important qui a permis d'apporter des solutions pertinentes en matière de lutte contre la pauvreté, d'emploi etc.", c'est ce qui ressort d'une interview que le ministre du Commerce, de l'Industrie, de l'Artisanat et du Tourisme, M. Bamba Ould Daramane a accordée à Horizons.

A une question sur l'insécurité dans la sous région, le ministre a déclaré: "Nous déplorons en effet la situation dans la sous région qui a eu un impact fortement réducteur sur le développement du secteur. Je tiens à rappeler que dès la fin 2008, la Mauritanie a

mis en place une Politique Nationale Sécuritaire multiaxiale sur des principes dont, entre autres, la réglementation des points d'accès au territoire, le Programme National de sécurisation de la documentation nationale, la révision des procédures de délivrance des visas et le renforcement des équipements et de la logistique militaires.

Pour ce qui est du registre de la communication et de la visibilité, le ministre a soutenu qu'"aujourd'hui il existe une politique plus cohérente issue de choix pertinents en terme de marchés cibles sur la base de la diversité potentielle de notre offre touristique et ceci se caractérise par un choix restreint en terme de présence dans les salons au profit d'un accent plus important sur certains marchés spécifiques".

**Horizons: Monsieur le ministre, le tourisme devient, de plus en plus, une industrie incontestable dans le monde. Par conséquent, quelle est la situation actuelle du secteur en Mauritanie?**

**M. Bamba Ould Daramane:** Le tourisme a toujours été un secteur économique d'importance première et cette position est fortement confortée par les constats enregistrés dans certaines économies à prépondérance touristique. En Mauritanie, aussi, ce secteur a connu un essor important qui a permis d'apporter des solutions pertinentes en matière de lutte contre la pauvreté, d'emploi etc.

Malheureusement cette situation est aujourd'hui limitée par la crise internationale et dans la sous région par une situation d'insécurité qui s'est accrue durant les cinq dernières années.

Mais il est important de rappeler qu'en ce qui nous concerne une réponse a été apportée à cette question avec le satisfécit de nos partenaires. Nous considérons donc que la relance en perspective sera très bonne car assise sur une politique plus consolidée avec la perspective d'une Stratégie Nationale de Développement qui introduira une diversification de notre offre.

**Horizons: Une stratégie nationale du tourisme a été élaborée et mise en œuvre mais face à la diminution de la clientèle, au niveau national, avez-vous procédé à de nouveaux amendements ou à de nouvelles orientations?**

**M. Bamba Ould Daramane:** Une stratégie Nationale a effectivement été élaborée en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) mais elle n'a jusque-là pas été adoptée et cela a pu être bénéfique pour son actualisation et surtout son adaptation au contexte global notamment en matière de durabilité car le succès des destinations touristiques doit être non seulement évalué en termes d'arrivées mais également en termes d'avantages économiques et sociaux qui restent sur le lieu de la destination et en termes de limitation des impacts environnementaux et sociaux négatifs.

**Horizons: Le produit touristique le mieux vendu chez nous est le "désert" et plus de 90% de la clientèle est européenne notamment française. Aujourd'hui, quels sont les mécanismes que vous avez mis en place pour diversifier aussi bien le produit que la clientèle?**

**M. Bamba Ould Daramane:** Sans préjudice de l'importance que le segment Désert a représenté et

représentera dans l'avenir, ce secteur a longtemps évolué à travers le binôme Mono-produit/Mono-marché et la conjoncture récente a démontré de façon pertinente le risque et la fragilité qui lui sont inhérents. Et c'est en cela que le Projet de Stratégie Nationale de Développement Touristique qui sera prochainement soumis au gouvernement apportera dans sa mise en œuvre des solutions tant au niveau de la diversification du produit qu'au niveau de celle du marché.

**Horizons: En raison du climat d'insécurité dans la sous région occasionné par les menaces terroristes, les activités touristiques ont connu une baisse considérable. Qu'en est-il en Mauritanie et quelles dispositions ont été prises pour y faire face?**

**M. Bamba Ould Daramane:** Nous déplorons en effet la situation dans la sous région qui a eu un impact fortement réducteur sur le développement du secteur. Ainsi, la quasi totalité des zones d'intérêt touristique de notre pays (Banc d'Arguin, Adrar, Diawling, etc.) figure en orange (zone déconseillée sauf raison professionnelle impérative) ou même en rouge (zone formellement déconseillée), notamment pour Chinguetti, ville aujourd'hui sinistrée, malgré l'absence objective d'insécurité.

Mais permettez-moi de me limiter à ce qui nous concerne car nous avons réagi dans une mesure qui nous permettra Incha Allah d'avoir une relance plus cohérente pour ce secteur.

Je tiens à rappeler que dès la fin 2008, la Mauritanie a mis en place une Politique Nationale Sécuritaire multiaxiale sur les principes suivants:

D'abord, au niveau des Actions Réglementaires

- 1 Réglementation des points d'accès au territoire
2. Programme National de sécurisation de la documentation nationale
3. Révision des procédures de délivrance des visas

Ensuite sur les Actions d'accompagnement

- 1 Le renforcement des équipements et de la logistique militaires
2. La mise en place d'une nouvelle force pour la sécurité routière et des frontières

Et enfin, des Actions Nationales de Soutien

1. Débat national sur le terrorisme



et l'extrémisme

Ces mesures pour le secteur du Tourisme ont concerné :

- La délimitation sécuritaire des zones d'activités touristiques par les forces de sécurité en alliant les impératifs sécuritaires aux particularités du tourisme.
- La mise en place en amont d'un mécanisme de traitement de l'itinéraire de chaque groupe de touristes et son suivi.
- La dotation des groupes de touristes de balises Argos et pour ceux qui évoluent dans des zones non couvertes par le GSM, de téléphones satellitaires.
- La formation des guides sur les nouvelles mesures de sécurité, et le comportement à adopter en cas d'urgence,
- La sensibilisation des populations qui se sont impliquées avec beaucoup d'intérêt,
- La mise en place d'un poste de veille au niveau de la wilaya pour relayer toute information liée à la sécurité.

**Horizons: Où en est on avec la décentralisation des destinations touristiques dans le pays?**

**M. Bamba Ould Daramane:** D'ores et déjà, au niveau institutionnel, le nouvel organigramme du département du Tourisme s'est inscrit dans cette perspective incontournable pour garantir un développement cohérent et durable. L'adoption et la mise en place de la Stratégie Nationale ne manqueront pas de conforter cela définitivement. Vous savez, il est primordial pour un secteur de cette importance avec les résultats de référence qui ont été les siens d'avoir un document directeur pour son développement.

**Horizons: A l'heure actuelle, qu'est ce qui a été fait en matière de développement du tourisme**

intérieur?

**M. Bamba Ould Daramane:** Le tourisme intérieur est une activité fortement assise dans la culture locale car soutenue par un événementiel culturel national.

. Il s'agit :

- de la Fête de la Datte ("guetna"),
- de la Fête de l'Hivernage ("lekhriw"),
- du tourisme religieux
- et la "cure" de poissons pendant la période d'hiver à Nouâmgâr, au sud du Parc national du Banc d'Arguin

Ces déplacements ponctuels peuvent représenter des flux de l'ordre

de 100.000 voyageurs au total. Mais les retombées économiques de ces déplacements sont peu quantifiables et mon département travaille sur des programmes qui permettront dans un avenir proche de palier cette question.

**Horizons: Pour nombre de Mauritaniens et d'étrangers, les sites touristiques les plus connus sont ceux de la wilaya de l'Adrar, existe-t-il d'autres dans le reste du territoire?**

**M. Bamba Ould Daramane:** La zone de l'Adrar s'est en effet distinguée en zone pionnière en matière

de tourisme et en cela c'est la zone la plus connue. Ce n'est pas fortuit mais plutôt le résultat concret de la combinaison d'un ensemble de facteurs qui lui sont comparativement favorables par rapport à d'autres destinations pour la période concernée. J'en citerai : à la porte du désert, un aéroport pouvant recevoir les avions utilisés, une certaine capacité d'accueil soutenue par une expérience sommaire de circuit dans les oasis etc.

Mais cela n'occulte nullement la diversité des potentialités touristiques existantes qui peuvent être classées suivant les 4 catégories principales ci-après.

a) Le désert et ses populations

Ces paysages sont particulièrement caractéristiques des régions de l'Adrar, du Tagant, des Hodhs et de l'Assaba.

b) Les villes historiques et les aspects culturels

1 - Les quatre villes anciennes de Chinguetti, Oudane, Tichit et Oualata qui, aujourd'hui, ont leur festival dont la première édition a été celle de Chinguetti cette année.

2 - Les sites archéologiques

3 - Les peintures rupestres

4 - Les objets ethnographiques et archéologiques sont innombrables, en majorité atériens et néolithiques.

5 L'artisanat d'art est relativement développé et varié

6 - Une culture artistique vivante (musique, danses, etc.) riche.

c) Les parcs naturels et la faune

1 Le Parc national du Banc d'Arguin

2 - le Parc national du Diawling

d) L'océan et les sports maritimes

plaignent de tractations dont ils font l'objet, une fois arrivés chez nous et même au moment de leur séjour. Que répondez-vous?

**M. Bamba Ould Daramane:** L'Action départementale s'inscrit aussi dans une veille-suivi des activités sous tutelle et je peux vous garantir que nous réagirons dès que nous sommes interpellés pour un cas avéré.

**Horizons: En matière de clientèle étrangère, quelles sont présentement les statistiques dont vous disposez?**

**M. Bamba Ould Daramane:** Compte tenu des facteurs que j'ai cités précédemment, les données actuelles ne reflètent pas le potentiel en perspective mais elles restituent fidèlement le résultat des efforts entrepris pour garder la destination sur le marché du tourisme. Pour la saison 2009/2010, ces données ont concerné pour les activités organisées (Rallye Raid, tourisme religieux, tourisme d'affaires, charterisés, transfrontaliers etc.) environ 30.000 clients

**Horizons: Il semble que le secteur touristique national souffre cruellement du manque de communication et surtout de visibilité. Autrement dit, la Mauritanie est mal vendue sur le plan tourisme.**

**Quel commentaire en faites vous?**

**M. Bamba Ould Daramane:** Nous sommes d'abord il faut le préciser dans une conjoncture internationale caractérisée par une crise qui n'a pas épargné le Tourisme Mondial et nous sommes au niveau sous régional fortement handicapés par le principe souverain de prudence adopté par certains pays émetteurs sur une zone géographique sans tenir compte des particularités objectives de chaque pays. Mais nous restons confiants et nous considérons que cette situation est appelée à évoluer de manière positive compte tenu des résultats enregistrés en faveur de la sécurité du citoyen mauritanien, de nos visiteurs mais aussi du soutien de nos partenaires internationaux professionnels.

Maintenant sur le registre de la communication et de la visibilité, nous avons aujourd'hui une politique plus cohérente issue de choix pertinents en terme de marchés cibles sur la base de la diversité potentielle de notre offre touristique et ceci se caractérise par un choix restreint en terme de présence dans les salons au profit d'un accent plus important sur certains marchés spécifiques.

Sur le plan de la présence dans le système international de coopération sectorielle, je voudrai juste vous informer que pour la première fois nous avons été élus au Conseil exécutif de l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) durant sa dernière Assemblée Générale qui s'est tenue en Corée du 8 au 14 octobre 2011. Comme nous sommes membre fondateur du Partenariat Mondial pour le Tourisme Durable (PMTD) lancé en 2010 par l'Organisation des Nations Unies (ONU), l'OMT, les gouvernements français et Norvégien et d'autres agences du Système des Nations Unies. ●

Propos recueillis par:  
Baba Dianfa Traoré

## TOURISME EN MAURITANIE

# De grandes potentialités touristiques encore vierges

*La Mauritanie est très riche en attractions touristiques susceptibles de constituer une offre très diversifiée. Mais la plupart de ces potentialités ne sont pas exploitables en l'état, soit par manque d'infrastructures (routes, énergie, eau, etc.), soit par manque d'aménagements en mesure de les valoriser, soit enfin par manque d'équipements d'hébergement. Ces potentialités touristiques existantes peuvent être classées en quatre catégories principales.*

La Mauritanie possède de remarquables paysages de désert, tantôt sous forme de dunes de sable conquérantes ou fixes, majestueuses ou timides, tantôt sous forme de pierres qui donnent lieu à des paysages recelant, sous une apparente uniformité, de grandes différences. Il peut s'agir de massifs de grès comportant de pittoresques mamelons, des roches sculptées, de "regs"30 comme dans l'Inchiri ou le Tiris, de puissantes falaises tabulaires comme la dorsale de l'Adrar avec ses ravins, ses canyons, ses grottes, etc. Ces paysages sont particulièrement caractéristiques des régions de l'Adrar, du Tagant, des Hodhs et de l'Assaba.

### D'abord, le désert et ses populations

Ces splendides paysages, très variés et rarement monotones, sont entrecoupés par des zones de vie végétale, animale et humaine, sous la forme de campements ou d'oasis permanentes. Dans de nombreux cas, ces zones constituent de magnifiques paysages notamment les oasis de Terjit, Ksar Torchane, Tougat, Agueni, dans les environs d'Atar en Adrar ou encore celles de Kamour, Guérou, Kankossa, dans les environs de Kiffa en Assaba.

La visite du désert peut se faire sous forme de randonnées utilisant différents moyens de transport: à pied, à dos de chameau ou en véhicule tout terrain. L'absence de tout équipement d'hébergement dans les lieux visités implique que l'hébergement se fasse sous la forme de bivouacs utilisant des tentes démontables et transportables. La contemplation des paysages naturels peut être associée à des haltes dans les lieux habités, qui permettent d'entrer en contact avec les populations résidentes, de connaître leur mode de vie et de visiter les sites historiques et culturels que recèle le pays.

### Villes historiques et aspects culturels

La Mauritanie possède de nombreux témoignages d'une histoire particulièrement riche et brillante. Ainsi, les quatre villes anciennes de Chinguetti, Ouadane, Tichit et Oualata ont été classées en 1996 par l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) au Patrimoine

mondial de l'Humanité. Ces villes, partiellement ou totalement en ruines, ont une histoire, des caractéristiques et un aspect extérieur différents qui donnent à chacune un charme spécifique. Outre leurs maisons et leurs monuments, les villes de Chinguetti et de Ouadane sont remarquables par les manuscrits (dont certains datent du XI<sup>ème</sup> siècle de l'ère chrétienne) qu'elles renferment. Ceux-ci, détenus par des privés, sont dans la plupart des cas en mauvais état et les conditions de leur conservation est très inquiétante pour l'avenir.

Les conditions dans lesquelles ils sont exhibés aux touristes sont loin d'être excellentes. Une fondation spécifique a été créée en 1993 pour s'occuper de la sauvegarde de ces quatre villes.

Les sites archéologiques d'intérêt historique sont nombreux, parmi lesquels on peut citer Azougui, Koumbi Saleh, Aoudaghost, Akreijit, Ksar el Barka, etc. Leur accès n'est pas toujours facile et les restes archéologiques très peu mis en valeur.

Les peintures rupestres sont également nombreuses sur l'ensemble du territoire, comme celles d'Agrou, à proximité d'Atar, près de la passe d'Amojjar. A quelques rares exceptions près, ces sites ne sont pas aménagés pour recevoir des visites de touristes.

Les objets ethnographiques et archéologiques sont innombrables, en majorité atériens et néolithiques. A l'exception de quelques rares bâtiments de l'époque coloniale fortement endommagés (fort militaire de Chinguetti, bâtiments de l'ancienne Compagnie générale des Industries de la Pêche à Nouadhibou, Fort Coppolani à Jreïda, etc.), les bâtiments et les monuments urbains sont, soit inaccessibles aux touristes (mosquées), soit d'un faible intérêt architectural.

L'artisanat d'art est relativement développé et varié avec la fabrication de bijoux (argent et bois), de produits en cuir, d'objets en bois, etc., mais leur qualité n'est pas toujours irréprochable et leur mode de commercialisation n'est en général pas très adapté aux souhaits des touristes étrangers.

Bien que la culture artistique vivante (musique, danses, etc.) soit relativement riche, ces manifesta-

tions publiques auxquelles les touristes pourraient assister, sont rares.

Les problèmes liés à la sauvegarde et à la valorisation de l'ensemble du patrimoine culturel mauritanien ont fait, depuis la fin de 2000, l'objet d'un projet financé par la Banque mondiale. Malheureusement, ce projet s'était arrêté au milieu de 2004.

### Les Parcs naturels et la faune

Il existe en Mauritanie deux réserves naturelles classées, à savoir le Parc national du Banc d'Arguin (PNBA) et le Parc national du Diawling (PND).

Le Parc national du Banc d'Arguin a été classé par l'UNESCO au Patrimoine mondial de l'Humanité. Il forme en gros un rectangle situé à cheval sur la côte de l'Océan Atlantique d'environ 75 kilomètres de large et 150 kilomètres de long. Son côté nord se situe face au Cap Blanc, au sud de Nouadhibou et son côté sud est à la latitude de Nouâmghâr, à 167 kilomètres au nord de Nouakchott. Il se caractérise simultanément par un écosystème unique et une biodiversité remarquable; des milieux très fragiles et des contraintes nombreuses. Ce parc constitue une attraction touristique de premier plan à cause de la conjonction de très nombreux oiseaux d'eau migrateurs et la présence des Irraguén, peuple de pêcheurs installés le long de la côte depuis plusieurs siècles. L'intérêt principal du Parc national du Banc d'Arguin est constitué par ses attraits naturels et la présence de l'homme.

Ce parc se distingue également par sa richesse paysagère avec la juxtaposition du désert et de l'océan; la richesse de sa faune et de sa flore, grâce à la rencontre entre deux milieux différents donnant naissance à un espace d'une grande richesse écologique aux caractéristiques exceptionnelles. Aussi, il a la particularité d'avoir une richesse culturelle due à la présence de nombreux sites préhistoriques et historiques et une richesse humaine liée à la présence d'une population aux particularités remarquables dont l'amabilité et le sens de l'accueil sont restés intacts.

La deuxième réserve est celle du Parc national du Diawling créé en 1991. Il couvre environ 16 000 hectares dans le bas-delta du fleuve Sénégal et est placé sous l'autorité du ministère délégué auprès du Premier ministre chargé de l'Environnement et du Développement durable. Il forme, avec le Parc national du Djoudj au Sénégal, une unité écologique transfrontalière d'une grande importance pour le maintien de la biodiversité.

Les eaux regorgent de différentes espèces d'oiseaux, soit africains (hérons spatules, cormorans, grues couronnées et canards), soit migrants (cigognes noires, spatules,



canards, flamants roses et nains, limicoles, etc.), en proportion variable suivant les saisons. Elles renferment également de nombreuses espèces de poissons et de crustacés. La présence d'une grande variété d'oiseaux dans le Parc national du Diawling constitue une attraction touristique de grand intérêt pour des clientèles diverses, qu'elles soient spécialisées dans l'observation des oiseaux ou non.

### L'océan et les sports maritimes

La Mauritanie dispose d'une longueur d'environ 600 kilomètres de côtes sablonneuses se présentant comme une succession de plages qui se prêtent bien au développement des activités balnéaires et sportives, notamment la pêche au gros et le wind-surfing. C'est notamment le cas au sud du PND près de Ndiago jusqu'au Cap Timiris en passant par la Baie de Tanit et la zone de Nouakchott, ainsi qu'au nord du même Parc aux environs de Nouadhibou.

Notre pays dispose d'autres attraits touristiques intéressants. Il s'agit notamment de la vallée du fleuve Sénégal, des zones situées en amont du fleuve (wilayas du Gorgol et du Guidimagha) et des villes modernes (Nouakchott et Nouadhibou) dont les infrastructures sont en train de se développer.

Force est de constater que de manière générale, les sites présentant un potentiel touristique sont mal connus, à l'exception d'une partie de l'Adrar. L'autre constat est qu'il n'existe pas d'inventaire systématique identifiant ces sites et les caractérisant sous l'angle de leurs possibilités d'exploitation touristique. Même ceux qui sont les mieux connus et les plus accessibles ne sont pas répertoriés dans un guide facilement disponible pour les touristes visitant le pays.

### Contraintes face au développement du secteur

Il est évident que la Mauritanie fait face à de multiples contraintes qui freinent le développement de l'activité touristique. On en citera, entre autres, l'offre potentielle existante

qui est très mal mise en valeur en matière d'entretien et de présentation des sites historiques ou naturels et leur environnement immédiats (accueil des touristes, signalisation, ordures etc.).

En plus, seules Nouakchott et Nouadhibou comptent des unités d'hébergement de moyen standing acceptables. Dans les autres localités il n'existe au mieux que des auberges dont les prestations ne correspondent pas, dans la plupart des cas aux normes du tourisme international.

Malheureusement, il est remarquable que les statistiques du tourisme déjà établies sont, pour le moment, insuffisantes. Il n'existe pas réellement de données, plus au moins aux normes, relatives à l'entrée des touristes étrangers en Mauritanie par catégorie ou par nationalité; au nombre d'établissements d'hébergement et d'entreprises touristiques en activité; au nombre de clients et de nuitées dans les établissements d'hébergement ou encore aux dépenses des touristes (...).

Dans ce contexte précis, il est opportun de renforcer davantage la Direction du Tourisme. Autrement dit, dans l'état actuel des choses, celle-ci n'est pas en mesure de remplir la totalité de ces tâches. Cet appui doit se traduire dans l'octroi à la Direction du Tourisme de capacités suffisantes et de savoir-faire indispensables pour qu'elle soit en mesure d'exercer ses prérogatives les plus essentielles.

Il est également une nécessité de renforcer l'Office National du Tourisme (ONT) pour assumer convenablement sa tâche de promotion de "la Mauritanie" et favoriser la commercialisation des produits touristiques mauritaniens.

Toute la réussite du secteur doit prendre appui sur une forte stratégie de communication, de formation et d'information. Ce sont, essentiellement, ces outils qui peuvent assurer à la Mauritanie une place dans la concurrence farouche existante, dans ce domaine, entre les opérateurs du secteur dans la sous région et dans le monde. ●

Tourisme

# Une question à une professionnelle mauritanienne

*Chef du Service Coopération au ministère du Commerce, de l'Industrie, de l'Artisanat et du Tourisme, Mme Houleymata Sao est professionnelle du tourisme. Elle travaille, depuis quelques années, dans ce secteur auquel les autorités publiques accordent un intérêt capital. Le journal Horizons a rencontré cette diplômée en management hôtelier et touristique et lui a posé une seule question relative au domaine:*

*- En tant que professionnelle du tourisme, quelle serait la meilleure formule à envisager pour sortir ce secteur de la léthargie dans laquelle il se trouve?*

*Elle répond en ces termes :*

"Je remercie vivement le journal Horizons de m'avoir offert l'opportunité de m'exprimer sur un sujet d'intérêt national, à savoir le tourisme. Par cette même occasion, je tiens à féliciter le département (le ministère du Commerce, de l'Industrie, de l'Artisanat et du Tourisme) pour l'effort déployé pour la réélection du pays à l'Organisation Mondiale du Tourisme (l'OMT). Ainsi, l'appui des plus hautes autorités a été extrêmement important pour lever les obstacles et rehausser le niveau de cette activité.

Je dirai qu'après la crise, nous sommes optimistes pour une reprise dynamique de l'activité, car notre cher pays est riche de potentialités naturelles attrayantes, d'une hospitalité légendaire et de valeurs culturelles et religieuses rayonnantes. Malheureusement, le climat d'insécurité que connaît la sous-région diminue sinon handicape l'afflux des touristes dans nos pays. Mais, la Mauritanie, qui a pris des mesures sérieuses en matière de sécurité du territoire, doit médiatiser davantage cet aspect positif, à savoir la sécurité au niveau du pays pour mieux se faire connaître. Il est, aujourd'hui, établi que les médias constituent une grande opportunité

à saisir dans le bon sens pour la bonne visibilité de toute entreprise.

De ce point de vue, nous osons espérer que le tourisme pourrait bel et bien se développer dans notre pays avec des résultats spectaculaires.

**Et, comment s'y prendre?**

tre clientèle en profitant de la clientèle asiatique; si l'on s'en tient aux perspectives de coopération avec les pays d'Asie, le Japon en tête.

Il faut que notre pays cultive fortement la culture de participation aux rencontres internationales. A titre d'exemple, la Mauritanie pouvait tirer



Le tourisme mauritanien est, pour le moment, basé sur le mono-produit, "le désert" et le mono-marché "la France". Aujourd'hui, la Mauritanie est appelée à adhérer aux initiatives de partenariat public/privé pour atteindre les OMD et réduire la pauvreté par le tourisme durable. Pour renforcer le partenariat, l'Etat mauritanien a déjà établi une coopération bilatérale avec certains pays asiatiques particulièrement la Chine et le Japon. C'est pour dire que nous pouvons diversifier no-

profit du Forum des affaires organisé, le 15 juillet 2009 à Kampala en Ouganda et auquel elle n'a pas participé. L'opportunité que notre pays pouvait saisir est que, au cours du forum, le Japon avait annoncé une aide de deux milliards de dollars US à débloquent rapidement pour aider les pays d'Afrique intéressés. La rencontre de Kampala était forte du regroupement de 12 pays dont la Chine, l'Inde et la Malaisie. Elle était coorganisée par la Banque mondiale, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et l'OMT.

Il est important de rappeler que le forum de Kampala s'inscrit dans le processus de la conférence de Tokyo (Japon) pour le développement de l'Afrique (TICAD) engagé depuis 16 ans. Des fonds sont disponibles à cet effet auprès du PNUD et du Fonds TICAD.



Le 4ème TICAD, qui a abouti au plan d'action de Yokohama, a fait du tourisme un pilier. Il dispose d'importants programmes pour financer le développement du tourisme, depuis la conception des politiques jusqu'à la réalisation de tous les programmes, y compris les routes, l'électricité, l'hygiène etc. L'enveloppe allouée à ces programmes peut atteindre 10 milliards de dollars US.

Le TICAD se réunit une fois tous les 4 ans et il a un mécanisme de suivi. Les pays africains participant à cette rencontre avaient demandé que l'initiative du Benin en matière de tourisme pour l'Afrique, proposée par le représentant de l'Afrique au comité de programme de l'OMT, soit inscrite dans les recommandations du Forum de Kampala, comme projet pour l'Afrique toute entière, ce qui a été accepté.

L'OMT et le Benin ont déjà mis en œuvre l'initiative par sa composante 7 qui portait sur la recherche des fonds extrabudgétaires. Il y'a 6 autres composantes en place. Pour cette coopération, le PNUD au Burundi avait déjà marqué son intérêt pour l'initiative à Kampala, le PNUD de l'Ile Maurice ainsi que d'autres pays.

Dans ce contexte, la Mauritanie pourrait bien s'inscrire dans cette logique pour renforcer son secteur touristique. La procédure est très simple, il suffirait tout simplement que l'Etat s'engage à respecter les conditions des cahiers des charges proposées à l'OMT.

**Solutions préconisées pour booster le secteur**

La sécurité constitue un élément clef dans la réussite

du secteur touristique. Sur ce plan, les autorités compétentes du pays ont déployé d'importants efforts en mettant en place des mesures adéquates. Seulement, face aux menaces d'insécurité, la vigilance s'impose au niveau de tout en chacun.

Sur le plan des mesures préventives, le département du Tourisme doit adopter des normes pratiques de sécurité dans les équipements des sites touristiques mis à la disposition des exploitants. Dans ce sens, il faut insister sur la protection contre les incendies, le respect de la sécurité alimentaire, des conditions sanitaires et la protection de l'environnement.

En plus, il y a lieu d'assurer la formation appropriée du personnel des établissements touristiques en matière de sécurité du tourisme.

Compte tenu des nombreuses potentialités touristiques que recèle la Mauritanie, j'en appelle à une mobilisation tout azimut en faveur du secteur touristique national. Mieux, l'Etat, qui n'épargne aucun effort pour booster cette activité, devra s'y engager davantage pour aboutir à des résultats performants. Il s'agit notamment de renforcer le cadre institutionnel, de favoriser l'adoption des codes d'investissement touristiques et de multiplier les établissements de formation touristique pour un personnel qualifié. Il y a lieu enfin d'évaluer l'impact réel de l'activité, d'examiner les statistiques pour le compte satellite du tourisme puis de maximiser encore plus les expositions dans les marchés internationaux".

*Propos recueillis par:*

**Baba D. Traoré**



## Projet de Renforcement des Capacités des Acteurs de la MicroFinance (PRECAMF)

### Données de base du PRECAMF



Zone d'intervention : Nouakchott, Assaba, Gorgol, Guidimakha, Hodh El Hgarbi, Hodh Echaghi, Trarza Tagant et Brakna.

Montant total du projet: 3 427 100 000 d'ouguiyas  
Prêt Fonds Africain  
de Développement : 75,03%  
Contribution du Gouvernement  
Mauritanien : 24,97%  
Date d'approbation du projet : 05/03/2007  
Date de signature  
de l'accord de prêt : 21/03/2007  
Durée du projet : 5ans (2007 - 2012)  
Organe d'exécution : Unité de Gestion  
du Projet (UGP)

Ancrage du projet : Ministère Délégué  
auprès du Ministère d'Etat à l'Education Nationale  
Chargé de l'Emploi, de la Formation Professionnelle  
et des Technologies Nouvelles et rattaché à la  
Direction de l'Insertion.

L'objectif sectoriel du projet est d'améliorer l'accès  
des pauvres économiquement actifs à des services  
financiers viables et pérennes, en vue de la réduction  
de la pauvreté et l'objectif spécifique est de renforcer  
les capacités des intervenants au niveau de l'offre et  
de la demande de services de micro finance

Etat de mise en œuvre du projet et résultats atteints  
Après 03 années de mise en œuvre effective, le taux  
d'exécution du projet (60%) est jugé satisfaisant par  
le bailleur de fonds. Ceci grâce à la réalisation effective  
des actions et activités suivantes :

(1) L'extension des institutions de Micro-  
Finance en milieu rural : Selon la cartographie de la  
couverture nationale en services financiers décentrali-  
sés, le milieu rural était très faiblement couvert. Pour  
pallier à cette insuffisance, le projet a aidé à la créa-  
tion de 17 caisses dont 09 CAPEC aménagées (à Ould  
Yengé, Kankossa, Barkéol, Moudjéria, Amourj,  
R'Kiz, Keur Macène, Bababé, M'Bout). Les autres  
caisses appartiennent aux réseaux MAFEC,  
MFSEEC, GAFIF, GFEC et CECD-M à raison de 02  
caisses par réseau. Toutes les caisses implantées en  
milieu rural ainsi que leurs structures centrales sises  
à Nouakchott ont bénéficié de la part du projet des  
équipements bureautiques et informatiques de  
qualité.

(2) La mise à disposition d'un fonds de crédit  
pour financer les AGR et MPE des clients et

adhérents des Institutions de MicroFinance : Au total,  
le montant alloué sous forme de prêt aux institutions  
de MicroFinance partenaires du projet est de 827 900  
000 ouguiyas dont 466 740 000 ouguiyas ont été  
décaissés. Le taux de remboursement de ce fonds est  
de 100%. Rappelons que le réseau des CAPEC béné-  
ficie à elle seule de 600 millions d'ouguiyas du fonds  
de crédit. Le fonds de crédit permettra de financer  
plus de 5000 AGR et MPE et de créer au moins  
10.000 emplois directs au profit des jeunes et des  
femmes.

(3) Au titre de la subvention d'équilibre, un  
montant de 59,22 millions d'ouguiyas a été décaissé  
dont 43 millions MRO pour le compte du réseau  
PROCAPEC-CAPEC, et 16,22 millions de MRO  
pour les 06 caisses rurales des réseaux GAFIF,  
CECD-M, GFEC et MFSEEC.

(4) La contribution au redressement du réseau  
PROCAPEC/CAPEC : le projet en appui à la mise en  
œuvre du plan de redressement élaboré et exécuté par  
le Gouvernement et la BCM, a payé les services d'une  
assistance technique pendant 06 mois.

(5) La réalisation de la Campagne d'Information  
Education Communication (IEC) sur : la  
MicroFinance entant qu'outil efficace de lutte contre  
la pauvreté et du chômage, de la protection de l'en-  
vironnement, la scolarisation des enfants notamment  
les filles, la propreté et la prévention des maladies  
notamment les MST. Ces campagnes organisées en  
deux éditions en 2010 et 2011 ont permis grâce aux  
caravanes, meetings, réunions, causeries et aux divers  
supports médiatiques de toucher tout le territoire  
national. L'impact visible est l'accroissement des  
effectifs des adhérents et la diversification des activi-  
tés financées par les institutions de MicroFinance.

(6) La formation de 1500 entrepreneurs dont  
plus de 40% d'analphabètes en Gestion et Création  
d'entreprise (GERME et CREE). Compte tenu des  
résultats positifs de cette activité, la Banque Africaine  
de Développement a donné son accord pour la forma-  
tion de 300 entrepreneurs supplémentaires à ces  
modules. Les entrepreneurs formés font l'objet d'un  
suivi de la part du BUMEC, pour s'assurer de l'appli-  
cation effective des connaissances et aptitudes  
acquises durant la formation.

(7) La formation de 20.000 clients des IMF en  
AGR a démarré avec la formation de formateurs de  
40 cadres issues de l'administration et des institutions  
de MicroFinance avec le bureau d'étude  
NSCE/Egypte recruté à cet effet.

(8) La validation et la diffusion du code de  
déontologie de la MicroFinance : pour le compte de  
la Direction de l'Insertion du MEFPNT et en atten-  
dant la redynamisation de l'Association des  
Professionnels et Opérateurs de la MicroFinance  
(APROMI), le projet a financé l'actualisation, l'im-  
pression et la diffusion du code de déontologie de la  
MicroFinance. Ce code constitue la référence en  
matière de transparence, de participation et de  
respect des normes requises en matière de mise en  
œuvre de services de MicroFinance.

(9) La création d'une base de données sur la  
MicroFinance et les MPE : Cette base de données  
créée par un consultant national vient atténuer le  
manque de données agrégées sur le secteur. Elle a été  
réalisée suivant les dernières techniques en la matière  
et est accessible en ligne à travers l'adresse : [www.bd-microfinance.gov.mr](http://www.bd-microfinance.gov.mr). A la suite de cette base de  
données, la réalisation d'un site web sur la  
MicroFinance est en cours.

(10) Le renforcement des capacités des élus et  
du personnel des institutions de MicroFinance : pour  
doter les institutions de MicroFinance partenaires du  
projet, de ressources humaines compétentes, le projet

a organisé deux voyages d'études au Burkina Faso au  
profit de 26 élus et cadres des institutions partenaires.  
173 cadres (gérants, agents de crédit, caissiers et  
agents administratifs) du réseau des CAPEC sont en  
cours de formation sur la politique de crédit et le con-  
trôle interne des CAPEC. D'autres formations sur la  
comptabilité, l'analyse financière, les outils de  
gestion existantes, l'élaboration de plan d'affaires, etc.  
sont en cours d'acquisition et seront mis en œuvre très  
prochainement. L'activité de coaching des institu-  
tions de MicroFinance qui s'étalera sur 12 mois per-  
mettra de parachever la professionnalisation des insti-  
tutions de MicroFinance

(11) L'appui aux structures de l'Etat en charge de  
la MicroFinance : dans ce cadre, la Direction de  
l'Insertion au MEFPNT et le MASEF ont bénéficié  
des équipements et matériels informatiques et  
bureautiques. Au moins 10 cadres de la Direction de  
l'Insertion et ceux de l'ANAPEJ en charge de la  
MicroFinance ont bénéficié de formation et de  
voyages d'études dans les pays de la sous région pour  
renforcer leurs capacités dans leurs domaines de com-  
pétences. Des activités de formation et de voyages  
d'études sont en cours d'acquisition pour 04 cadres du  
MASEF en charge de la MicroFinance et 10 con-

trôleurs et inspecteurs de la Direction Générale de la  
Supervision Bancaire et Financière de la BCM.

(12) L'élaboration de l'étude de faisabilité de la  
structure de refinancement des institutions de  
MicroFinance : le rapport final de cette étude a été  
validé, sa mise en place par les autorités compétentes  
devrait se faire avant la clôture du projet, ceci pour  
garantir la pérennité du fonds de crédit et lever l'in-  
certitude quant au mécanisme de refinancement des  
activités des institutions de MicroFinance. .

Les perspectives

Conformément aux activités prévues dans les dif-  
férentes composantes, l'unité de gestion consacra le  
temps restant à la vie du projet à la réalisation d'une  
part des activités programmées dont les acquisitions  
sont en cours (le diagnostic, l'identification et la  
sélection de 04 nouvelles IMF partenaires, les activi-  
tés de coaching des inspecteurs de la BCM et des  
cadres et élus des Institutions de MicroFinance, la  
formation des cadres de la Direction Générale de la  
Supervision Bancaire et Financière, du MASEF et de  
la Direction de l'Insertion, et la réalisation des études  
d'impacts), et d'autre part à accompagner les autorités  
compétentes pour doter le secteur des textes et des  
structures indispensables à son développement. Il  
s'agit notamment de la mise en vigueur du plan  
comptable spécifique à la MicroFinance, de la créa-  
tion de la structure de refinancement, de la poursuite  
de la mise en œuvre du plan de redressement de PRO-  
CAPEC/CAPEC et la redynamisation de l'APROMI.  
Rappelons que le secteur vient de se doter d'une  
stratégie nationale de MicroFinance 2012-2016, actu-  
alisée, dont le PRECAMF se chargera de l'édition du  
document final d'une part et d'autre part de l'accom-  
pagnement de la mise en œuvre de son plan d'actions.

tures en plastic dans les bacs d'évaporation pour empêcher l'infiltration des eaux infectées de l'usine.

Elle a, poursuit Ould Abderrahmane, construit des fo-rages autour de ces bacs et procède à un suivi rigoureux et permanent de la fiabilité des bacs à travers des prélèvements d'échantillons analysés dans des laboratoires de façon périodique pour s'assurer que l'environnement est protégé et prendre les mesures qui s'imposent en cas de pollution.

### Partenariat avec les Populations

La MCM a adopté selon, son administrateur chargé des relations avec le gouvernement, une politique basée sur la contribution efficiente au développement de la wilaya de l'Inchiri à travers l'intervention dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'accès aux services de base, de l'agriculture et des activités culturelles et sportives.

Dans ce cadre, il a souligné les réalisations suivantes:

- Dans le domaine de la santé: Construction d'un hôpital régional doté de tous les équipements nécessaires, d'un bloc opératoire, d'un service de maternité et la dotation



- Dans le domaine des infrastructures: Il a été procédé à l'extension de la route Nouakchott-Akjoujt de 6 à 7 mètres afin de diminuer les accidents de la route (les travaux sont en cours); réaménagement de la cité

l'Inchiri. Elle a parrainé aussi l'équipe de pétanque en 2010 qui a obtenu la 3ème place et l'équipe de pétanque juniors en 2011 qui a été classée 12ème. L'Amicale MCM parraine des activités sportives et

se félicitent des efforts de la MCM qui est présente depuis quelques années sur le terrain.

Dans ce cadre, le maire de la commune d'Akjoujt, M. Sidi Ould Mohamed Salem Ould El Mane considère que la MCM, malgré les multiples reproches qui lui sont adressés est l'unique opérateur économique en Inchiri.

Entre autres réalisations accomplies par MCM, le maire a cité :

- la réhabilitation de l'Hôpital d'Akjoujt et la contribution à la fixation de son personnel,

- l'appui dans le domaine agricole, la construction de la voirie à l'intérieur de la ville et la réhabilitation de la route Nouakchott-Akjoujt,

- la création de plus de 1400 emplois dont 64% sont des ressortissants de l'Inchiri.

Le maire a également invité la société, dont les activités sont non imposées localement, à réaliser des infrastructures sociales (maison de jeunes, stade olympique, espaces verts,...etc.)

M. Ould El Man a réaffirmé que MCM verse plus de 2 milliards et cinq cents millions UM d'impôts et de taxes sur les salaires au trésor public, indiquant qu'il faut compenser la commune comme le stipule l'accord signé entre la société et l'Etat.

Le maire d'Akjoujt a invité MCM et Tasiast à prendre en considération leurs engagements dans le domaine de l'environnement reconnaissant toutefois que la société a créé un service chargé de l'environnement et qui prélève régulièrement des échantillons du sous-sol et de l'air pour s'assurer de l'absence de toute menace de pollution.

A ce sujet, le maire a déclaré : «Nous ne pouvons pas affirmer l'existence de dangers pour l'environnement. Ace propos, la seule chose qui est en notre pouvoir est de faire appel à un bureau international spécialisé et indépendant pour opérer aux côtés des représentants du ministère de l'environnement».

M. Bilal Ould Mahmoud 50 ans, agriculteur à Graret Levrass a dit: «Les gens parlent de dégâts environnementaux, mais en tant qu'agriculteurs, nous invitons MCM à nous fournir des quantités suffisantes de grillage comme ont promis les responsables afin de pouvoir protéger nos cultures des animaux en divagation.»

De son côté, Mme Oum

koulthoum Mint Cheikh 50 ans, chef de ménage, a indiqué que la wilaya de l'Inchiri a profité de la présence de ces sociétés dans le domaine de l'emploi, soulignant que les jeunes disposent maintenant de salaires appréciables et de moyens de transport. Par ailleurs, elle prétend que certaines rumeurs font état de maladies cutanées qui résulteraient des produits chimiques utilisés pour l'exploitation de la mine et évoquent des cas de décès dont les causes ne seraient pas connues.

Pour sa part, M. Mohamed Ould Abdallahi 31 ans, chauffeur, pense que la présence de MCM et de Tasiast a engendré des opportunités d'emploi pour les jeunes, malgré dit-il, que parmi les demandeurs d'emploi (manœuvres et chauffeurs) qui déposent leurs dossiers auprès de l'inspection régionale du travail seuls 80 sont embauchés chaque année.

Le directeur délégué du regroupement des prestataires natifs de l'Inchiri, M. Yahya Ould EL Man a fait la déclaration suivante au journal Horizons : «Notre regroupement est lié à MCM par un contrat exemplaire dans la sous région, car nous ne sommes pas liés à la gestion des salaires, des rémunérations ou des droits des travailleurs, ces derniers étant versés directement dans les comptes des bénéficiaires. Quant à nous, nos frais nous sont versés directement par MCM.

Notre mission consiste à recevoir les demandes d'emploi (chauffeurs, menuisiers, chaudronniers, manœuvres) que MCM veut recruter et qui sont également adressés à l'inspection du travail. Après le test auquel le regroupement n'assiste pas mais qui se déroule en toute transparence, la société recrute selon ses besoins.

Pour ce qui est des ingénieurs et des diplômés, leur recrutement passe à travers l'inspection du travail et non pas par le regroupement.

Et en tout cas, 55% des personnes recrutés à la MCM sont originaires de l'Inchiri avec une masse salariale de 150 millions à 160 millions d'UM par mois.

Et dans chaque famille à Akjoujt au moins une personne travaille à MCM, et c'est ce que le regroupement des presta-taires de services natifs de l'Inchiri et la société minière entendent renforcer. ●

### Statistiques de Production et de Vente MCM 2007

Mois	Produit 1	Produit 2	Produit 3	Produit 4	Produit 5
Février	8,426.50	592.39	1 145.32	3,621,562.14	79,674.37
Mars	8,800.00	1341.81	2507.65	12,042,796.02	264,941.51
1 <sup>er</sup> trimestre	27,259.20	2,251.78	4,239.26	16,812,144.21	369,867.17
Avril	9,654.00	1123.75	2251.65	12,222,400.12	268,892.80
Mai	9,813.00	1,531.91	2,828.14	8,296,951.37	182,532.93
Juin	10,372.80	3,351.94	6,497.53	27,366,357.92	602,059.87
2 <sup>ème</sup> trimestre	29,839.80	6007.6	11,577.33	47,885,709.41	1,053,485.61
Juillet	11,964.30	3,956.86	7,458.16	35,807,211.99	787,758.66
Août	12,302.60	3,044.88	5,225.41	20,301,676.96	446,636.89
Septembre	11,409.20	3,089.32	5,331.51	32,054,185.13	705,192.07
3 <sup>ème</sup> trimestre	35,676.10	10,091.05	18,015.08	88,163,074.07	1,939,587.63
Octobre	11,445.70	3,140.70	5,343.17	21,540,647.93	473,894.25
Novembre	9,292.40	3,544.40	6,736.63	17,398,119.62	382,758.63
Décembre	9,124.70	5,627.36	10,187.44	35,698,059.76	785,357.31
4 <sup>ème</sup> trimestre	29,862.80	12,322.46	22,267.24	74,636,827.30	1,642,010.20
Totaux	122,637.00	30,672.90	56,098.91	227,497,755.00	5,004,950.61

Source: Service des mines au ministère du Pétrole, de l'industrie et des mines

### Production du concentré du cuivre et celle de l'or de MCM

Années	2007	2008	2009
Concentré Cu (T)	122.639	136.502	160.352
Cuivre dans le Concentré (t)	29.443	32.699	36.511
Or dans le concentré (kg)	1.685	1.910,6	2.306,6
Or de l'usine d'or (kg)	20.8	26.8	445.6
Royalties	2.221.228.641	1.135.660.209	Pas disponible
Taxes	2.221.220.916	Pas disponible	Pas disponible

Source: Service des mines au ministère du Pétrole, de l'industrie et des mines

de la structure en ambulance. L'entretien de ces équipements est pris en charge par la MCM qui mobilise annuellement des primes d'incitation pour le personnel médical d'un montant de 3,9 millions d'UM. MCM a également construit un point de santé à Benichab.

- Dans le domaine scolaire: réaménagement en 2009 d'écoles. La MCM prendra en charge les travaux d'aménagement de toutes les écoles en Inchiri. MCM a alloué à 9 étudiants des bourses d'études en géologie, en mines, en chimie, en électricité de MCM. Une école a été construite également à Benichab.

minière; contribution dans la construction d'un système d'assainissement; et la construction en 2012 de l'aéroport d'Akjoujt; alimentation gratuite en eau potable des localités situées entre Akjoujt et Benichab, fourniture à la SOMELEC d'une centrale d'une capacité de 1 MW et dont l'entretien reste à la charge de MCM.

- Dans le domaine agricole: la MCM a assisté les coopératives agricoles en matériels, engrais, formation en système d'irrigation de goutte-à-goutte, agriculture sous serres, etc.

- La MCM est le sponsor officiel de la ligue régionale de football de

culturelles, comme les jeux d'échecs et autres.

La société a également mis en place un bureau de liaison avec les populations de l'Inchiri permettant à tout citoyen de faire parvenir ses plaintes ou remarques qui seront traitées en 48 heures.

Plusieurs coopératives féminines profitent de soutien à travers l'octroi de marché de prestations de services.

### Que pensent les populations de l'Inchiri ?

A cette question, la plupart de ceux qui ont été contacté en Inchiri

TASIAST:

## La production et l'exportation de l'or sous contrôle des autorités nationales

La production de l'or est soumise, selon M. Ahmed Mahmoud Ould Mohamed Yahya à des mesures de sécurité dra-

les 3,5 milliards de dollars et installera l'une des plus grandes usines d'or au monde.

**Le tableau ci-dessus démontre la répartition des employés mauritaniens sur les départements de Kinross Tasiast :**

Département	Employés spécialisé	Ouvrier	Cadre
Mine	311	301	10
Géologie	188	132	56
Traitement	97	89	8
Maintenance	80	72	8
Logistique	65	50	15

coniennes et aucune quantité d'or ne peut sortir de la chambre d'or avant l'ouverture de 3 cadenas dont l'une des clefs est entre les mains de la douane, la deuxième est entre les mains du représentant de Tasiast et la 3ème est gardée par une société privée de sécurité contractante avec Tasiast.

### Politique de mauritanisation des emplois

Dans le domaine de l'emploi, Kinross Tasiast emploie, selon le directeur des ressources humaines, M. Hamed Ould Dick, 952 mauritaniens liés à la société par des con-

### Apports en recettes fiscales

(Le tableau suivant démontre les montants alloués aux salaires, à l'ITS et la CNSS)

Nature	Mois	An
Salaires	368.765.653	4.425.187.836
ITS	91.380.148	1.096.561.884
CNSS	10.576.148	123.923.776

Après que l'or est fondu et transformé en lingots (à 94 carats) et pesé, les 3 parties auxquels s'associe le représentant du ministère du pétrole, de l'énergie et des mines signent un rapport dit de production avant que les lingots ne soient emmagasinés dans un coffre qui à son tour est ouvert 2 jours après pour être expédié en présence des représentants de Tasiast, de la douane, du ministère de tutelle et de la gendarmerie et de la société de sécurité qui l'accompagnent vers l'avion dont l'arrivée le vol est autorisé par les autorités.

trats à durée indéterminée. Parmi ces employés, il y a 166 cadres, 604 employés spécialisés et 182 manœuvres.

Pour ce qui est des employés non permanents et qui sont liés à Kinross Tasiast par le biais d'intermédiaires, ils sont au nombre de 667 repartis sur 9 entreprises intermédiaires et exercent les fonctions protégées réservées aux travailleurs nationaux (conducteurs, chaudronniers, menuisiers...). Les intermédiaires perçoivent des frais de gestion imputés sur les salaires de ces employés.

### Importante réserve

Réserves au 30 juin 2011	Tonnes	Grade	Onces
Or	(X 1000)	(G / t)	(X 1000)
Réserves prouvées et probables	128.916	1,82	7563
Ressources mesurées et indiquées (a)	237.300	1,19	9050
Ressources inférées	218.903	0,65	4590

Le directeur de la production par intérim indique que la société prévoit une légère augmentation de la production à court terme mais à partir de 2015, la production pourrait se multiplier par 6, ajoutant que pour accompagner cette croissance de la production, Kinross Tasiast a mobilisé des investissements qui dépassent

La société est en train d'élaborer un programme de mauritanisation des postes et procédera prochainement au recrutement d'un expert à cet effet pour faciliter l'exécution de ce programme ambitieux au cours des prochaines années.

Dans ce cadre, ajoute le directeur des ressources humaines, la société a

mis en place un programme de formation-emploi en partenariat avec le Centre d'études supérieures techniques et le lycée technique de Nouakchott. Au titre de ce programme, Tasiast a signé selon M. Hamed Ould Dick des contrats de formation-emploi avec 64 jeunes mauritaniens dans les domaines de la mécanique, de l'électricité, de la soudure et ce afin de contribuer à l'amélioration du niveau des compétences nationales pour mieux répondre aux besoins du marché de l'emploi.

En matière de salaires et de rémunérations, le directeur des ressources humaines de Tasiast pense que les salaires de cette société sont parmi les plus élevés, et que les énormes (NDLR) écarts entre les salaires des mauritaniens et des étrangers qui exercent les mêmes fonctions sont dus aux différences des considérations des droits dans les conventions collectives appliquées dans les pays d'origines des employés étrangers et au niveau de vie et de développement en comparaison avec la Mauritanie.

«Nous constatons, en tant département des ressources humaines, une affluence massive des compétences nationales vers Tasiast. Cela s'explique, en partie, par le niveau de salaire à sa vision de performance et à l'utilisation de technologies ultra modernes d'exploration, de forage, et d'extraction de l'or ainsi qu'au système d'assurances appliqué par Kinross Tasiast», résume M. Ould Dick.

### L'aspect environnemental présent dans toute l'action de Tasiast

Selon une source d'information à Kinross Tasiast, la société respecte à la lettre les législations de la République Islamique de Mauritanie en matière d'environnement et applique avec rigueur les normes et critères internationaux en matière d'activités industrielles, ajoutant que l'entreprise vient d'achever l'étude d'impact environnemental dont le plan détaillé a été présenté à la direction de l'environnement ; plan que le gouvernement mauritanien a validé avant le début des travaux d'exploration.

De même source, on indique que pour son projet d'expansion, Tasiast approfondit son étude d'impact environnemental en concertation

### Projet d'extension de la mine

- Augmentation du nombre et de la qualité d'engins pour accroître la production de 8.600 tonnes par jour à environ 80.000 tonnes par jour,
- Construction de nouveaux édifices de traitement à côté des édifices actuels
- Construction d'un nouvel édifice de stockage et de traitement des roches à faible teneur en or
- Construction de pompes et de réseaux d'adduction d'eau d'océan pour alimenter la nouvelle usine de la mine
- Extension de la fourniture en énergie
- Extension de la cité des travailleurs de la mine
- Construction de nouveaux édifices annexes comme l'atelier d'entretien et d'assainissement, les fosses d'enfouissement, le bureau et les aires de stockage
- 3 années de construction de bâtiments pour entamer l'exploitation de l'usine de 2014 à 2030 avec une possibilité d'extension de la période de production du minerai

### Réalisations sociales

- Contribution financière de l'ordre de 2,9 milliards d'UM pour le financement de la nouvelle école des mines à Akjoujt pour la formation d'ingénieur mauritaniens.
- Contribution financière de l'ordre 580 millions d'UM d'aide à la construction d'un centre médical d'urgence à Nouakchott,
- Approvisionnement régulier en quantité suffisante d'eau potable à travers la construction de cinq réserves dans cinq localités de la zone (Eddewas, Emkebden, Asma, Lebeidhat et Berjeimat)
- Construction de deux postes de santé (Asma et El Metyasser).
- La construction et/ou la réhabilitation de dix salles de classes, avec l'équipement de certaines parmi elles en tables (Lebeidhat, Afjejjir et N'Beika) avec deux hangars de repos d'élèves au lycée de N'Beika.
- Appui de deux coopératives maraichères dont l'une à Lemdena qui a bénéficié de financement pour la clôture, la construction d'un puits, d'une réserve surélevée avec un système d'irrigation, de semences et de pesticides.

avec l'Etat et la société civile en vue de limiter les risques environnementaux liés aux opérations de production.

«Tasiast met en œuvre un suivi continu et rigoureux de ses activités. En conformité avec les normes environnementales, elle prélève des échantillons qui sont analysés dans des laboratoires internationaux. Les résultats de ces analyses périodiques font l'objet de rapports transmis aux autorités. De même, la mine fait l'objet de contrôles répétés et inopinés de la part de la police des mines et des inspecteurs de l'environnement», a affirmé une source d'information de Tasiast.

Une source bien informée à Tasiast a indiqué à l'Agence Mauritanienne d'Information que la société, consciente de l'importance des ressources en eau pour la Mauritanie, n'utilise pas l'eau potable pour ses

besoins industriels. A cet effet, le projet «extension de l'usine» utilise l'eau de l'océan atlantique pour pallier à l'usage des eaux des nappes souterraines dans la zone de la mine d'or.

Des experts à Kinross Tasiast assure que cette société utilise les meilleurs moyens de maîtrise des émissions de gaz et assure un suivi régulier de la qualité de l'air dans les environs de la mine, ajoutant qu'ils sont en mesure d'affirmer que les zones de contrôle ne contiennent pas de matière nuisible.

Ils précisent que Tasiast qui se situe dans une zone enclavée ne constitue aucune menace pour le parc national du Banc d'Arguin ou pour les agglomérations situées dans la zone de ses activités industrielles.

Tasiast s'engage à ce que ces activités ne portent pas atteinte aux ressources animales. A cette fin, elle construit une clôture sur toute la zone pour s'assurer que ses engins et matériels n'occasionnent pas de dommages aux troupeaux.

Afin de remplir les engagements pris dans le cadre de sa politique environnementale, Tasiast a aligné son système de santé environnementale et de gestion de la sécurité (EHS) sur le modèle global, l'ISO 14001 (environnement) et OHSAS 18001 (santé et sécurité).

Une source à Tasiast indique que les réactifs de chimie organique sont maîtrisés tout au long des différentes étapes (transport, stockage, utilisation) afin de garantir la sécurité des travailleurs, de l'environnement et des habitants des localités environnantes, ajoutant que la société s'engage à exploiter la mine d'or de Tasiast conformément aux pratiques industrielles d'usage du Cyanite de Potassium les plus recommandées. ●



# Des retombées financières et sociales appréciables

Par YACOUB OULD EL GHASSEM

Entre illusion et mythe, rumeur et réalité se tissent les contours de l'histoire de l'extraction des minerais du sous-sol de l'Inchiri, notamment le cuivre et l'or et se multiplient les discussions sur cette exploitation par des investisseurs étrangers représentés par «MCM» et «Kinross Tasiast» à tel point que certains posent la question «sur le sens et la rentabilité de laisser les mains libres à deux sociétés internationales sur-exploiter les richesses du pays à un moment où il en a besoin pour impulser son développement et absorber le chômage parmi les rangs de sa jeunesse?»

C'est cette image peu «luisante» que se fait une partie de l'opinion nationale des sociétés «MCM» et «Tasiast» que ces deux entreprises s'efforcent à réfuter à travers la mise en valeur des réalisations qu'elles ont accomplies, les retombées financières qu'elles ont induites sur l'Etat, sur les citoyens, sur le pays et sur les populations locales (en Inchiri). À travers également les royalties, les Impôts et taxes sur les salaires (ITS), les contributions à la CNSS versés directement dans les caisses de l'Etat. Ces deux sociétés mettent aussi en avant leur politique d'emploi des jeunes Mauritaniens grâce à la mauritanisation des postes. Il est aussi question des stratégies sociales qui visent le développement local, la prise en compte des besoins des populations et le respect des normes environnementales.

Malgré la diversité des opinions à propos de ces deux sociétés parmi les personnes qui ont été contactées par Horizons en Inchiri, le maire de la commune d'Akjoujt qui s'est félicité du rôle des interventions de la «MCM» considérant cette entité comme l'unique opérateur économique à Akjoujt. Il a les autres opérateurs à s'impliquer davantage dans le développement local des populations de l'Inchiri et à prendre conscience de ses responsabilités morales.»

La Société MCM, c'est la Société des Mines de Cuivre de Mauritanie, créée en 2004 par First Minerals Mining qui détient 80%, Wadi Rawdha pour les Investissements Industriels avec 19% à travers Guelb Mogrein Akjoujt et l'australienne Général Gold Lab avec 1%.

La convention signée en 1997 a été transformée en une nouvelle société liée par un partenariat avec le gouvernement mauritanien, ce partenaire n'est autre que MCM.

Cette convention comporte des dispositions relatives à l'environnement, au réaménagement de la route Nouakchott-Akjoujt en plus du paiement de Royalties au trésor équivalant à 2,2% des rentrées en cuivre et en or durant la période de non imposition qui est de 5 ans suite auxquels, la société sera soumise au système général d'imposition, selon le directeur administratif chargé des relations avec le gouvernement, M. Aboubekrine Ould Abderrahmane.

Quant à la Société Kinross Tasiast, elle est depuis le 17 Septembre 2010, lors de la finalisation de l'acquisition de Red Back Mining Inc, propriétaire à 100% des parts de la mine d'or de Tasiast qui est, selon les sources d'information de cette société, une opération à ciel ouvert située dans le nord-ouest de la Mauritanie, à environ 300 kilomètres au nord de la capitale Nouakchott.

Tasiast a débuté ses opérations commerciales en 2008. Utilisant des méthodes conventionnelles d'exploitation minière à ciel ouvert, les opérations minières consistent à un traitement de minerais de haute de qualité basée sur trois étapes: concassage, broyage, et un circuit de charbon en lixiviation. Le minerai de basse teneur est transformé par oxydation et lixiviation en tas. Kinross Tasiast est une exploitation qui connaît actuellement une importante expansion qui en fera la plus grande mine d'or à ciel ouvert dans le monde. Selon une source de Tasiast, l'expansion de Tasiast générera de nouveaux emplois, opportunités d'affaires, et recettes fiscales significatives pour la Mauritanie.

La mine du Guelb Mogrein exploitée par MCM renferme 23,6 millions de tonnes dont 1,5% de cuivre et 1,4g d'or/tonne.

L'usine mise en place a été conçue pour traiter plus de 2 millions de tonnes par an afin de produire 30 mille tonnes de cuivre et 65 mille onces d'or pour une durée de 10 ans, le directeur administratif

chargé des relations avec le gouvernement, M. Aboubekrine Ould Abderrahmane.

En 2008, MCM a augmenté sa production, mais le ministère de tutelle a, selon la même source, exigé le paiement de taxes sur l'écart entre la production initiale et la production réalisée à la condition de ne pas diminuer la durée de vie de la mine.

Le ministère du Pétrole, de l'Industrie et des Mines a demandé la révision de la convention pour la prise en compte des Royalties prévues par le nouveau code minier et sont de 3% pour le cuivre et 4% pour l'or, et suite à de longues discussions, les deux parties ont arrêté la nouvelle convention signée en février 2009, au titre de laquelle, il a été décidé de réaménager la route

Nouakchott-Akjoujt, d'appliquer les législations nationale et internationale en matière de protection de l'environnement et de recourir aux compétences nationales à chaque fois que ces dernières répondent aux besoins du marché de l'emploi de MCM.

Le directeur administratif chargé des relations avec le gouvernement a ajouté que les modifications

apportées à l'usine ont permis de traiter plus de 3 millions de tonnes de minerai pour produire 40 mille tonnes de cuivre et 85 onces d'or.

La contribution de MCM au trésor public a enregistré une croissance considérable depuis 2008 où elle était de 1.010 288 641 UM pour atteindre 1.135 660 208 UM, en 2009, avant de passer à 6.743 430 419 UM, en 2010.

A cela s'ajoute la contribution de MCM à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale.

Les montants des contrats avec les fournisseurs locaux et qui avaient atteint 9,4 milliards UM en 2008, ont atteint 11,8 milliards en 2009 pour passer à plus de 16,5 milliards en 2010.

## Approches environnementales de MCM

En matière de protection de l'environnement, M. Aboubekrine Ould Abderrahmane réaffirme que MCM est pionnière en matière de protection de l'environnement, précisant qu'elle s'attèle à appliquer les règlements nationaux et internationaux régissant l'exploitation minière et qu'elle est la seule société dans la sous région à avoir construit une voûte isolante contre les particules du minerai pour protéger les employés contre les maladies qui se propagent en général dans les sites miniers en exploitation.

Elle est également, selon lui, le premier investisseur dans le Guelb Mogrein à découvrir une ressource en eau autre que celle de la nappe minière de Benichab. Son programme hydrogéologique a permis la découverte d'une nappe d'eau saline qui alimente l'usine. Ce projet a coûté dans toutes ses composantes (centrale électrique, réseau de distribution long de 120 Km, stations de pompage, forages, etc.) plus de 12 millions de dollars soit environ 4 milliards d'UM.

MCM a aussi installé des couver-



Le ministre du Développement rural à Horizons:

## "Un programme multisectoriel de 45 Milliards d'UM pour venir en aide au monde rural"

Face au déficit pluviométrique enregistré cette année dans notre pays, l'Etat a mis en place un plan national d'urgence d'un coût de 45 milliards d'Ouguiyas pour venir en aide aux populations. C'est ainsi qu'au plus tard au début du mois de janvier 2012, il est prévu de mobiliser des aliments de bétail. En outre, le gouvernement entend procéder, au besoin, à des distributions gratuites de vivres et au pourvoi de points de vente en denrées de première nécessité à des prix subventionnés. C'est ce qu'a déclaré M. Brahim Ould M'Bareck Ould Mohamed El Moctar, ministre du Développement rural, dans une interview accordée à Horizons, à l'occasion du 51ème anniversaire de l'indépendance nationale. Le ministre a, en outre, souligné que ce déficit pluviométrique n'est pas spécifique à la Mauritanie puisqu'il concerne l'ensemble des pays du Sahel. Très tôt, dit-il, sur instruction du président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, des missions ont sillonné les principales régions agropastorales en vue de faire un diagnostic complet de la situation agro-pastorale. Dès leur retour, le département a élaboré un document permettant de caractériser les principales zones de pâturage et d'agriculture pluviale.

Horizons : Monsieur le ministre, notre pays a connu cette année une baisse significative de sa pluviométrie, quelles dispositions avez-vous prises pour y faire face?

M. Brahim Ould M'Bareck Ould Mohamed El Moctar: Le déficit pluviométrique est un déficit avéré qui n'est pas spécifique à la

Mauritanie puisqu'il concerne l'ensemble des pays du Sahel. Très tôt, sur instruction du président de la République, des missions ont sillonné les principales régions agropastorales en vue de faire un diagnostic complet de la situation agropastorale. Dès leur retour, le département a élaboré un document permettant de caractériser les principales zones de pâturage et d'agriculture pluviale. Sur la base de ce document, un plan d'action national d'urgence a été élaboré par le Gouvernement. Je dois rappeler qu'il y a effectivement un déficit réel. Il y a des zones qui peuvent tenir jusqu'à décembre 2011 en terme de pâturages, d'autres, jusqu'à fin février et d'autres jusqu'à la fin du mois d'avril voire, début mai 2012. Ceci met en évidence la nécessité d'avoir l'aliment de bétail disponible au plus tard début janvier 2011. Sur ce plan, il y a un programme ambitieux qui vient d'être rendu public par le conseil des ministres. Il s'articule sur deux priorités : premièrement, la priorité population pour laquelle il faut disponibiliser les denrées de première nécessité à des prix subventionnés, les distributions gratuites, au besoin, et la réactivation des stocks villageois

Quant au volet cheptel, on mettra l'accent sur la disponibilisation des aliments de bétail à partir de fin décembre 2011 et janvier 2012. Deuxièmement, la couverture sanitaire des animaux très vulnérables en cette période, et troisièmement, l'activation de l'hydraulique pastorale qui consiste à développer des points d'eau dans les lieux de pâturages où il n'y a pas d'eau. Voilà la quintessence de ce programme qui coûte 45 milliards d'Ouguiyas sur lequel le Premier ministre s'est largement exprimé dernièrement.

Horizons : Qu'attendez-vous de la campagne agricole en cours quand on sait que l'Etat a mobilisé d'énormes moyens pour garantir sa réussite ?

M. Brahim Ould M'Bareck Ould Mohamed Moctar: Dans l'agriculture, il y a deux systèmes. Le système pluvial va certainement être mauvais. Son rendement sera dans la fourchette de 20 à 25 % de notre production de la campagne précédente. Les cultures irriguées elles, se portent bien. Pour le moment, nous sommes au même niveau de superficies emblavées que l'année dernière ou légèrement plus. Nous espérons que, cette année, les rendements seront meilleurs.

L'insertion des diplômés chômeurs dans le secteur agricole se déroule bien

Horizons: Le gouvernement a institué un programme de réinsertion des diplômés chômeurs dans l'agriculture irriguée. Quelle appréciation en faites-vous ?

M. Brahim Ould M'Bareck Ould Mohamed Moctar: L'appréciation ne sera définitive pour ce programme qu'à la récolte. Je dois dire quand même que c'est une opération

qui se passe très bien pour plusieurs raisons. L'aménagement a été fait dans les délais ainsi que la disponibilisation des intrants agricoles. A cela, il faut ajouter un accompagnement sans faille des diplômés chômeurs. L'état actuel des périmètres augure d'une récolte acceptable. Je pense que si on doit faire une évaluation à ce stade, on peut dire que ça se passe plutôt bien. Ceci étant, c'est un programme nouveau qui se déroule dans un domaine qui n'est pas le leur. Il faut attendre deux à trois années, pour faire un bilan définitif. Mais, de l'avis de plusieurs spécialistes, le programme est plutôt une réussite.

Horizons : Ces diplômés chômeurs n'ont pas encore reçu les vaches laitières qui leur étaient promises et les bourses qui leur avaient été octroyées devraient prendre fin en octobre 2011. Quelles dispositions envisagez-vous pour encourager ces diplômés chômeurs continuent à s'adonner au secteur de l'agriculture ?

M. Brahim Ould M'Bareck Ould Mohamed Moctar: Il y a deux précisions à faire à ce niveau : la première est qu'on a donné des bourses additionnelles sur instruction du président de la République. Ce qui dénote l'importance que le chef de l'Etat accorde à cette frange de la population et à cette expérience pilote. Le but est d'améliorer la sécurité alimentaire et d'insérer ces jeunes Il s'agit du début d'un processus qui va continuer par l'aménagement de superficies additionnelles. Pour les vaches laitières, un appel d'offres a été lancé. La commission vient de l'adjudger à certains éleveurs et entreprises, nous sommes en train de voir les contours de l'appel d'offres. Ce qui est sur, c'est que l'Etat respectera ses engagements.

Horizons : A quand la réhabilitation des canaux d'irrigation de l'extension du périmètre rizicole de M'Pourié et la lutte contre le riz sauvage apparu en grande quantité dans certains périmètres ?

M. Brahim Ould M'Bareck Ould Mohamed Moctar: M'Pourié couvre une superficie de 4000 ha où il y a plusieurs zones. L'ancienne zone où on trouve beaucoup de mauvaises herbes et du riz sauvage. Elle fait l'objet d'un entretien. On attend la fin de la récolte pour faire une pré irrigation. Pour les canaux d'irrigation, il y a des mises à niveau dans la nouvelle extension, il y a en outre, les problèmes liés aux coopératives. Autant de problèmes sur lesquels l'Etat est en train de réfléchir pour les intégrer dans ses programmes.

Horizons: Notre pays est membre de certaines organisations régio-



nales et sous régionales en matière de sécurité alimentaire et de lutte contre la désertification. Que peut-on attendre de cette coopération, surtout en cette année caractérisée par le déficit pluviométrique avec toutes les conséquences néfastes qui pourraient en découler ?

M. Brahim Ould M'Bareck Ould Mohamed Moctar: Je crois que ce qu'on peut attendre de ce type de coopération, c'est l'échange d'expérience en profitant de la technicité des autres pays. Pour ce qui est du CILSS, il vient d'organiser récemment un sommet à Nouakchott dont les résultats ont été globalement satisfaisants. Il a été décidé, entre autres, d'accompagner la Mauritanie comme pays pilote dans la culture de la pomme de terre. Ce qui est très important.

L'Etat entend emblaver 3000 ha pour la culture de blé en irrigué

Horizons: L'Etat entend intégrer la culture du blé dans notre système agricole. Quelles dispositions avez-vous prises pour disponibiliser les semences pour garantir un bon rendement ?

M. Brahim Ould M'Bareck Ould Mohamed Moctar: L'Etat a pris les mesures qu'il faut pour disponibiliser des semences de qualité. C'est ainsi que 450 tonnes de semences ont été importées du Maroc. Et l'Etat entend emblaver à cet effet 3000 ha pour l'irrigué, et 2000 ha au niveau du pluvial en fonction de la pluviométrie et de la crue des barrages. Nous avons disponibilisé également les intrants qu'il faut. Nous avons également mis en place un accompagnement technique en particulier, la mobilisation de deux ingénieurs qui viennent de l'Egypte. Parallèlement, nous faisons des recherches au niveau du CNARADA pour sélectionner les meilleures variétés qui s'adapteraient le mieux à notre sol et notre climatologie. Il s'agit d'un programme qu'il faut voir à moyen terme et non à court terme pour sélectionner les meilleures variétés qui donneraient les rendements importants et rectifier au fur et à mesure les erreurs de parcours qui pourraient surgir.

Nous devons travailler à moyen et long terme pour assurer notre sécurité alimentaire.

Horizons : On a constaté la poursuite des programmes de protection des cultures dans les zones agricoles alors que ces zones n'ont pas été inondées ?

M. Brahim Ould M'Bareck Ould Mohamed Moctar: Il y a deux remarques à cela : la première est que le programme a été conçu avant la saison des pluies dans l'optique que l'année va être excédentaire. La deuxième remarque est qu'il faut voir ces programmes à moyen et long terme. On ne raisonne pas sur la base d'une année. Notre souhait est que cette situation soit conjoncturelle. Par conséquent, nous préparons les prochaines saisons des pluies.

Horizons: M le ministre, le cheptel a remarquablement augmenté, ces dernières années, pendant que les zones de pâturage ont considérablement diminué en raison de la désertification. Que comptez-vous faire pour gérer cette situation ?

M. Brahim Ould M'Bareck Ould Mohamed Moctar: Il y a un déséquilibre entre notre cheptel et nos capacités fourragères Ceci est lié en partie au mode d'élevage extensif pratiqué dans notre pays. L'objectif que nous nous fixons est d'évoluer vers un élevage moderne, intensif en introduisant des techniques permettant d'améliorer les rendements par l'insémination artificielle, par exemple, que nous venons d'inaugurer à Idini. Il faut également développer des infrastructures pour l'exploitation des produits laitiers et trouver des créneaux pour vendre notre bétail sur pied ou sur forme de viande rouge. Ce système était absent dans les anciens programmes. Nous prévoyons dans notre nouvelle loi d'orientation agricole de mettre en place un programme qui va nous permettre de définir une stratégie en vue de s'attaquer aux problèmes de fond de l'élevage.

Horizons : Avez-vous un appel à lancer ?

M. Brahim Ould M'Bareck Ould Mohamed Moctar: J'ai deux appels à lancer : le premier, c'est rassurer les populations éleveurs et agriculteurs sur la fermeté du gouvernement de prendre les mesures qui s'imposent pour les accompagner dans cette période difficile de déficit pluviométrique. Ce qui, du reste, a été réitéré par le Premier ministre conformément à la volonté du président de la République.

Deuxièmement, nous devons travailler à moyen et long terme pour que nous puissions assurer notre sécurité alimentaire et utiliser au mieux nos potentialités. C'est déjà la volonté de l'Etat. Et tous, y compris les privés, nous devons nous y atteler pour parvenir à des changements de paradigme et à une mutation qui nous permettront d'assurer notre sécurité alimentaire.

Propos recueillis par Babouna Diagana avec le concours de B.A Demba.

# Synthèse du bilan du Ministère du Développement Rural sur la période 2009-2011

## Sous secteur de l'agriculture

La période 2009-2011 a été surtout caractérisée par le règlement de l'endettement des agriculteurs et prestataires de services en irrigué par l'allègement de 5,7 milliards d'UM sur une dette de 13 milliards d'UM et le rééchelonnement de la partie à rembourser avec la prise en compte de leur situation socio-économique.

La conception et la programmation des activités des campagnes agricoles prenant en considération l'exigence du calendrier cultural ont été caractérisées par l'approvisionnement des marchés en intrants agricoles (semences, engrais et herbicides) de qualité et en quantité suffisante à des prix subventionnés à hauteur de 50% corrélée à une baisse substantielle du prix d'acquisition par rapport à 2008 (coûts



de la maîtrise de l'eau pour l'irrigation des périmètres par le curage des principaux axes hydrauliques sur une longueur

la production brute modale enregistrée sur les 25 dernières années avec la maîtrise de l'invasion acridienne durant l'hivernage 2009 et celui de 2010. La conduite d'une opération pilote d'introduction du blé en irrigué, sur environ 1000 ha a donné des résultats encourageants chez certains agriculteurs. Cette option est un choix stratégique en raison de notre entière dépendance des importations pour cette denrée (qui constitue 40% de nos besoins en céréales) pour couvrir les besoins du pays).

l'opération dans les Wilayas du Nord). La deuxième phase de ce programme a été lancée pour la protection de 20 000 ha dans la zone des barrages, Tamourts et digues/ diguettes.

## Programmes d'aménagement des terres agricoles

La réhabilitation en zone irriguée de 5 119 ha (850 ha nouveaux aménagements) dont 1324 ha au profit de 125 diplômés chômeurs réalisés dans un délai record, 4 mois au

calisation du crédit agricole et la Sonader à Rosso, l'implantation du crédit de l'élevage à Aïoun.

## La promotion du partenariat

Elle a connu un début de la mise en œuvre de la société FDC (Investisseurs américains et mauritaniens) pour la mise en valeur de 25 000 ha en pluvial. Deux autres partenaires sont en cours d'études avec "Kinana" société soudanaise pour la réalisation d'une étude de faisabilité d'un projet de complexe agro-industriel de production du sucre dans la zone de Foum Gleita et "Tebou Yzirya" société saoudienne pour la culture du blé pomme de terre et oignon.

L'approvisionnement et la régulation du marché d'aliments de bétail. Un prix de cession de la tonne à 51 985 UM au lieu du prix de revient de 75 291 UM soit, une réduction de 31% pour la vente de 2 283 tonnes dont 190 tonnes vendues en 2010 et 170 tonnes en juillet 2011. La mise en place du crédit élevage : le gouvernement a doté cette institution de moyens de fonctionnement, d'équipement et les dispositions sont engagées pour la mobilisation d'une ligne de crédit

## Sous secteur de l'élevage



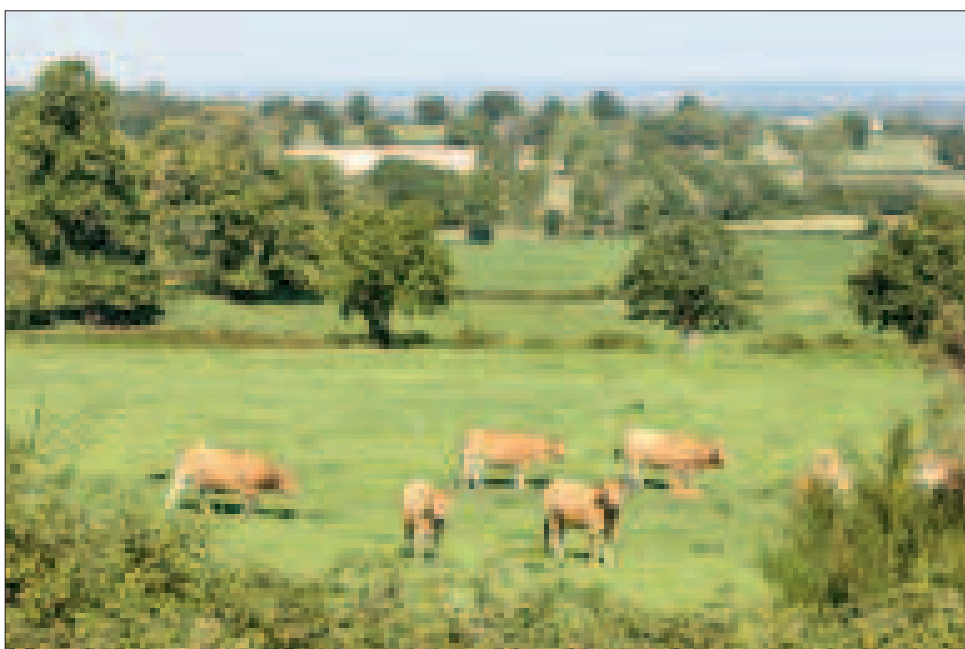
lieu d'une année au minimum et l'aménagement de 6 200 ha de terres cultivables en zones pluviales, 1 400 ha sur le lac d'Aleg et 2 400 ha en dérive améliorée sur 6 cuvettes au Brakna, 350 à Mahmouda, 2060 ha dans la zone des barrages pour la culture du blé et de l'orge et le lancement d'un programme d'aménagement de Tamourt Naaj ont été réalisés.

Il faut également noter la réparation et le lancement d'un programme national de réhabilitation et de construction d'ouvrages de retenue d'eau pour le renforcement et la réhabilitation de 740 digues et diguettes et la réhabilitation et la construction de 36 barrages : 636 digues/diguettes et 16 barrages sont déjà réalisés. A cela, il y a lieu d'ajouter l'amélioration des services d'appui par : La délo-

## Perspectives de développement du secteur.

L'élaboration d'une stratégie nationale de développement agricole et de sécurité alimentaire à l'horizon 2025 et la définition d'une orientation agricole sont prévues ainsi que le lancement du processus pour l'aménagement de 9.275 ha dont 8400 ha de nouveaux aménagements (dont 2400 ha au Lac Rkiz). Il est également prévu la conception et la préparation de deux programmes d'intensification d'aviculture et de maraîchage pour l'amélioration de la couverture de nos besoins en viandes et oeufs de volailles et produits maraîchers ainsi que la consolidation du programme blé.

B.Diagana



subvention en 2010 pour 1 milliard 305 millions d'ouguiyas et 2011 pour 1 milliard 414 millions d'ouguiyas). L'amélioration de l'accès des agriculteurs aux services du crédit, des travaux de sol et de moisson avec un traitement référentiel pour les plus démunis (prioritaires pour l'acquisition des motopompes et labour 6000 UM/ha au lieu de 7000) ont également été pris en compte ainsi que l'amélioration

de 63 Km et le faucardage d'une superficie de 37 ha et le désenclavement des zones de production par la réalisation de 95 Km de digues pistes.

## Les campagnes agricoles 2009-2010 -2011

Les bilans des campagnes agricoles 2009-2010-2011, sont respectivement de 171 000 et 273 000 tonnes de céréales soit une augmentation de 27% en 2010 par rapport à

## Programmes "barbelés"

La superficie sécurisée de 20 000 ha de culture pluviale sur 279 sites dans 7 Wilayas (2 Hodhs, Assaba, Guidimagha, Gorgol, Brakna et Tagant) et quelques Grara en Inchiri) et en Adrar pour un coût de 1 milliard 374 millions d'Ouguiyas dont une masse salariale de 128 millions pour 9 484 emplois saisonniers créés (hormis

## La direction de l'élevage en quelques chiffres

La direction de l'élevage a procédé à la vaccination de 1,3 millions de têtes de bovins contre la péripneumonie contagieuse bovine au cours de l'année 2010-2011. En outre, elle a apporté une assistance médicale aux animaux de 10 000 éleveurs vulnérables et a mis en place 14 sites de surveillance (réalisations et analyses de 1080 prélèvements).

La direction de l'élevage a également distribué gratuitement 1000 tonnes d'aliments de bétail et a construit 20 parcs de vaccination et réhabilité 6 parcs.

En matière d'insémination artificielle, hors ferme, une campagne a été organisée dans les Wilayas des Hodhs, du Trarza, du Brakna, du Gorgol et a permis l'insémination de 350 vaches.

Cette année, elle a programmé sur ses fonds d'investissement (BCI), l'organisation d'une campagne d'insémination pour 400 vaches.

En 2011, et dans l'optique d'une amélioration des productions animales, de matrices des techniques d'élevage, le département a mis en place pour la première fois une ferme pilote d'expérimentation de l'amélioration de l'insémination artificielle au niveau d'Idini.

Les résultats attendus sont entre autres, le changement de mentalités des éleveurs dans la conduite de l'élevage, l'approbation des techniques d'élevage et de l'insémination artificielle ; et l'amélioration des performances de production et l'accroissement des productions et la construction future de bassins laitiers.

B. Diagana

**M.C.M.** Mauritanian Copper Mines S.A

Incorporated in the Islamic Republic of Mauritania



FIRST QUANTUM  
MINERALS LTD.

*Le Directeur General de MCM et l'ensemble du personnel  
présentent leurs meilleurs vœux à son Excellence Monsieur  
Mohamed Ould Abdel Aziz, Président de la République, au  
gouvernement et au peuple Mauritanien à l'occasion du 51ème  
anniversaire de l'Indépendance Nationale.*

**MCM : Entreprise Citoyenne**

- La préservation de l'Environnement et la santé de nos employés constituent la première de nos priorités.
- MCM est la première société minière à trouver une source alternative à l'utilisation de l'eau minérale de Bennichab dans le procédé d'extraction.
- MCM fournit l'eau gratuitement aux populations de l'Inchiri
- Le dôme de piégeage de poussière construit par MCM est unique dans la sous-région.
- L'hôpital régional d'Akjoujt a été réhabilité et équipé par la MCM
- La réhabilitation et l'élargissement de la route Nouakchott Akjoujt en cours sur financement MCM (90 Km déjà réalisés)



# ATTM



## *MESSAGE DE VŒUX*



*Le Directeur Général de la Société d'Assainissement de Travaux, de Transport et de Maintenance (ATTM) et l'ensemble de ses collaborateurs ont l'honneur de présenter leurs vives félicitations et leurs vœux de succès, de réussite et de bonne santé à son Excellence Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, Président de la République Islamique de Mauritanie, au Gouvernement, ainsi qu'à l'ensemble du Peuple mauritanien, à l'occasion du 51ème anniversaire de l'accession de notre pays à la souveraineté nationale.*

Le ministre de l'Environnement à Horizons

## " Face au déficit pluviométrique, des efforts seront fournis pour la protection des pâturages "

**"Lutter contre les coupes abusives d'arbres et les autres formes de destruction de ressources pastorales et réaliser des réseaux de pare-feux, telles sont, entre autres, les mesures que compte prendre le département de l'environnement pour faire face au déficit pluviométrique enregistré cette année, qui peut engendrer des conséquences négatives sur les écosystèmes et biotopes". C'est ce qu'a déclaré le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'Environnement et du Développement durable, M. Amédi Camara, dans une interview accordée à HORIZONS, à l'occasion du 51ème anniversaire de l'indépendance nationale.**

**Concernant le Programme spécial de protection de la ville de Nouakchott (PSPVN), M. Amédi Camara a souligné que ce programme a démarré en 2010 et a permis de reboiser une superficie de 500 hectares au niveau des blocs 9, 10, 11 et 12 situés au nord de la zone de Tinweich. Ce programme s'est poursuivi cette année après le lancement officiel de la campagne, le 18 septembre, par le président de la République. Les prévisions du PSPVN au titre de l'année 2011 portaient sur la fixation mécanique et le reboisement de 1512 hectares répartis en 11 blocs.**

**Horizons : Monsieur le ministre, l'hivernage a été mauvais pratiquement sur l'ensemble du territoire national. Quelles dispositions avez-vous prises pour faire face au manque constaté de pâturages?**

**M. Amédi Camara :** Notre pays a connu cette année un déficit pluviométrique sans précédent dont la conséquence principale est la réduction significative des superficies des zones de pâturages jadis servant de parcours et de réserves en pâturages pour notre cheptel animal et faunistique. La plupart des parcours sont composés essentiellement par une biomasse herbacée constituée de graminées annuelles à cycle végétatif très court remplaçant souvent des graminées vivaces qui sont en voie de réduction.

Face à cette catastrophe naturelle touchant en totalité nos ressources pastorales et pouvant engendrer des conséquences négatives sur les ressources ligneuses et une détérioration de plusieurs écosystèmes et biotopes, notre département envisage entreprendre les mesures idoines suivantes, en étroite collaboration avec le comité interministériel mis en place pour coordonner et mettre en œuvre la campagne nationale de protection contre les feux de brousse.

Ces mesures sont axées sur quatre grandes composantes :

a. Lutter contre les coupes abusives et les autres formes de destruction et abus des ressources pastorales La réalisation des réseaux pare-feux. Compte tenu du caractère d'urgence des opérations tenant compte de l'état de répartition des pâturages (localisés en général au niveau des poches éloignées des agglomérations) et de la capacité de charge des parcours (épuisables entre 2 à 5 mois), il est recommandé de réaliser les pare-feux par engin pour assurer un réseau pare-feux efficace à court terme. Il est prévu l'entretien de 4200 km d'anciens pare-feux et l'ouverture de 100 km de pare-feux au niveau du Hodh El Charghi;

b. La réalisation d'une campagne nationale de sensibilisation : le renforcement du volet sensibilisation, conscientisation et communication sur les feux de brousse à travers les outils appropriés (Télévision, Radio nationale et rurale, panneaux de sensibilisation, missions, réunions, SMS, Mosquées, tables rondes et émissions, etc.) ;

c La réalisation des opérations d'extinction des feux de brousse : l'opérationnalité des équipes d'intervention et de lutte contre les feux de brousse à travers l'octroi d'un budget pour l'achat du carburant et de la nourriture pour les équipes et brigades d'intervention avec l'équipement des comités de lutte en outils appropriés ;

d. La préservation des réserves pastorales stratégiques : l'établissement



**M. Amédi Camara :**

Par rapport à l'année 2010, il a été constaté un déficit pluviométrique généralisé sur tout le pays à l'exception de quelques poches excédentaires isolées au niveau du Hodh Charghi, du Guidimagna, le sud-ouest du Brakna et de l'Inchiri. Cette situation a engendré le développement des végétations généralement éparées, moyennes et denses par endroit.

En effet, le retard d'installation de la saison et les nombreuses

pauses pluviométriques observées ont raccourci la durée de croissance nécessaire au développement de l'herbe qui a conduit à une diminution en qualité et en quantité de la biomasse produite cet hivernage. Les pâturages ne pourront supporter toute la charge animale d'ici la soudure prochaine sans une anticipation de la transhumance et de prises de mesures adéquates de la part des autorités pour lutter contre les feux de brousse et pallier les besoins en aliments de bétails. Le Département chargé de l'Environnement et du Développement durable compte mettre en œuvre une campagne participative et efficace tenant en compte l'état réel des pâturages et les recommandations de l'atelier national de concertation sur la protection des pâturages contre les feux de brousse. La campagne aura un caractère d'urgence et mettra l'accent sur la sensibilisation pour limiter, le maximum possible, les départs de feu.

**Horizons: L'opération manuelle de lutte contre les feux de brousse a donné, l'an dernier, des résultats positifs surtout sur le plan social. Allez-vous la reconduire cette année surtout quand on sait que ces populations vont souffrir des conséquences du déficit pluviométrique?**

et les nombreuses pauses pluviométriques observées ont raccourci la durée de croissance nécessaire au développement de l'herbe qui a conduit à une diminution en qualité et en quantité de la biomasse produite cet hivernage. Les pâturages ne pourront supporter toute la charge animale d'ici la soudure prochaine sans une anticipation de la transhumance et de prises de mesures adéquates de la part des autorités pour lutter contre les feux de brousse et pallier les besoins en aliments de bétails. Le Département chargé de l'Environnement et du Développement durable compte mettre en œuvre une campagne participative et efficace tenant en compte l'état réel des pâturages et les recommandations de l'atelier national de concertation sur la protection des pâturages contre les feux de brousse. La campagne aura un caractère d'urgence et mettra l'accent sur la sensibilisation pour limiter, le maximum possible, les départs de feu.

**Horizons: Où en êtes vous avec le programme spécial de protection de la ville de Nouakchott et quelle évaluation en faites vous ? A quand le démarrage de la composante B concernant la protec-**

**tion du littoral ?**

**M. Amédi Camara :** Le programme spécial de la protection de la ville de Nouakchott (PSPVN) représente une réponse appropriée du gouvernement en vue d'assurer la protection de la capitale suivant une approche anticipative et stratégique considérant le principe de durabilité, de précaution et de concertation avec les autres départements ministériels. Il émane du constat exprimé par Son Excellence Mohamed Ould Abdel Aziz, le président de la République lors du Sommet des Nations Unies sur le Changement Climatique, tenu à Copenhague, au Danemark, en décembre 2009.

Ce Programme résulte de la volonté politique à assurer la protection durable de la ville de Nouakchott contre les effets désastreux des changements climatiques et de la désertification. Il a été conçu sur la base des indicateurs préétablis vérifiables et mesurables en conformité avec les orientations du gouvernement. Ainsi, dans le but de lui assurer la mise en œuvre optimale, le Programme a été articulé en 2 composantes :

- La composante (A) continentale ou ceinture verte qui vise la protection de l'extension Nord et Nord Est de la ville de Nouakchott contre les menaces d'ensablement et consécutif aux aléas hypothétiques du changement climatique et ce, à l'horizon 2020 et 2050.

Cette composante, conçue initialement sur 4 ans, a démarré en 2010, ce qui a permis de reboiser une superficie de 500 hectares au niveau des blocs 9, 10, 11 et 12 situés au nord de la zone de Tinweich. Elle s'est poursuivie cette année après le lancement officiel de la Campagne, le 18 septembre, par Son Excellence le Président de la République.

Les prévisions du PSPVN au titre de l'année 2011 portaient sur la fixation mécanique et le reboisement

*Dans le cadre de l'avancement des travaux de cette opération, nous pouvons résumer la situation de sortie des plants pendant la campagne de reboisement comme suit :*

N° Bloc	Superficie/ha	nombre plants plantés	nombre d'hectares plantés	Taux d'exécution
1	252	15600	39	15 %
2	118	47200	118	100 %
3	112	44800	112	100 %
4	112	22000	47	42 %
5	70	25750	64	91 %
6	105	38849	97	92 %
7	220	65743	164	75 %
8	261	83500	209	80 %
9	140	56000	140	100 %
13	132	53346	132	100 %
14	70	13000	33	48 %
	1592	465 788	1142	83 %

Le ministre de l'Environnement à Horizons

## " Face au déficit pluviométrique, des efforts seront fournis pour la protection des pâturages "

**Suite de la Page 13**  
xation mécanique et le reboisement de 1512 hectares répartis sur 11 blocs.

Le taux de reboisement pour l'ensemble des blocs programmés à la date du 15 Novembre 2011 est de 83 %, soit une superficie de 1142 hectares sur une superficie totale de 1 592 hectares pour la campagne de reboisement 2011.

- La composante (B) littorale vise la protection du littoral aux abords de Nouakchott contre l'érosion côtière et les risques d'intrusion marine consécutive à la fragilisation du cordon dunaire à plusieurs niveaux sur le littoral de Nouakchott.

Les impacts attendus de ce programme sont la protection de la ville de Nouakchott dans une approche intégrée considérant une dimension socioéconomique et des réalisations de terrain conjuguant création de couvert végétal, renforcement et aménagement durable du littoral.

Cette composante n'a pas encore démarré mais elle a fait l'objet récemment d'une avancée significative traduite par la conduite de certaines études technico-financières et l'implication effective du Conseil Consultatif National du Littoral qui s'est réuni le 20 juin dernier pour donner son avis sur une étude réalisée par un Bureau d'études Franco-mauritanien (IRC ; Ingénierie Recherche et Contrôle) et ce, dans le cadre du renforcement du Cordon Dunaire et la Protection de la ville de Nouakchott contre les risques de submersion marine.

Actuellement, la Direction des Aires Protégées et du Littoral, qui a pour mission de concevoir la politique nationale en matière de conservation des aires protégées et du littoral et de favoriser la gestion intégrée et harmonieuse du littoral a réalisé des travaux pilotes ayant permis de fixer mécaniquement et biologiquement (et ce à l'aide de plantes locales adaptées au milieu marin) environ 40 hectares du cordon dunaire et ce, dans le cadre du projet ACCC sur financement du PNUD.

D'autres activités d'une envergure plus importante seront menées au début du mois de Décembre prochain sur financement de la Banque Mondiale (PRECASP).

Ces activités concernent notamment;

Le colmatage puis la fixation mécanique et biologique de la plus grande brèche située au niveau du marché des poissons

Le remblaiement de la brèche située au nord de l'Hôtel Terjit Vacances  
La fixation mécanique et biologique de 20 hectares au niveau de ces deux zones

**Horizons : Votre département a lancé il y a quelques mois la composante environnementale issue du Programme National Solidarité 2011. Selon nos informations, cette composante serait bloquée faute de moyens. Quelles dispositions avez-vous prises pour dédommager les populations**

**ayant déjà réalisé des pépinières et quel sort réservez-vous aux 121 diplômés chômeurs recrutés dans ce cadre ?**

**M. Amédi Camara :**

1- Concernant l'avenir des 121 diplômés recrutés dans le cadre du Programme Solidarité de 2011, il y'a lieu de saluer tout d'abord ce geste des pouvoirs publics pour avoir constamment pensé à des actions visant l'intégration dans la vie active de nos jeunes diplômés. Pour le moment, ce programme qui relève d'un exercice budgétaire au titre de 2011 sera clôturé le 31 Décembre prochain dans l'espoir que ces jeunes aient acquis un niveau d'expérience qui puisse les aider à s'insérer prochainement dans la vie active nonobstant un accompagnement des pouvoirs publics dans ses futurs programmes.  
2- Pour ce qui est du " dédommagement " des populations qui ont travaillé sur des pépinières, il y a lieu de rappeler l'intérêt et le profit généré par une telle activité qui a visé, en plus de sa dimension environnementale, l'appui au revenu des populations les plus démunies. Cet appui s'est manifesté à travers un apport substantiel de matériel horticoles de sachets de semences et de grillage de protection au-delà de l'encadrement technique et du paiement intégral de la main-d'œuvre occasionnelle qui a travaillé au niveau de ces pépinières.

Au contraire, aucune réclamation ni dommage à ce niveau ne se présente à ce jour. D'autres actions d'investissement liées au clayonnage et au reboisement organisé, rémunérées ont été suspendues faute de contraintes techniques en liaison avec le manque de pluies cette année et par conséquent, la baisse du niveau de l'humidité requise pour la réussite du reboisement.

Les plants produits au niveau de chaque collectivité seront exploités, dans la limite du possible, grâce à un élan de solidarité et de partenariat entre les populations et l'administration locale et, de ce fait, constituent un acquis supplémentaire pour ces localités.

**Horizons : Votre département avait élaboré un organigramme. Où en êtes-vous avec son application ?**

**M. Amédi Camara:** En réponse à cette question, je précise que le département n'a pris aucune décision officielle tendant à l'élaboration d'un nouvel organigramme.

Tout au plus, dans le cadre de l'étude portant sur la Revue Institutionnelle du Secteur de l'Environnement (RISE), commanditée par le département en 2010, un avant projet d'organigramme avait été proposé par les consultants.

Au stade actuel, on ne peut parler d'application de ce qui n'est encore qu'à l'état d'avant projet.

**Horizons: Quelle appréciation faites-vous de l'impact environnemental des grandes sociétés minières comme Tasiast opérant dans notre pays ?**



**M. Amédi Camara:**

" Toutes les grandes sociétés minières dans le monde ont un impact environnemental à des degrés différents. Ceci est valable pour notre pays.

" La Mauritanie dispose d'un arsenal juridique sur lequel se fait l'évaluation environnementale : la loi-cadre sur l'environnement (loi N°045-2000 portant code de l'Environnement) et les décrets d'application relatifs aux EIE (Etude d'Impact Environnemental) (décret N°094-2004 et le décret N°105-2007).

" A la lumière de la réglementation environnementale dans le domaine des EIE en vigueur en Mauritanie, ces sociétés sont soumises au régime de l'EIE.

" L'EIE est un outil d'appréciation et de prise de décision des décideurs. Elle est à la charge du promoteur et l'évaluation environnement de cette étude est du ressort du département en charge d'environnement.

" La majorité des sociétés minières en Mauritanie coopèrent avec le département de l'environnement en respectant la procédure à suivre dans le domaine.

" Le département dispose d'une structure chargée (DCE) de l'évaluation, du contrôle et du suivi environnemental. Elle valide les EIE et effectue des missions de contrôle du Plan Gestion Environnemental (PGE) de ces sociétés.

" Certaines sociétés comme Tasiast et MCM ont déjà déposé des garanties bancaires pour la réhabilitation des sites à la fermeture des projets miniers. Ces réhabilitations se font au fur et à mesure de l'évolution du projet. On peut faire recours à ces fonds pour faire respecter certaines mesures d'atténuation du PGE.

" Toutefois, les moyens humains (formation, notamment), logistiques (déplacement) et d'expertise manquent à la direction en charge de l'évaluation, du contrôle et du suivi.  
" Quant à Tasiast, certes il y a des impacts négatifs sur l'environnement que nous suivons avec eux pour les réduire ou les supprimer par exemple :

1. risque de contamination de la qualité des eaux superficielles suivie par un réseau des pié-

zomètres installés dans différents endroits de la mine ainsi que des membranes HDP pour empêcher l'infiltration des eaux cyanurées.

2. pollution de l'air par les poussières engendrées par les activités de la société comme le concassage des minerais, circulation des engins, les opérations d'exploration, etc. un système de monitoring est en cours d'installation

3. les eaux usées engendrées par les activités de la mine seront traitées très prochainement par une station d'épuration déjà installée dans l'enceinte de la mine sur une recommandation de notre Département

4. l'entreprise génère des quantités considérables des déchets qui sont eux aussi traités par des incinérateurs installés suite aussi à notre recommandation

**Horizons : Notre pays a connu une régénération relative de sa faune sauvage grâce aux stratégies entreprises qui ont limité la chasse. Que comptez-vous faire pour sauvegarder cette faune menacée par l'homme et la sécheresse ?**

**M. Amédi Camara:** Les stratégies entreprises par l'Etat ces dernières décennies ont certainement aidé à entamer une reconstitution de nos ressources cynégétiques. Cependant, cette reconstitution reste entravée par la multiplication des armes de guerre et l'inefficacité des procédures de contrôle dues principalement à l'absence de statistiques actuelles sur les armes et à la faiblesse des moyens humains et matériels du département.

La loi portant statut national du corps du personnel forestier du département qui vient d'être approuvé servira sans nul doute de fer de lance pour entamer une réforme et une restructuration qui permettront de redynamiser cet outil dont la faiblesse a été l'une des causes principales de la détérioration de nos ressources cynégétiques.

Dans ce cadre, le MDEDD prendra les mesures qui suivent :

- La création d'un décret d'application de la loi portant statut du corps des forestiers qui constitue un élément fondamental pour l'application de cette loi.

- Proposer la mise en œuvre d'un recensement exhaustif des armes

(de guerre et de chasse) détenues par les populations car le dernier recensement sur les armes date de 1973.

- Réactiver le classement des anciennes réserves de faune, réserve du plateau d'El Aguer (Hodh El Gharbi), réserve du Tilimsi (Hodh Charghi), etc. et des zones humides, afin d'assurer leur protection et générer le développement d'écosystèmes favorables à l'épanouissement de la diversité biologique dans ces zones.

- Renforcer les moyens matériels et humains au niveau des services techniques du département afin qu'ils puissent être à la hauteur de leur mission de protection et de contrôle de la chasse.

**Horizons: La Mauritanie dispose de plusieurs zones humides, peut-on avoir une idée de leur nombre et quelle stratégie avez-vous mise en place pour les préserver ?**

**M. Amédi Camara:** Comme vous le savez, avec une superficie de 1030 700 km<sup>2</sup>, la Mauritanie recouvre un très vaste territoire de physionomie très hétéromorphe avec une population ne dépassant guère les 3 millions. Zones hyperarides, arides et semi-arides se côtoient, les premières gagnant inexorablement du terrain et la frange sahélienne continuant à s'amincir du fait de la persistance de la sécheresse.

Malgré cette situation, la Mauritanie recèle plus de 300 zones humides principalement localisées dans les parties ouest, sud et sud-est du pays, entre les latitudes 15° et 18°. Dans ces contextes sahélo-sahariens, de telles zones humides, riches en diversité biologique et en habitat d'espèces animales et végétales, jouent un rôle primordial sur les plans autant écologique, en contribuant à l'équilibre écologique global qu'économique en offrant un support fondamental pour des activités comme l'agriculture, l'élevage, la pêche ou encore la cueillette. Les zones humides mauritaniennes rendent ainsi de nombreux services à la population, particulièrement en milieu rural. Elles contribuent à son bien-être et donc aussi à la réalisation des objectifs du millénaire pour le Développement (OMD). Cependant, ces services sont souvent méconnus et les problèmes liés à leur dégradation ne sont pas, ou peu, prises en compte dans les politiques et programmes de développement.

En plus des nombreuses zones humides ne pouvant être citées ici, il y a une Réserve Biosphère Transfrontalière (RBT) du bas delta du fleuve Sénégal a été créée en 2005 par notre pays et le Sénégal avec le concours de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO) et renferme du côté mauritanien trois zones humides à savoir: Parc National du Diawling, Chat Boul et les îles d'Aftout Essahili.

Propos recueillis par  
**Babouna Diagana**

# L'Office National de la Médecine du Travail (ONMT)

**Créé en 2004 par la loi 017/2004 portant code du travail** sous la tutelle du Ministre chargé du Travail, l'Office National de la Médecine du Travail est l'institution de référence en Santé et Sécurité au Travail au niveau National.

Cet établissement Public à Caractère Administratif jouissant de l'autonomie administrative et financière est géré par un Conseil d'Administration dont la représentation est tripartite (Etat, Employeurs et Employés).

Chargé de promouvoir et de maintenir l'état de santé des travailleurs; il a pour mission de dispenser les actes de la profession médicale, de gérer les services médicaux d'entreprises, de créer et faire fonctionner les services médicaux interentreprises, prévus par le livre III Titre VI du Code de Travail.

Malgré les contraintes liées d'une part aux éléments du contexte national (immensité du territoire, mauvaise répartition du tissu industriel, taux de chômage élevé...) et au

manque de tradition en SST (insuffisance des moyens alloués) d'autre part, l'ONMT couvre les régions à forte concentration de main d'œuvre (Nktt, NDB et Zoueirat) par des structures médicales d'interentreprises équipées et gérées chacune par un médecin chef, et appuie la création et la gestion des services médicaux dans les entreprises ayant un effectif supérieur à 750 travailleurs.

L'élaboration et la mise en œuvre de sa stratégie de promotion de Santé au Travail (2010,2014) avec le soutien technique de l'Agence Tunisienne de Coopération Cultu-



relle et Technique et l'appui financier de la Banque Islamique du Développement a permis à l'ONMT une meilleure mise en route sur la voie de la promotion de la Santé et la Sécurité au travail axée sur une orientation



préventive et un maintien de service médical curatif basé sur les soins primaires.

La traduction de cette orientation a été concrétisée par la mise en place d'un paquet d'activité permettant un meilleur diagnostic de l'environnement professionnel et le dépistage précoce des pathologies liées au travail:

- organisation de visites Médicales (d'embauche, périodique,...) et la création de dossier médical pour chaque travailleur,
- la visite d'entreprise pour mettre en évidence les risques en milieu du travail (Physique, chimique...)
- la mise en place de laboratoire des nuisances en milieu du travail doté de matériel adéquat pour répondre aux exigences de salubrité et d'hygiène (luxmètre, sonomètre, thermo-hygromètre, Audiomètre, visites.....)



## Société d'Acconage et de Manutention en Mauritanie

La Société d'Acconage et de Manutention en Mauritanie, a été créée en 1960 pour faire face à l'impérieuse nécessité de décharger à Nouadhibou les premières installations de la SNIM (MIFERMA à l'époque).

Par sa position stratégique au Port de NDB ainsi que ses infrastructures adéquates (quai de chalandage débouchant sur un grand terre-plein comprenant des magasins de stockage, grues, chariots élévateurs et camions tracteurs de grandes capacités) l'entreprise a une intervention déterminante et reste dominante en toutes opérations de Manutentions Portuaires délicates grâce à sa longue expérience en matière de déchargement des navires et des colis lourds & spéciaux destinés aux installations de la SNIM: Pelles, Roues-Pelles, Concasseurs, locomotives, trains, wagons, camions miniers et broyeurs.

Par sa réputation de sérieux et de fiabilité et par la qualité de son travail, l'entreprise a obtenu l'agence Lloyd's en Mauritanie depuis plusieurs années pour effectuer les expertises portuaires et maritimes.

La maturité de cette entreprise est assise sur une longue expérience bâtie sur le premier agrément en douane détenu en Mauritanie.



Leader de Manutention Portuaire et seul opérateur en rade, l'entreprise est l'unique société capable de décharger en rade de Nouadhibou les grands navires ne pouvant pas aller à quai à cause de leur tirant d'eau, cette distinction confère à la SAMMA un avantage stratégique par rapport aux autres concurrents du secteur pour ce genre d'activités aussi bien risquées que difficiles.

En 1994, la SAMMA a ouvert une agence à Nouakchott pour la



Manutention au Port de l'Amitié qui assure pratiquement la quasi-totalité du transit du groupe SNIM.

L'entreprise a renforcé son matériel de levage et de manutention par l'acquisition de Chariots porte-conteneurs reachstacker, de grues de grande capacité, de divers tracteurs



ainsi que des remorques) afin d'améliorer davantage son

matériel de levage et de manutention pour les années à venir



sur lesquelles le trafic va augmenter substantiellement. Certifiée ISO 9001 par le bureau VERITAS CERTIFICATION - France depuis Août 2005 pour l'ensemble de ses activités: l'Agence Maritime, la Consignation des Navires, le Chalandage, la Manutention, le Transit

Maritime et Aérien, la Livraison et le Transport routier de Marchandises au niveau des deux Ports de la république, cette certification lui donne le profil d'une société moderne, rassurante et ouverte sur le marché international.

L'entreprise a sa place dans l'essor économique du pays et y contribue efficacement par la Manutention et la Livraison de la logistique et équipements des grands projets de Modernisation.

Par ailleurs, sur le plan social l'emploi de quelques centaines de dockers -en plus de l'effectif per-

manent- à travers le Bemop dans le cadre de la main d'œuvre occasionnelle pour la Manutention des navires contribue sans nul doute positivement dans la politique de lutte contre le chômage et d'amélioration des pouvoirs d'achat des citoyens.

SAMMA NDB : Agence de NKTT - BP : 258 - BP : 5128 - Tél : 45 7 45 263 / 45 745 364 Tél : 4 525 52 65  
Site Web : [www.samma@mauritel.mr](http://www.samma@mauritel.mr)

## Inauguration du siège de la Cour suprême

Le ministre de la Justice, Me. Abidine Ould El Kheir, a inauguré samedi, en présence du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire, M. Ismaïl Ould Bodde Ould Cheikh Sidiya, le siège de la Cour suprême à Nouakchott.

Cette inauguration s'inscrit dans le cadre des festivités commémoratives du 51ème anniversaire de l'indépendance nationale.

Situé dans la moughataa du Ksar, le siège se compose de 154 bureaux, de 2 salles de réunions, d'une bibliothèque et de salles d'archives.

Le coût du bâtiment, construit sur une superficie de 5400m<sup>2</sup>, est de 590 millions d'Ouguiyas mobilisés sur les fonds propres de l'Etat.

Dans un mot prononcé à cette occasion, Mme Oumama Mint Ahmed,



directrice adjointe des Affaires financières, des Infrastructures et de la Modernisation, a précisé que la Cour suprême, qui est la plus haute autorité dans la pyramide judiciaire, mérite d'être logée dans un bâtiment digne et correspondant à sa position

et à l'ampleur de sa responsabilité. La cérémonie d'inauguration s'est déroulée en présence du président de la Cour suprême, du procureur général près la Cour suprême et l'inspecteur général de la justice.

## Inauguration d'un palais de justice à Kiffa

Les ministres de la Justice, Me. Abidine Ould El Kheir, de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire, M. Ismaïl Ould Boddé Ould Cheikh Sidiya, ont inauguré dimanche matin un palais de justice à Kiffa.

Ce complexe qui a coûté environ 266 millions d'Ouguiya, se compose de 30 bureaux, deux salles d'audience, une salle de réunions, une salle d'archives et des loges pour gardiens.

La cérémonie d'inauguration a été présidée par les ministres de la

justice, M. Abidine Ould El Kheir, de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire, M. Ismaïl Ould Boddé Ould Cheikh Sidiya.

Prenant la parole à cette occasion, M. Mohamed Mahmoud Ould Eyah, directeur des Affaires pénales et pénitentiaires a indiqué que le département de la Justice connaît de nouvelles actions fondamentales qui ont porté sur des réformes législatives et juridiques, la construction d'infrastructures de base nécessaires pour l'accomplissement

par les magistrats et leurs auxiliaires de leurs missions dans de bonnes conditions.

Pour sa part, le maire de la commune de Kiffa, M. Yacoub Ould Abdallahi, a exprimé la satisfaction des populations de sa commune pour la réalisation de ce palais.

La cérémonie s'est déroulée en présence du wali de l'Assaba, M. Mohamed Ould Mohamed Lemine Ould Belaamech et des autorités judiciaires et administratives

## 51ème anniversaire de l'indépendance nationale

### Inauguration du siège de la Sûreté nationale



Le ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, M. Mohamed Ould Boïlil, a inauguré samedi à Nouakchott, en présence du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire, le siège de la Sûreté nationale, dans le cadre des festivités commémoratives de l'indépendance nationale. Constitués de 256 bureaux repartis

sur 5 niveaux pour la partie centrale et 4 niveaux pour les parties latérales avec un sous-sol abritant un parking, des salles d'archives et des magasins de stockage desservis par 5 ascenseurs, ces bâtiments ont été construits par l'AMEXTIPE.

Dans une allocution prononcée pour l'occasion, le ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, M.

Mohamed Ould Boïlil, a précisé que cette action vient s'ajouter à celles relatives à la promulgation du statut des personnels de la police nationale et ses textes d'application dont l'objectif est de mettre les cadres et agents de la sûreté dans les conditions optimales permettant la réalisation des missions qui leur sont dévolues.

Pour sa part, le directeur général de l'AMEXTIPE, M. Mohamed Ould Bahiyé, a précisé que la réalisation de cet édifice s'inscrit dans le cadre des efforts de l'Etat visant à améliorer les conditions des établissements publics et moderniser ses infrastructures.

Accompagné du directeur général de la Sûreté nationale, le général de brigade Mohamed Ould Hady, a visité les différentes composantes du siège.

### Inauguration du Musée de la Garde nationale

Le ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, M. Mohamed Ould Boïlil, a inauguré samedi à Nouakchott un musée de la Garde nationale, dans le cadre des festivités commémoratives du 51ème anniversaire de l'indépendance nationale. Le nouvel édifice met en exergue l'évolution du corps concomitamment à celle de l'Etat mauritanien et constitue, en même temps, un cadre adéquat et une base de données pour les chercheurs.

Dans son mot pour l'occasion, le ministre a précisé que cette inauguration traduit la volonté du président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, de moderniser nos forces armées et de sécurité par leur dotation des moyens de leur épanouissement.

Il a ajouté que ce Musée vient s'ajouter aux multiples réalisations



que l'Etat-major de la Garde a entreprises depuis 2008 en vue d'optimiser le rendement de ce corps qui s'est distingué par l'esprit de sacrifice et d'abnégation au service de la nation mauritanienne.

Pour sa part, le général de brigade Félix Negri, Chef d'Etat-major de la

Garde nationale, a précisé que ce Musée retrace l'histoire de la Mauritanie, notant que l'évolution de son corps est concomitante avec celle du pays.

Il a ajouté que la réalisation de cet édifice concrétise un vieux rêve de la Garde nationale.

## INFORMATION

### Remise de la première génération de licences des radios et télévisions

#### Suite de la page 4

entrera en vigueur au début de l'année 2012, la loi sur la presse électronique, en plus de la dépenalisation des délits de presse et l'élaboration par le Gouvernement d'un projet de loi consistant à élargir le système d'assurance maladie pour englober les journalistes travaillant dans le secteur de la presse privée.

Dans le cadre de ces efforts, on peut citer la création d'une station de radiodiffusion spécifiquement consacrée au Saint Coran et le lancement de nombreuses stations de proximité dans les capitales régionales.

Ces réformes illustrent la ferme volonté des pouvoirs publics de consolider la liberté de la presse ainsi que la nécessité d'associer les journalistes au contrôle de la vie publique, en partant de l'idée que le renforcement de la presse engendre inexorablement le renforcement de la démocratie, la bonne gouvernance, le développement harmonieux ainsi que la stabilité et la sécurité.

Messieurs, Mesdames,

Il est de bonne augure que nous nous réunissons aujourd'hui dans l'ambiance des festivités commémoratives de l'anniversaire de l'indépendance, à un moment où le processus de libéralisation de l'espace audiovisuel atteint sa phase cruciale, avec l'octroi de licences, dans le cadre de la première génération, pour 5 stations de radiodiffusion privées commerciales et deux stations de télévision commerciales privées.

Après la réception du rapport émanant de la Haute Autorité de la Presse et de l'Audiovisuel (HAPA) qui exprime l'avis favorable pour l'octroi de ces licences et conformément aux dispositions de l'article 22 de la loi 045 - 2010, nous remettons, solennellement au cours de cette cérémonie, les licences indiquées aux structures sélectionnées.

Monsieur le Premier ministre, Mesdames, Messieurs,

Cet évènement spécifique représente, dans son fondement, une mutation profonde et significative pour notre Nation, dans la mesure où il met un terme à plus de 50 ans de monopole d'Etat.

Ce qui requiert de notre part d'appréhender sa signification réelle. Une chose est certaine : l'ouverture de la communication audiovisuelle aux initiatives privées constitue un défi réel et un jalon de taille. Toutefois, la libéralisation de l'audiovisuel ne saurait en aucun cas être synonyme d'anarchie. Il convient plutôt de soumettre cette opération, comme le stipule la loi, à des règles claires et précises prenant en compte nos réalités sociales et culturelles ainsi que les spécificités de notre système politique et économique afin que puissent être réunies les chances de succès permettant de relever ce défi.

En tout état de cause, qu'il soit clair pour tous que la première génération de radios et de télévisions n'est que le début du lancement davantage de stations privées et communautaires suivant l'approche progressive jusqu'à ce que le nombre d'initiateurs devienne compatible avec les capacités institutionnelles, économiques, professionnelles et techniques actuelles du secteur audiovisuel dans notre pays et, partant, pour parer à toute déviation.

Mesdames, Messieurs,

Le succès du processus de libéralisation de l'espace audiovisuel passe inéluctablement par l'instauration de bases juridiques, institutionnelles, technologiques et humaines indispensables pour la restructuration du secteur public.

Dans ce cadre, le ministère de la Communication et des Relations avec le Parlement se penche actuellement sur un processus de transformation de la Radio et la Télévision publiques en sociétés de service public dont la totalité ou la majorité du capital est détenu par l'Etat. Ces sociétés auront pour objectif d'assurer un service public mettant fin, de façon définitive, à la mainmise du pouvoir de manière à permettre au citoyen de jouir de son droit à l'information, à l'éducation et à la libre expression, au même titre que le secteur privé. Ainsi, la scène médiatique nationale sera désormais totalement différente, dans sa forme, son contenu et ses pratiques, de ce qui existait jusqu'aujourd'hui. Cette mutation profonde sera accompagnée par une autre non moins importante, consistant en la mise en place d'une société de télédiffusion. Cette entreprise publique veillera à commercialiser ses services auprès des établissements publics et privés. Dans leur ensemble, les textes relatifs à la restructuration du secteur public de l'audiovisuel seront programmés dès la semaine prochaine.

Ces importants développements au niveau du secteur public visent à harmoniser ce domaine vital avec les exigences de développement de notre société et à favoriser l'adaptation aux mutations rapides dans le secteur de la communication et des nouvelles technologies.

Telles sont les grandes lignes de notre nouvelle politique dans le domaine de l'audiovisuel. Je suis confiant dans l'esprit patriotique de notre peuple et la nécessité pour tous de conjuguer leurs efforts afin de garantir le succès de cette expérience.

Permettez-moi enfin, d'exprimer mes sincères remerciements à tous ceux qui ont assisté aujourd'hui avec nous à cette cérémonie pour partager notre joie ainsi qu'à ceux qui ont contribué et continuent à le faire, avec abnégation et dévouement, pour la réalisation cette option stratégique.

Je vous remercie".

## Conseil des Ministres : Des projets de lois portant ratification de plusieurs accords de prêts



Le Conseil des ministres s'est réuni jeudi 24 Novembre 2011 sous la présidence de son Excellence Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, Président de la République.

Le Conseil a examiné et adopté les projets de loi suivants:

- Projet de loi de ratification de l'ordonnance N° 2011-05 du 29 Août 2011, portant la ratification de l'accord de prêt signé le 21 juillet 2011 à Nouakchott entre le gouvernement de la République Islamique de Mauritanie et l'Agence Française de Développement (AFD), destiné à un appui Budgétaire.

L'appui budgétaire objet de la présente ratification est destiné à procurer à notre pays les ressources nécessaires pour soutenir la mise en oeuvre du Cadre Stratégique de la Lutte contre la Pauvreté (CSLP) pour la période 2011-2015.

- Projet de loi de ratification de l'ordonnance N° 2011-008 du 18 Octobre 2011, portant la ratification de l'Accord de prêt signé le 24 Septembre 2011 à Washington entre le gouvernement de la République Islamique de Mauritanie et le Fonds Saoudien pour le Développement (FSD), destiné au financement du Projet de la Sécurité Alimentaire.

Ce projet de loi rentre dans le cadre de la politique visant à assurer la sécurité alimentaire de notre pays à travers la reconstitution stratégique d'un stock de céréales en vue de faire face aux crises alimentaires éventuelles.

- Projet de loi portant ratification de l'accord aérien entre le gouvernement de la République Islamique de Mauritanie et le gouvernement de l'Etat des Emirats Arabes Unis. Le projet de loi porte sur la signature à Dubaï, le 16 juin 2011, d'un accord entre le gouvernement de la

République Islamique de Mauritanie et le gouvernement de l'Etat des Emirats Arabes Unis, relatif au transport aérien et ce, en vue de la création et la mise en place des lignes aériennes régulières.

- Projet de loi portant ratification de l'accord aérien entre le gouvernement de la République Islamique de Mauritanie et le gouvernement de l'Etat du Koweït, relatif au transport aérien et ce en vue de la création et la mise en place des lignes aériennes régulières.

Le projet de loi porte sur la signature à Nouakchott le 13 octobre 2010, d'un accord entre le gouvernement de la République Islamique de Mauritanie et le gouvernement de l'Etat du Koweït, relatif au transport aérien et ce en vue de la création et la mise en place des lignes aériennes régulières.

Il a également examiné et approuvé les projets de décret suivants :

- Projet de décret portant concession provisoire d'un terrain à Nouakchott au profit de la société NAJAH MAJOR WORKS/SA.

- Projet de décret autorisant la dérogation à la procédure d'appel à la concurrence pour une zone du domaine pétrolier.

Le projet de décret vient en application de l'article 18 de la loi 2011-044 du 25 octobre 2011 modifiant et complétant certaines dispositions de loi 2010-033 du 20 juillet 2010 portant code des hydrocarbures bruts; la dérogation entre dans le cadre de la politique promotionnelle de relance du secteur pétrolier, visant entre autres, la multiplication des possibilités de découvertes et d'exploitation rationnelle dudit secteur ;

- Projet de décret modifiant certaines dispositions du décret 98-022 du 19 Avril 1998 relatif au régime commun des concours administratifs et examens professionnels. Le nouveau projet de décret vise à

permettre à la Commission Nationale des Concours de prendre en charge désormais l'ensemble des frais inhérents à l'organisation des opérations de sélection et de recrutement des candidats.

- Projet de décret fixant les modalités de répartition du produit des amendes et confiscations visées à l'article 78 de la loi N° 2000-025 du 24 janvier 2000 modifiée et complétée par l'ordonnance 2007-022 du 9 avril 2007 portant code des pêches.

Le présent projet introduit des améliorations de nature à renforcer et rendre plus efficaces la politique de surveillance maritime, la lutte contre la fraude et la répression des actes illicites.

Il permet également d'améliorer les retombées financières enregistrées dans le secteur au profit du budget de l'Etat.

Le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération a présenté une communication relative à la situation internationale.

Le ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation a présenté une communication relative à la situation intérieure.

Le ministre des Finances a présenté une communication relative à la vente d'un immeuble appartenant à l'Etat au profit de la société Mauritanienne des Hydrocarbures (SMH).

Le ministre du Pétrole, des Mines et de l'Energie a présenté Communication relative à l'autorisation de signature d'un contrat d'exploitation-production avec la société "TOTAL" sur un bloc offshore profond du bassin côtier.

La communication présente le résultat- en termes techniques, économiques et fiscaux, des négociations entreprises avec la Société TOTAL, en vue d'un contrat d'exploration-production dans des eaux profondes du Bassin côtier

## Le président de la République reçoit un émissaire finlandais



Le président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, a reçu en audience vendredi à Nouakchott, M. Pasi Patokallio, ambassadeur, envoyé spécial de la présidente Finlandaise, Madame Tarja Halonen.

A l'issue de l'entrevue, le diplomate finlandais a déclaré à l'AMI, que ses entretiens avec le président de la République ont été fructueux et qu'ils ont été l'occasion, pour lui, de

transmettre au président de la République les salutations de la présidente Finlandaise. Il a ajouté que l'audience a porté sur les relations bilatérales et multilatérales, en particulier les relations au niveau des Nations Unies. Il s'est dit satisfait de la teneur de l'entretien.

L'audience s'est déroulée en présence de M. Ali Ould Haïba, secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et de la Coopération.

## Le président de la République félicite son homologue Gambien

Le président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, a adressé le message de félicitations qui suit à Son Excellence Dr Elhadji Yahya A.J.J. Jammeh, à l'occasion de sa réélection à la magistrature suprême de la République de Gambie:

*« A l'occasion de votre brillante réélection à la magistrature suprême de la République soeur de Gambie, j'ai le grand plaisir de vous adresser nos très chaleureuses félicitations.*

*A cette heureuse occasion, nous vous exprimons nos meilleurs voeux de santé et de succès.*

*Je tiens à vous rassurer de notre ferme volonté d'oeuvrer pour raffermir davantage les relations d'amitié et de coopération existant entre nos deux pays frères.*

*Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président et cher frère, l'expression de ma très haute considération.*

**Mohamed Ould Abdel Aziz** »

## AFFAIRES SOCIALES

### Un bloc dortoir à l'Ecole des sourds muets d'El Mina



La ministre des Affaires sociales, de l'Enfance et de la Famille, Mme Moulaty Mint El Moctar, a inauguré jeudi les dortoirs de l'Ecole des sourds muets d'El Mina. Il s'agit, de deux salles équipées pour l'hébergement des enfants sourds muets venant de l'intérieur du pays.

Dans une allocution à cette occasion, la ministre a souligné l'importance accordée par son département à la promotion des personnes handicapées ainsi qu'à leur insertion dans la vie active, conformément aux orientations du président de la République Monsieur Mohamed

Ould Abdel Aziz. Elle a ajouté que cet intérêt se concrétise à travers des projets adaptés à cette catégorie sociale afin de garantir son insertion et lui donner de l'espoir pour un avenir meilleur.

Prenant la parole, au nom du staff pédagogique de l'école, M. Mohamed Abderrahmane Ould Sidi Mohamed, a indiqué que son établissement poursuivra ses efforts visant à élever le niveau de l'enseignement des handicapés en Mauritanie

De son côté, M. Moctar Ould Issa, porte-parole des parents des élèves handicapés, a salué les efforts déployés par le département des Affaires sociales pour relever le niveau de cette frange. Quant à l'ambassadeur du Royaume d'Espagne en Mauritanie, SEM Alonso Dezcallar y. Mazarredo, il a souligné l'importance de l'enseignement pour l'avenir des sourds muets ainsi que pour leur insertion dans les domaines du développement.

# ECOLE DES MINES

Dans le cadre de la politique de diversification de l'offre de formation scientifique et technique et pour répondre aux besoins du développement de notre pays, le gouvernement mauritanien a décidé de le doter d'une Ecole d'ingénieurs d'excellence, dénommée l'Ecole des Mines de Mauritanie (EMiM).

L'EMiM a pour mission de former des compétences hautement qualifiées dans le domaine de l'industrie minière.

L'EMiM vient d'ouvrir ses portes le 13 novembre 2011 dans des locaux provisoires à Nouakchott en attendant la réalisation de son projet de campus à Akjoujt, prévue en octobre 2013.

## A quoi mène l'EMiM ?

- Ingénieur géologue (exploration, évaluation des réserves et qualité de la mine) ;
- Ingénieur de Mines (planification et exploitation de la mine) ;
- Ingénieur Electromécanicien (assure le fonctionnement de la mine et se charge de la maintenance du matériel de la mine) ;
- Des techniciens supérieurs dans la spécialité ci-dessus.

Les Techniciens Supérieurs dans ces spécialités assistent les ingénieurs dans l'exécution de leurs tâches.

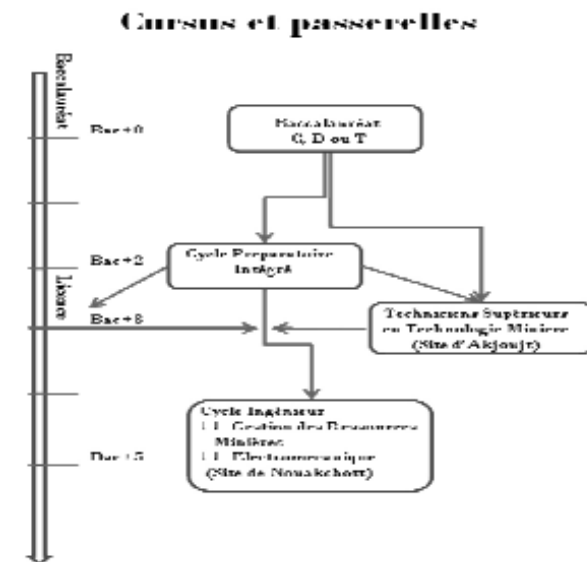
## Comment accéder à l'EMiM ?

L'EMiM est un établissement public d'enseignement supérieur, placé sous la tutelle du Ministère chargé des Mines.

L'accès de l'EMiM est ouvert sur concours aux Mauritaniens ayant le diplôme du baccalauréat scientifique (C ou D) ou technique (T).

## Peut-on accéder à l'EMiM autrement qu'à partir du Baccalauréat ?

La réponse est OUI. Quelques places sont réservées aux meilleurs candidats ayant obtenu une Licence sci-



entifique ou un BTS dans l'une des spécialités de l'Ecole. Ces candidats intégreront le Cycle Ingénieur directement. Le schéma suivant présente les passerelles possibles entre l'EMiM et son environnement.

## Est-ce que le diplôme de l'EMiM sera reconnu à l'Etranger ?

La réponse est OUI. L'EMiM intégrera, dès sa création,

le système LMD adopté par l'Union Européenne ainsi que le système de Crédits en cours dans le monde anglo-saxon. Ses diplômes seront donc reconnus partout dans le monde. En outre, l'EMiM ambitionne de faire homologuer ses programmes par le Bureau Canadien d'Agrément des Programmes de Génie et vise la co-diplomation avec l'Ecole Polytechnique de Montréal (EPM), qui constitue avec l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue et le Collège d'Enseignement Général et Professionnel (CEGEP), le pool de partenaires techniques de ce projet.

## Qui sont les partenaires de ce projet ?

Le projet de l'Ecole de Mines de Mauritanie est un projet du gouvernement mauritanien avec une forte implication et un fort soutien des partenaires au développement du pays, des opérateurs du secteur minier et des institutions universitaires internationales:

- 1- Kinross (Propriétaire de Tasiast)
- 2- SNIM
- 3- First Quantum (Propriétaire de MCM)
- 4- Banque Mondiale
- 5- Ecole Polytechnique de Montréal

## Pour plus d'informations sur l'école, prière de consulter la page web. [www.emim.mr](http://www.emim.mr)

## Pour nous contacter:

Ecole de Mines de Mauritanie (EMiM)  
Tevragh Zeina, Villa n° 0092 A  
Avenue Moctar Ould DADDAH  
(après la TVM en direction du rond point Nouadhibou)  
BP 5256, Nouakchott - RIM,  
Tél. 00 (222) 4 525 5629 - Fax: 00 (222) 4 525 5720  
[Cemim2010@gmail.com](mailto:Cemim2010@gmail.com)

*Monsieur Mohamed Ould Bettah,  
président  
Directeur Général de EBTR,  
adresse ses vives félicitations et ses  
meilleurs souhaits au Président de  
la République Son Excellence  
Mohamed Ould Abdel Aziz et  
au peuple mauritanien à l'occasion  
du 51ème anniversaire de  
l'Indépendance de la Mauritanie.*



**KINROSS** Tasiast

*Tasiast Mauritanie Limited SA présente ses meilleurs vœux  
au Président de la République, Son Excellence  
Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, et au Peuple Mauritanien,  
à l'occasion du 51<sup>ème</sup> anniversaire de l'Indépendance nationale.*



***Kinross Tasiast est fière de participer  
à la construction d'un avenir radieux  
pour la République Islamique  
de Mauritanie***

**TASIAST MAURITANIE LIMITED SA**  
Filiale de Kinross Gold Corporation

ZRC 420 -BP 5051  
Nouakchott - Mauritanie  
Tél: (+222) 45 25 24 28  
Fax: (+222) 45 29 38 95  
E-mail: [info@tasiast@kinross.com](mailto:info@tasiast@kinross.com)

[www.kinrosstasiast.mr](http://www.kinrosstasiast.mr)